NOUVEAU PLAN D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉDIÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Dans lequel on substitue aux Universités, Séminaires et Colléges, des établissemens plus raisonnables, plus utiles, plus dignes d'une grande Nation, aussi propres à former des Négociants instruits, des bons Marins, des Militaires sur lesquels on puisse compter, que des Ecclésiastiques respectables, des Magistrats éclairés, etc.

Flumen moris humani, quis resistit tibi? Quandiù non siccaberis? Quòusque volves Evae filios in mare magnum et formidolosum? S. Aug. Conf. L. 1. C. 16.

A ANGERS,
DE L'IMPRIMERIE DE MAME.

1789.

ÉPITRE
A MESSEIGNEURS
LES DÉPUTÉS
Composant l'Assemblée Nationale de France, en 1789.

Dignes Représentans d'une Nation éclairée, c'est à vous que je présente quelques Réflexions sur une partie intéressante de l'administration, trop négligée jusqu'à présent et qui court risque de l'être encore long-temps, si elle ne devient l'objet de vos sages délibérations. Cette partie importante et qui doit être considérée comme la base d'une bonne législation, est l'établissement d'une Education publique vraiment nationale.

Vous n'ignorez pas, Messeigneurs, que le grand art de former les hommes

est très-étroitement lié avec le Gouvernement. En effet, si les principes d'humanité, de douceur et de raison, répandus dans la société, modifient les loix ; si les sentimens des individus forment par leur réunion, le vœu général ; si l'opinion publique dirige les gens en place ; si les vertus publiques contribuent à la tranquillité nationale et au maintien de l'obéissance civile, douteriez-vous un moment de l'influence puissante de l'éducation sur les mœurs, sur les loix, sur le maintien de la constitution de l'Etat, et voudriez-vous laisser encore, comme abandonnée au hasard, une partie aussi essentielle de l'administration et d'où dépend tout le succès de vos sages opérations (1)?

(1) C'étoit la maniere de penser de M. Turgot ; l'un des plus sages Ministres et des Philosophes les plus estimables de notre siécle. Il vouloit que les administrations provinciales s'occupassent de l'instruction nationale et publique, et qu'elles la regardassent comme un de leurs premiers devoirs, persuadé que ce but une fois bien rempli, on faisoit un grand pas vers la perfection sociale.

En vain vous présenterez à la sanction de l'auguste Souverain qui nous gouverne, des réglemens bien combinés pour le soulagement des peuples, en vain vous ferez disparoître les restes gothiques de cette barbare féodalité, qui nous déshonoroient ; vos efforts seront louables sans doute ; mais ils seront insuffisans. Vous pourrez à la vérité rétablir sur des bases fixes la constitution de l'Etat, rendre plus solide la fortune des François, assurer davantage leurs propriétés, simplifier et répartir moins arbitrairement les impôts qu'ils doivent payer ; mais si vous n'opposez au torrent désastreux de la corruption, une digue capable de le retenir, vous ne les rendrez ni meilleurs, ni plus heureux, et vous manquerez le but principal que doit se proposer toute société bien ordonnée. Vos réglemens les plus sages, vos meilleures loix, resteront sans exécution, si vous n'avez soin de travailler à former une génération capable d'en sentir l'utilité : ce seront des mets

trop substantiels pour des malades fatigués par de longues souffrances, et dont l'estomac n'a plus ni force ni énergie. Que peuvent en effet les loix sans les mœurs? et quels sont nos mœurs? Jettons un coup-d'œil autour de nous, et tremblons.

Est-il une nation plus immorale que la nation Françoise? en est-il qui méconnoisse et viole les loix avec autant de légereté; et ces infractions multipliées, dont elle se fait une malheureuse habitude, n'attaquent et ne minent-elles pas le patriotisme jusques dans sa source? L'égoisme, destructeur de tout bien, l'ambition la plus effrénée, la soif insatiable de l'or, n'ont-ils pas étouffé déjà presque tous les sentimens d'honneur, fait disparoître toutes les vertus? La corruption ne commence-t-elle pas à gagner les dernieres classes de la société? N'est-il pas tems enfin de s'opposer à ce débordement presque universel qui entraîne insensiblement l'Etat vers sa ruine?

Pour réussir, il ne faut pas heurter de front la maniere de penser générale, ce seroit manquer le but qu'on doit se proposer. Enchaîner par de nouvelles entraves la volonté des citoyens en multipliant les loix, ce seroit multiplier les infracteurs. Quand on a vieilli dans la corruption, on ne se corrige plus, et lorsque les maux sont à leur comble, le malade frémit à l'aspect du médecin.

Abandonnez donc, MESSEIGNEURS, la génération présente, mais jettez un regard de compassion sur la génération naissante, veillez avec plus de soin à son éducation, dirigez de bonne heure ses inclinations naturelles vers le bien, avant que l'habitude, jointe à l'amour-propre, leur aient fait prendre un cours qu'on ne pourroit plus changer; écartez avec prévoyance tout ce qui pourroit affoiblir les avantages qu'on a droit d'en attendre, et mettre obstacle à sa félicité; tâchez, par de sages dispositions, de contenir des passions qui pourroient étouffer le germe

des vertus et l'amour de la patrie; montrez-lui sans cesse la nécessité d'obéir à la loi; substituez à cette morale théorique et spéculative qui n'apprend rien, une morale pratique qui les habituera au bien; veillez sur-tout à l'instruction de ceux qui seront destinés à l'état ecclésiastique, et vous aurez bientôt la satisfaction d'avoir des ministres humains, des consolateurs bienfaisans pour les infortunés, des directeurs éclairés dont la sage conduite et le bon exemple, réunis à tous les avantages d'une éducation vraiment nationale, rallumeront promptement le feu sacré du patriotisme déja presqu'éteint, et feront revivre toutes les vertus.

Oui, MESSEIGNEURS, c'est en substituant au Plan d'Education actuel, ridicule, absurde, un Plan d'Education Nationale bien combiné, que vous pourrez parvenir à consolider la constitution de l'Etat, à donner à tous les citoyens cette force d'ame, cette énergie qui leur manque, à rétablir les mœurs, principal but

d'une bonne législation. C'est sous ce point de vue qu'a été rédigé le Plan que j'ai l'honneur de vous présenter : examinez-le ; ajoutez, retranchez, rendez-le digne d'une grande nation ; présentez-le ensuite à la sanction du Souverain bienfaisant qui a eu la générosité de nous remettre dans nos droits, et dont le regne mémorable ne sera pas la partie la moins intéressante de notre histoire : il l'adoptera avec plaisir, parce qu'il aime et veut le bien ; ainsi vous aurez la gloire d'effectuer un changement depuis long-tems nécessaire, mais dont l'exécution étoit devenue très-difficile. Pourquoi borneriez-vous vos travaux à l'amélioration de nos finances épuisées, à redonner un peu de mouvement à une vieille machine mal organisée, dont les ressorts relâchés n'ont presque plus d'action ? Pourquoi ne referiez-vous pas cette machine à neuf, en réformant tout ce qu'il y a de vicieux dans son organisation, en ajoutant de nouveaux ressorts, et bandant les anciens

de maniere à leur donner toute la force dont ils sont susceptibles.

Vous connoissez mieux que personne, MESSEIGNEURS, la nécessité de régénérer la nation. Puisse l'époque de votre réunion être l'époque à jamais mémorable de sa liberté et de son bonheur !

Je suis avec un profond respect,

MESSEIGNEURS,

Votre très-humble, très-obéissant et dévoué concitoyen,
VILLIER.

Saumur, 20 Novembre 1789.

PLAN D'ÉDUCATION PUBLIQUE NATIONALE.

EST-IL possible de réformer l'éducation publique, et de procurer à la France une éducation vraiment nationale? question importante, s'il en fut jamais, bien digne de l'attention des philosophes, et que je me propose de résoudre dans ce mémoire. J'avoue que mon entreprise est hardie, que j'aurai bien des obstacles à surmonter, des préjugés chéris à détruire, des vieux abus à déraciner; mais le desir d'être utile et d'entrer dans les vues patriotiques de tous les bons citoyens, rassemblés pour régénérer la nation, me soutient et m'anime. Eclairé par une longue expérience, appuyé sur des faits et des essais multipliés pendant vingt années, je parlerai avec confiance, et j'exposerai le résultat de mes réflexions, avec ce courage et cette liberté que l'amour du bien public et de la vérité doit inspirer à toute ame honnête.

Je ne parlerai que de l'éducation publique, parce que, sagement combinée, elle est, sous tous les points de vue, préférable à l'éducation particuliere ; plus propre à former le caractere des enfans, à les façonner aux habitudes sociales : elle est aussi plus capable de développer en eux le germe de toutes les vertus ; mais celle de nos jours est si vicieuse, les inconvéniens qui en sont inséparables, sont si multipliés, qu'elle est bien éloignée d'atteindre à ce but désirable, et je suis convaincu que, telle qu'elle est, elle n'est pas susceptible de perfection ; ce n'est pas d'une simple réforme dont on a besoin, il faut une refonte générale, et pour avoir une éducation publique raisonnable, qui puisse faire honneur à la France, il faut couper la racine du mal et supprimer sans balancer tous nos colleges actuels ; quelque violent que paroisse ce remede, j'en prouverai facilement la nécessité : mais comme la suppression de nos colléges ne seroit qu'un mal de plus, si je ne trouvois pas le moyen d'y substituer des établissemens plus conformes au but que l'on se propose, je rendrai compte de mes recherches à ce sujet, et je donnerai un plan d'éducation publique, qui me paroît plus judicieux et

plus convenable à une grande nation, aussi éclairée que la nôtre.

Puissent mes vues être adoptées des dignes représentans de la nation à qui je dédie ce mémoire ! leurs suffrages pourront opérer ou du moins préparer la révolution nécessaire et si désirée, dans le grand art de former les hommes. Puissent mes concitoyens jouir le plutôt possible des avantages de cette heureuse révolution ! c'est le vœu le plus cher à mon cœur.

Courtes Réflexions sur notre éducation publique actuelle.

L'éducation publique, pour être bonne, doit rendre les hommes meilleurs, c'est à dire plus vertueux, plus éclairés, plus forts. Notre éducation publique remplit-elle cette triple indication ? l'expérience de plusieurs siecles prouve que non ; mais allons plus loin, et prouvons que, telle qu'elle est, elle ne pourra jamais la remplir, quelques soins qu'on se donne pour la perfectionner.

Le peu de succès de notre éducation publique démontre à tous ceux qui ont des yeux, que nous n'avons pas de bons maîtres; est-il possible d'en avoir assez de

bons ? c'est ce qu'il faut d'abord examiner ; celui dont l'esprit est orné de toutes les connoissances nécessaires, n'est pas toujours celui qui réussit le mieux ; une expérience de vingt années m'en a convaincu. Delà on peut conclure que la culture de l'esprit n'est pas ce que l'on doit considérer le plus dans le choix d'un maître, et que ceux qui veulent qu'on donne les chaires au concours, s'éloignent infiniment du but qu'ils se proposent (*a*). Ce que je regarde comme qualités essentielles d'un maître, c'est une grande douceur mêlée de fermeté, beaucoup de patience, des mœurs pures, des sentimens élevés, une piété solide et une certaine tournure d'esprit, qui le rende capable de se proportionner à la foiblesse des enfans et

[*a*] Dans ce moment où la vénalité des charges est abolie, j'entends bien des gens, même instruits, desirer que les offices de magistrature soient donnés au concours. S'ils observoient combien de magistrats réunissent à de grands talens des ames de boue, ils changeroient bien vîte de sentimens. Laissons le concours pour les places d'académies, etc. ; mais n'oublions jamais que pour remplir dignement un office de magistrature ou pour instruire utilement la jeunesse, les qualités du cœur ne sont pas moins nécessaires que celles de l'esprit.

de devenir leur meilleur ami. Un pareil maître avec un esprit ordinaire et le goût du travail, acquerrera facilement les connoissances qui lui seront nécessaires, formera des éleves estimables, éclairés, et à coup sûr d'excellens citoyens.

Je sais bien que, parmi ceux qui sont actuellement chargés de l'éducation, beaucoup sont capables de bien s'acquitter de cette importante fonction : j'en ai connu; et j'en connois encore plusieurs à qui je rends, avec plaisir, la justice qui leur est due. Mais que nous sommes loin d'en avoir un nombre suffisant ! il y a en France au moins 300 colléges et 150 séminaires tant petits que grands, qui en y comprenant les répétiteurs, maîtres de quartier, préfets de pension etc., exigent au moins cinq mille maîtres. Le nombre des précepteurs ou gouverneurs chargés d'éducations particulieres est infiniment plus considérable, et si vous y réunissez encore les grammairiens qui prennent des pensionnaires pour leur enseigner les premiers élémens du latin, et les mettre en état d'entrer aux colléges, vous aurez plus de quinze à seize mille personnes employées à l'éducation de la jeu-

nesse (*a*). Or je demande si l'europe entiere pourroit fournir un pareil nombre de bons maîtres ? cependant c'est en laissant subsister ce vice radical, que l'on s'obstine à vouloir perfectionner notre éducation, comme si l'on pouvoit espérer quelqu'espece de succès dans une carriere aussi dificile avec des guides aveugles, esclaves de la routine et du préjugé.

Ajoutons que le célibat, dans lequel on retient presque tous les maîtres, est un état qui répugne à la nature. Résister continuellement à ses sollicitations puissantes, c'est s'exposer aux plus grands maux. Je tire le voile sur les détails qui prouvent cette assertion ; ils souilleroient mon imagination, sans rien apprendre au lecteur, qu'une triste et longue expérience n'a peut-être que trop convaincu du danger qu'il y a de laisser célibataires, les instituteurs de la jeunesse. Un homme qui cesse de

(*a*) Je ne parle point ici des maîtres d'école qui ne sont point assez multipliés, sur-tout dans les campagnes. Il seroit à désirer que chaque paroisse eût le sien, afin que l'on pût faire apprendre à lire, à écrire, à compter à tous les enfans, et leur donner des notions courtes, mais claires de morale et de religion.

l'être, est-il propre à en former d'autres ? n'est-ce pas la plus grande des inconséquences, que d'assujétir aux devoirs sacrés de la paternité, des gens qui les ignorent ? la tendresse paternelle se supplée difficilement, mais l'attendre de ceux qui ne l'ont jamais connue, n'est-ce pas le comble de la déraison ? (*b*) Peres, si vous n'êtes pas parvenus au plus haut point de la dépravation, et si vous vous intéressez réellement au bonheur de vos enfans, ouvrez les yeux sur les dangers auxquels vous les exposez ! si vous n'êtes pas capables de les élever vous-même, ou si vous ne voulez pas vous en donner la peine, choisissez au moins des maîtres dignes de vous remplacer !

Si la grande multiplicité des Colléges et des maîtres, s'oppose à ce qu'on en trouve assez de bons; que dirons-nous de la

(*b*) Jettez un coup d'œil sur l'appesantissement de l'esclavage scholastique, sur ces châtimens déplacés, sur ces rigueurs rebutantes qui non-seulement dégoûtent les jeunes gens, et leur font détester le tems qu'ils passent dans les colléges, mais encore leur inspirent la haine de l'instruction, gâtent leur caractere, nuisent à leur santé, et vous sentirez vivement combien mon observation est vraie et solide.

méthode qu'ils suivent dans leur enseignement, de cette méthode bizarre et ridicule, qui choque si directement le sens commun, contre laquelle ont crié et crieront sans cesse les gens éclairés qui l'ont examinée ou qui l'examineront sans préventions et sans préjugés. Je ne répéterai point ce qu'en ont dit les Dumarsais, les Lami, les Pluches, les Boulainvilliers, les Bourgeois, etc. Il suffit de questionner un jeune homme sortant d'un collége, on verra qu'il a appris peu de françois, beaucoup moins de latin, quelques chapitres de catéchisme et quelques inutilités; mais si ses connoissances en littérature sont peu étendues, a-t-il mieux réussi dans les sciences! il a appris à *obscurcir la raison par le raisonnement* pendant deux mois, il a disputé pendant quatre, sur des matieres inintelligibles, que son professeur n'entendoit pas mieux que lui, et après avoir glissé sur la morale, science la plus nécessaire à l'homme, il a pris une légère teinture de mathématiques et de physique. Voilà pourtant ce qu'on appelle éducation, voilà le cercle brillant que notre jeunesse parcourt pendant les dix plus précieuses années de la vie. Peut-on s'é-

tonner qu'après des études si superficielles, les François restent toujours enfans ?

On m'objectera peut-être le mauvais raisonnement fait par l'université de Paris, rebattu mille fois par ses défenseurs. On dira que la méthode adoptée par l'université, a eu le plus grand succès, qu'elle a été employée par les Grenan, les Hersan, les Rollin, les Coffin, etc. Qu'elle a encore de nos jours produit des éleves instruits, et l'on en conclura que cette ancienne méthode est préférable à toutes les innovations modernes ; mais cette conséquence n'en sera pas plus juste, quoique répétée souvent. C'est moins à la bonté de la méthode, qu'aux talens et à l'intelligence des éleves, qu'il faut attribuer les succès que l'on vante. Ces succès auroient été plus rapides et plus grands, si l'on eut suivi une méthode moins absurde et plus naturelle, et si au lieu de passer dix années à apprendre une langue, ils eussent, en suivant une autre méthode, employé la plus grande partie de ce tems précieux à acquérir des connoissances essentielles, qui auroient sûrement contribué à augmenter leur réputation. Lecteur, rappellez-vous un moment les expériences faites par les physiciens modernes, pour prouver la force de la végéta-

tion des plantes. Vous savez qu'ils ont enveloppé de couches épaisses de cire, plusieurs boutons de poiriers, pommiers, etc., et que la vertu végétative s'est fait jour à travers cet enduit épais; que les boutons vigoureux se sont développés malgré tous les obstacles, et ont fleuri comme ceux qui avoient été abandonnés à la nature, seulement un peu plus tard, mais que les boutons foibles et mal organisés sont restés sous les enveloppes. Eh bien! voila la conduite des maîtres, leur méthode et l'effet qu'elle a constamment produit.

Mais si la culture de l'esprit est peu avancée lorsque les jeunes gens quittent les colléges, leur a-t-on au moins donné de la vertu, une connoissance suffisante? leur en a-t-on inspiré l'amour? leur a-t-on fait connoître les devoirs qu'ils auront à remplir dans la société? leur a-t-on donné des idées justes des vertus sociales? les a-t-on exercés dans la pratique de ces vertus? leur a-t-on appris à être indulgens, compatissans, modestes, etc.? en un mot, leurs mœurs sont-elles formées? s'est on occupé sérieusement de cet important article? que dis-je, est-il possible de s'en occuper! pour former les mœurs d'un en-

fant, il ne faut presque pas le perdre de vue, la moindre négligence à cet égard, pouvant avoir les suites les plus funestes. Or je demande, si des maîtres qui n'ont sous leurs yeux leurs éleves que deux ou trois heures le matin et autant le soir, peuvent contribuer en quelque façon à la formation de leurs mœurs, travailler à corriger efficacement les défauts de caractère, (*a*) qui se déclarent de bonne heu-

(*a*) Dans l'art. éducation du dictionnaire d'économie politique et diplomatique tom. 2. 1. partie de l'enciclopédie méthodique par M. Grivel, on est étonné de lire que, l'éducation laisse les enfans à-peu-près tels par le caractere qu'elle les a trouvés. *Naturam expellas furcâ ect.* le proverbe ajoute-t-il *gaudeant bene nati*, est le plus ancien et le plus vrai de tous. Les parens inexpérimentés ou prévenus, attribuent l'impuissance de l'éducation à redresser les caracteres, au peu d'attention que les distractions et les affaires de ceux qui conduisent les enfans, permettent de faire aux individus, erreur dont les parens qui, suivant ce préjugé, retirent leurs enfans de la foule, sont tristement désabusés, si le sujet est défectueux par nature, rien ne change un mauvais caractere, etc.

Non, M. Grivel, l'opinion que l'éducation redresse le caractere n'est point un préjugé, elle est fondée sur l'expérience de tous les siécles, et je suis sûr que si vous vous étiez occupé pendant plusieurs années à essayer de corriger quelques caracteres vi-

re ? sera-ce même dans une classe, où les enfans sont continuellement dans la gêne et dans le plus grand silence, que leur caractère pourra se développer ? les parents qui se sont dispensés de les élever y travailleront-ils davantage ? ne s'imaginent-ils pas avoir tout fait lorsqu'ils les ont envoyés au collége ? ne les laissent-ils pas tout le

cieux, vos succès vous auroient convaincu que la vigilance et les soins d'un maître habile et patient, peuvent tout : et au lieu de regarder cette assertion comme un préjugé, vous auriez été le premier à dire avec Zaire :

> Je le vois trop, les soins qu'on prend de notre enfance,
> Forment nos sentimens, nos mœurs, notre créance . . .
> L'instruction fait tout.

Toutes les fois que vous verrez un homme vicieux, opiniâtre, entêté, contrariant, méchant, soyez persuadé que cet homme a eu le malheur d'avoir des parens négligens et vicieux, et des maîtres au moins privés des talens nécessaires à leur état, pour ne rien dire de plus ; nous recevons à la vérité de la nature le germe des vices et des vertus, mais nous n'avons en naissant, aucune disposition morale bien décidée ; nous sommes d'un sang plus ou moins vif ; notre organisation plus ou moins parfaite, mais c'est l'éducation et l'instruction qui seules peuvent développer le germe des vertus, elles seules peuvent les diriger vers la perfection, en étouffant avec soin le germe du vice. Quoi ! les

reste du tems sous la conduite de leurs domestiques, ou de quelques précepteurs mercenaires qui souvent sont encore pire ? j'en ai connu grand nombre qui ne voyoient leurs enfans qu'à dîné; ils n'étoient pas levés, lorsque ces petits malheureux alloient au collége, et le soir ils étoient déjà couchés lorsqu'ils revenoient de so-

académistes les plus célébres assurent qu'il n'y a point de cheval indomptable, et vous M. Grivel, vous voulez nous persuader qu'il est impossible de redresser un mauvais caractère ? appliquez donc mieux votre *naturam expellas furcâ*, etc. Horace qui ne philosophoit pas mal quand il vouloit s'en donner la peine, l'a bien appliqué, et si vous eussiez saisi le sens de son application vous eussiez dit : quand l'éducation d'un enfant a été mal soignée et défectueuse, quand on a laissé un champ libre aux mauvaises inclinations, qu'elles se sont enracinées profondément, qu'elles sont devenues comme naturelles, alors il est impossible de les reformer *naturam expellas furcâ* ect. Une étoffe qui a pris un mauvais pli ne reprend plus son premier état, et vous eussiez été d'accord avec les vrais philosophes tant anciens que modernes. Pardon, lecteur, si je me suis étendu si longuement sur ce sujet, mais je n'ai pu voir dans un ouvrage fait pour passer à la postérité la plus reculée, des principes si peu consolans, si peu réfléchis, si propres à nous abatardir et à nous replonger dans l'ignorance la plus stupide, sans en démontrer la fausseté.

ciété. Si ces peres dénaturés n'avoient pas eu la funeste ressource d'un collége, la nécessité les auroit forcés de s'occuper un peu plus de l'éducation de leurs enfans, ils auroient été plus sédentaires, et les soins qu'ils auroient été en obligation de prendre pour eux, les auroient peut-être retirés de tous ces passe-tems frivoles et quelquefois dangereux où ils passoient leur vie.

On me dira peut-être si les maîtres ne peuvent pas grand chose pour former les mœurs de ceux qui fréquentent leurs classes, il n'en est pas de même des pensionnaires qu'ils prennent. Ils les ont continuellement sous les yeux, ils veillent sur leurs actions comme sur leurs discours, et profitent de toutes les occasions pour réformer ce qu'il y a de vicieux dans leur caractère, & pour les porter à la vertu. Si cela étoit, les colléges produiroient au-moins un bien, mais par malheur cela n'est pas. Pour s'en convaincre, que l'on examine un peu ce qu'on appelle maîtres de quartier, préfets de pension etc. Ne sont-ce pas pour la plupart des jeunes gens sortant de dessus les bancs, ou des gens qui n'ont pas reçu eux-mêmes une bonne éducation; les corps ecclésiastiques,

tels que les Oratoriens, les Doctrinaires, etc., ne mettent-ils pas dans ces places importantes, des jeunes gens de 17 à 18 ans, sortant de leurs institutions, et qui auroient eux-mêmes besoin d'un mentor.

Le mouvement est nécessaire au développement des fibres et à l'accroissement des membres des enfans. Que penser donc de cette gêne insensée dans laquelle on les retient et dans les pensions & dans les colleges? vous croyez peut-être que les trois heures qu'ils passent en classe le matin et autant le soir, presque aussi immobiles que des statues, et dans la plus grande contention d'esprit, (parce que dans la mauvaise méthode que l'on suit, on les occupe toujours de choses au-dessus de leur portée), soient les seuls momens de la journée où ils soient contraints, vous vous trompez : la plus grande partie des six autres heures de la journée (*a*) est em-

(*a*) Ceci n'est point outré. Les enfans se levent dans les pensions à six heures du matin, et se couchent à huit heures et demie du soir; pendant ces quatorze heures et demie, ils ont pour dejeûner et se divertir le matin une demi-heure; pour diner et se divertir après, une heure et demie; pour goûter et se divertir, une demi-heure; enfin pour souper et se divertir après, une heure et demie; ainsi ils

ployée à faire ce qu'on appelle devoir ; c'est-à-dire à traduire du françois qu'ils ne comprennent guères, en latin qu'ils n'entendent point du tout, à l'aide d'un dictionnaire où tout les embarrasse et les dégoûte, ou bien enfin à s'enfoncer dans la tête, les principes abstraits et sottement compliqués d'un lourd et inintelligible rudiment. C'est ainsi que l'on contrarie perpétuellement la nature, c'est ainsi que notre éducation publique, qui devroit se proposer de fortifier le corps des éleves, tend au contraire à l'énerver en usant les organes, avant même qu'ils ayent pris tout leur accroissement.

Je pourrois m'étendre davantage sur ces différents articles, mais outre que les détails dans lesquels je serois en obligation d'entrer, seroient ennuyeux ou rebutans, je n'apprendrois rien de nouveau ; et depuis plus de trente ans que l'on écrit sur l'éducation, il n'est aucun de mes lecteurs qui ne sache déjà d'avance tout ce que j'aurois à lui dire. Venons en donc promptement aux moyens de faire dispa-

n'ont que quatre heures pour se divertir et prendre leur repas, et les dix autres heures et demie sont employées ou en classe ou à s'y préparer.

roître tous ces inconvéniens et tâchons de substituer à cette éducation vicieuse, une éducation plus raisonnable, et que la France puisse avouer.

Nouveaux Etablissemens substitués aux Universités, Séminaires et Collèges.

A tous ces établissemens mesquins, placés mal à propos dans le centre des villes, j'en substitue de plus spacieux, de plus commodes, situés dans le voisinage des grandes villes ou dans les endroits du Royaume les plus propres à remplir les vues que je vais développer. Deux ou trois de ces établissemens, suffisant pour quatre départemens en 1296 lieues de surface, je supprime sans balancer tous les autres, ces nouveaux établissemens auront une étendue plus ou moins grande, proportionnée au but que l'on se proposera dans chacun d'eux. Ceux qui seront situés dans le voisinage d'une grande ville commerçante et maritime seront plus considérables, plus spacieux que ceux qui seront près d'une ville d'une médiocre grandeur et dans l'intérieur du Royaume.

Pour rendre ce que j'ai à dire à ce sujet plus sensible, je vais donner une descrip-

tion topographique d'un de ces établissemens ; supposez un bâtiment formant un grand quarré plus ou moins long, coupé intérieurement dans sa longueur et dans sa largeur par d'autres bâtimens, de maniere à former six grandes cours égales, entourées toutes six de bâtimens; celle du milieu en entrant sera la cour des maîtres, c'est-à-dire que les maîtres logeront dans les bâtimens qui seront autour de cette cour, les cours situées à droite et à gauche, s'appelleront, l'une la cour des cuisines, l'autre la cour des arts, et les différents maîtres ou artistes nécessaires pour completter l'éducation des éleves, logeront dans les bâtimens qui formeront cette derniere. Les bâtimens autour des trois autres cours correspondantes, serviront à loger les pensionnaires ou éleves. Dans la premiere cour à main droite, seront les éleves de six à neuf ans; dans la suivante ceux de neuf à douze, et dans la derniere ceux de douze à quinze. La chapelle formant une petite coupole, sera au milieu du bâtiment au fond de la cour des maîtres; on y ménagera trois tribunes séparées les unes des autres, où les éleves des différentes cours se rendront chacun de leur côté, sans se rencontrer et se voir. On réunira à chaque établissement

des jardins et promenades aussi considérables que l'exigera le nombre des éleves, et que la situation du local qu'on aura choisi le permettra, on placera ces établissemens de maniere à pouvoir renfermer dans l'enclos, qui sera toujours le plus vaste possible, ou un ruisseau abondant, ou une petite riviere, ou un canal tiré d'une grande.

A l'extrémité de l'enclos opposé à celle où seront placés les bâtimens dont nous venons de nous occuper, on élevera dans l'établissement le plus convenable de chaque arrondissement de 1296 lieues de superficie; un autre bâtiment un peu moins grand, mais distribué à peu près de la même maniere, et destiné à recevoir les éleves qui sortiront des autres établissemens, et qui voudront se livrer ou à l'étude de la théologie, ou à l'étude de la médecine, ou à celle du droit. Ces trois sciences ne s'enseigneront que dans un seul établissement de chaque arrondissement comprenant quatre départements de 324 lieues de superficie chacun; les autres seront bornés à l'enseignement des langues, de l'histoire, de la géographie, de la morale et des arts; dans les départemens maritimes, comme ceux de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aunis, de la Guyenne,

de la Provence, auprès de la ville la plus commerçante, comme Rouen, Nantes, la Rochelle, Bordeaux, Marseille, il y aura un double bâtiment comme dans les établissemens principaux, mais où les éleves au lieu d'étudier la théologie, le droit et la médecine, apprendront tout ce qui a rapport au commerce, ceux qui se destineront à la mer y apprendront la manœuvre, le pilotage, prendront une idée de la construction des vaisseaux, etc.

Chaque arrondissement n'aura jamais plus de deux de ces établissemens, un du premier ordre, un du second, et un pour le commerce et la marine ; ainsi cinquante à peu près de ces établissemens suffiront pour tout le royaume. Les établissemens du premier ordre pourroient coûter, suivant les gens de l'art, deux millions cinq cent mille livres, et ceux du second ordre, quinze cent mille livres ; ainsi nos cinquante établissemens occasionneroient une dépense de quatre-vingt dix millions ; quelque considérable que paroisse cette dépense, elle se peut faire sans exiger du gouvernement ni des peuples, le plus léger sacrifice. Le produit de la vente de tous les colléges actuels, des grands et petits séminaires, le principal des fondations des bourses qu'on permettra de faire aux pro-

priétaires des grandes terres de chaque département, aux officiers municipaux des villes qui n'auront point d'établissemens dans leur voisinage, etc., couvriront toute cette dépense, et l'on pourra s'en convaincre en jettant les yeux sur le tableau que je joins ici en note. (*a*) Les revenus

[*a*] Il y a 300 colléges dont l'emplacement l'un dans l'autre peut être estimé cinquante mille livres; ainsi

la vente de ces 300 emplacements produira	15,000,000 l.	
Cent soixante-dix séminaires, tant grands que petits, à cinquante mille liv. l'un dans l'autre, produiront à la vente	8,500,000 l.	
Les revenus de ces 170 séminaires sont au moins de 8000 liv. l'un dans l'autre; ainsi le total de ces revenus montant à treize cent soixante mille livres, donneront un principal de	27,200,000 l.	70,700,000
Ajoutons pour le montant des fondations que les grands propriétaires, les hôtels-de-ville, etc. pourront faire un million environ, dont le principal formera	20,000,000 l.	

des colleges serviront à les doter, et si l'assemblée nationale par un décret irrévocable réunit à ces établissemens tous les revenus et maisons de quelques corps

Les cinquantes nouveaux établissements coûteront quatre-vingt quinze millions, savoir, trente du second ordre à quinze cent mille liv.	45,000,000 l.	95,000,000
Vingt à deux millions cinq cent mille liv. faisant la somme de	50,000,000 l.	
D'après ce tableau, la dépense excéderoit la recette de la somme de vingt-quatre millions trois cent mille livres, ci.		24,300,000

Mais si l'on considere 1°. qu'il y a déjà plusieurs établissemens du second ordre presque tout faits, comme la Fleche en Anjou; Pont-le-Voi près Blois; Juilli dans l'Isle de France; Soreze en Languedoc, etc. 2°. Que dans l'évaluation que nous avons fait des emplacemens des colléges, ceux des grandes villes sont infiniment au-dessous de leur valeur, on sera convaincu qu'il est très-possible de faire tous les changemens projettés sans exiger de l'état ni des peuples aucun nouveau sacrifice.

religieux

religieux riches, à mesure qu'ils s'éteindront ou seront sécularisés ou supprimés, leur dotation sera complette assez promptement ; ils se trouveront en état de faire toutes les dépenses nécessaires pour que rien ne manque à l'éducation et instruction des éleves, pour qu'on puisse accorder des places gratuites à tous les enfans des familles du Royaume, dont les peres peu riches auront bien mérité de la patrie, et pour faire aux maîtres qui auront utilement travaillé dans ces nouveaux établissemens, un sort assez avantageux pour les mettre à l'abri des caprices de la fortune.

J'ai divisé le pensionnât en trois bâtimens séparés, il ne pourra y avoir plus de trois cents éleves dans chaque, en douze divisions de vingt-cinq chacune. Ces divisions prendront leurs leçons les unes après les autres le matin et le soir ; la classe de six à neuf ans sous quatre maîtres ; celle de neuf à douze, sous six maîtres, et celle de douze à quinze, également sous six maîtres ; hors les tems d'exercices ou de leçons ; les douze divisions se réduiront à six, de cinquante éleves chacune, et seront surveillées par six directeurs. Si on ajoute un chef principal pour tout l'éta-

blissement, un préfet général, un chef et un trésorier pour chaque classe, on aura quarante deux personnes employées à l'éducation dans les établissemens du second ordre; savoir seize maîtres pour l'instruction, dix-huit pour la direction; trois chefs inférieurs, trois trésoriers et deux principaux chefs; les établissemens du premier ordre auront de plus trois autres classes, une pour la théologie, avec quatre professeurs, quatre directeurs, et un surveillant inférieur; une pour la médecine, et une autre pour le droit avec le même nombre de professeurs, de directeurs et de surveillans inférieurs; ainsi un établissement du premier ordre exigera trente deux personnes de plus en y comprenant trois trésoriers et deux chefs principaux particuliers à ces trois dernieres classes. (*a*)

[*a*] Je ne m'étendrai pas sur tout ce qui concerne l'administration de ces établissemens. Ces détails, quoiqu'importans, me meneroient trop loin, et ce que je dis ici suffit pour faire voir que je n'ai point perdu de vue cet objet essentiel. Les chefs et les surveillans sont en assez grand nombre pour qu'aucune partie soit négligée et pour que les abus qui pourroient s'y introduire, ne soient promptement apperçus et réformés.

Dans les établissemens destinés au commerce, à la marine, à l'art militaire, on substituera aux professeurs de théologie, de médecine et de droit, des professeur qui posséderont bien la pratique et la théorie du commerce, des professeurs d'hydrographie, de mathématique, etc.

Les cinquante nouveaux établissemens suffisans pour tout le Royaume, n'occuperont que onze cents soixante maîtres ou professeurs proprement dits, et quinze cents quatre-vingt personnes employées à diriger ou conduire les éleves, surveiller les maîtres, et prendre soin du temporel ; en tout, deux mille sept cents quarante personnes : mais si l'on fait attention que parmi les établissemens du premier ordre, il y en a huit au moins destinés au commerce, à la marine et à l'art militaire, et dont les maîtres n'ont aucun rapport avec les maîtres de nos colléges, ou pensions ordinaires, il paroîtra évident que, le nombre des maîtres employés dans les cinquante nouveaux établissemens, comparé avec celui des maîtres occupés à l'éducation actuelle, est au moins dans le rapport d'un à quinze, c'est-à-dire qu'il en faudra quinze fois moins,

On pourroit élever dans ces cinquante

établissemens plus de soixante mille jeunes gens. Or je doute qu'il y en ait actuellement autant dans tous nos colléges de France. Pour s'en convaincre, qu'on examine les calculs récens sur la population du Royaume. On fait monter à neuf cents cinquante mille, le nombre des enfans qui y naissent année commune. Comme il naît à-peu-près autant de filles que de garçons dans une année, ce nombre se trouve réduit à quatre cents soixante-quinze mille mâles; mais comme, selon les tables des probabilités de la durée de la vie, il en meurt dans les six premieres années à-peu-près la moitié, donc le nombre des mâles à cette époque sera réduit à deux cents trente-sept mille cinq cents. Le rapport des enfans riches à ceux des paysans et du peuple étant de six à cent à-peu-près, il en résulte qu'il y auroit au plus treize mille enfans dans le cas de recevoir ce qu'on appelle éducation, et si l'on observe que parmi les gens riches un grand nombre, sur-tout la haute noblesse, fait élever ses enfans sous ses yeux, que plusieurs mettent leurs enfans de très-bonne heure dans le commerce de détail, etc., on verra clairement que nos cinquante établissemens sont plus que suffisans, non-seule-

ment pour élever tous les enfans mâles des citoyens aisés, mais qu'on pourra destiner au moins un quart des places aux enfans du peuple. Ce sera un dédommagement qu'on offrira aux villes qui perdront leurs établissemens, on leur permettra de fonder un nombre de bourses proportionné aux revenus que les hôtels de ville font à leurs colléges actuels, et comme ces bourses seront à la nomination de tous les officiers municipaux réunis, on pourra se servir de ce droit pour exciter l'émulation parmi les artisans, encourager les talens utiles, récompenser les actions vertueuses, patriotiques. Les propriétaires des terres les plus considérables d'un arrondissement, les citoyens riches et bien intentionnés, les hôtels des villes qui, dans ce moment, n'ont point d'établissement destiné à l'éducation, auront la liberté de fonder des bourses dans les établissemens de leurs arrondissemens respectifs, et toutes ces fondations, en augmentant la dotation de ces nouveaux établissemens, offriront encore un moyen aussi sûr que simple de ne laisser dans aucun district des départemens, une bonne action ou un succès mérité sans récompense. En donnant un certain appareil à

la nomination des bourses, en motivant dans une assemblée publique, convoquée à cet effet, les raisons qui ont déterminé le choix des sujets; on pourra travailler efficacement à la réforme des mœurs générales. L'amour de l'estime publique, des faveurs & des distinctions, peut tout sur des cœurs françois; que de bien pourroient faire les gens en place, s'ils savoient tirer parti d'un sentiment si actif, si puissant et presqu'indestructible !

Les détails dans lesquels je viens d'entrer, doivent faire sentir que la différence qui se trouvera entre les anciens établissemens et les nouveaux, sera non-seulement à l'avantage de ceux-ci, mais encore qu'elle procurera le moyen de réunir tout ce qu'il y avoit de meilleur dans l'éducation ancienne à ce qu'on a jusqu'à présent imaginé de plus propre à perfectionner l'éducation moderne.

Chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, le corps étoit comme l'unique objet de l'éducation, et la culture de l'esprit n'y étoit qu'accessoire, encore n'y pensoit-on guères. Ces jeux publics, augustes et brillans; ces combats souvent homicides de tant de différentes especes d'athletes; ces courses; ces honneurs

presque divins rendus aux vainqueurs ne nous indiquent autre chose, dit M. Casthillon, que la préférence que les anciens donnoient aux exercices du corps sur la culture des sciences et des arts. Cette éducation étoit utile, elle étoit excellente et, sans contredit, la meilleure que l'on pût donner dans un temps où la force seule enchaînoit la victoire, aujourd'hui que nous nous conduisons par des principes différens; aujourd'hui que l'invention de l'art pyrobalistique a tué le courage, que nos soldats ne sont que des especes d'armes entre les mains de leurs officiers; aujourd'hui qu'on n'en vient presque jamais à l'arme blanche, et que le soldat le plus poltron et le plus lâche peut tuer l'homme le plus hardi et le plus courageux, c'est à la science qu'on a donné la préférence, & l'on a cru devoir soumettre le corps à l'esprit. Mais n'a-t-on point été trop loin à cet égard; la force du corps n'est-elle pas encore nécessaire à la guerre pour résister aux fatigues continuelles, aux marches forcées, etc. et ne se presse-t-on pas trop d'acquérir de la science? Nous sommes savans de bonne heure, mais les moyens que nous employons pour le devenir, ne nous ren-

dent-ils pas plus foibles, plus délicats, plus énervés? la santé n'est-elle pas le plus grand bien de la vie? sans elle est-il de bonheur pour l'homme? pourquoi donc risquer de l'altérer ou de la perdre pour vouloir faire de trop rapides progrès dans les sciences? quelqu'utiles qu'on les suppose, leur acquisition peut-elle jamais valoir le sacrifice qu'elle nous coûte. Exerçons l'esprit de la jeunesse, donnons-lui toutes les connoissances qui peuvent lui être nécessaires, faisons-lui cultiver les beaux arts; mais ne nous pressons point et ne négligeons pas les exercices du corps. Suivons la marche lente, mais sûre de la nature, épions ses développemens progressifs, et tâchons, en ornant l'esprit de nos éleves, de leur former un tempéramment vigoureux, et de leur conserver une santé ferme qui doit si essentiellement par la suite contribuer à leur bonheur.

Rien ne montre plus évidemment ce que peut une éducation, où les exercices du corps et de l'esprit sont sagement combinés, que celle qu'Amenophis donna à Sesostris son fils. Il rassembla tous les enfans mâles, nés le même jour que Sesostris, et les fit élever avec lui avec

les mêmes soins. On les accoutuma dès l'âge le plus tendre à une vie dure et laborieuse. On commença d'abord par des promenades proportionnées à leurs forces. La longueur de ces promenades augmentées graduellement devint telle qu'ils étoient en obligation tous les jours, quelque temps qu'il fit, de parcourir plus d'une lieue de chemin pour aller chercher leur déjeuner. La course à pied et à cheval étoit leur amusement ordinaire et tout le temps qui n'étoit pas pris par l'étude de la morale, des sciences et des arts, étoit constamment employé à acquérir, par des exercices très-variés et très-pénibles, toute la force et toute la souplesse dont leur corps étoit susceptible. Aussi leur tempérament se fortifia tellement que, lorsque Sesostris partit à l'âge d'environ quarante ans pour cette fameuse expédition qui étendit son empire depuis le Gange jusqu'au Danube, il lui restoit encore dix-sept cents de ses condisciples qui contribuerent beaucoup au succès de son entreprise.

Ce fait, qui contredit formellement les tables sur la probabilité de la durée de la vie humaine, a paru dénué de vraisemblance à l'auteur de l'origine des loix,

des sciences et des arts. Il observe 1°. que l'expérience nous apprend que de mille enfans qui naissent en même-temps, il n'en reste, au bout de quarante ans, qu'un peu plus du tiers, qu'ainsi, pour qu'il restât encore mille sept cents compagnons de Sesostris, lors de son expédition, il auroit fallu que le nombre des enfans mâles nés en Egypte le même jour que Sesostris montât à plus de cinq mille. 2°. Qu'il naît à-peu-près autant de garçons que de filles; la totalité des enfans nés en Egypte le même jour que Sesostris, monteroit donc à plus de dix mille: que quelque peuplée que puisse avoir été anciennement cette contrée, comment se persuader qu'elle l'ait été assez pour qu'il y pût naître chaque jour plus de dix mille enfans. 3°. Enfin, qu'en examinant le nombre des enfans qui naissent à Paris, on trouve qu'une population de quatre cents mille ames ne donne que soixante-quatre naissances par jour, par conséquent trente-deux à trente-trois mâles; qu'en calculant d'après ce fait, et supposant en Egypte vingt-sept millions d'habitans en état d'avoir des enfans, il n'en résulteroit que quatre mille trois cents vingt naissances, nombre bien éloigné de

dix mille ; que pour se retrouver au pair, il faudroit supposer plus de soixante millions d'habitans dans l'Egypte, nombre trop exhorbitant pour qu'on puisse l'admettre.

On peut répondre, pour justifier Diodore qui assure le fait, 1°. que l'expérience citée par l'auteur de l'origine des loix, etc. ne prouve rien contre le fait en question. L'expérience démontre à la vérité que sur mille enfans nés le même jour il en meurt à-peu-près les deux tiers dans quarante années ; mais c'est qu'on prend pour termes de comparaison des enfans diversement élevés, de conditions très-différentes, et souvent obligés de vivre sous une température très-variée, au lieu que les compagnons de Sesostris avoient été tous élevés très-durement, dans le même endroit, de la même maniere en tout point et avec le plus grand soin. Cette différence dans l'éducation doit produire une différence énorme dans le résultat, et si les faits de cette nature étoient plus multipliés, l'on pourroit peut-être assurer que sur mille enfans és le même jour, élevés tous ensemble et de la même maniere que Sesostris, il n'y auroit pas un tiers de morts en quarante années, assertion prouvée par

ce qui se passe dans nos pensions bien réglées où il est rare de voir mourir des pensionnaires ; du moins pendant vingt ans que j'ai vu des pensions, je n'en ai pas vu mourir un seul ; assertion qui rend très-vraisemblable le récit de Diodore, puisque d'après M. Goguet lui-même il pouvoit naître par jour en Egypte deux mille cent soixante mâles.

2°. L'observation qu'il naît autant de filles que de garçons, quoique vraie en général, et lorsqu'on compare un assez long espace de temps, souffre plusieurs exceptions pour des faits donnés. Pour s'en convaincre il suffit de jetter les yeux sur les tables qui ont servi aux philosophes à fixer leurs calculs. Sur vingt années il n'y en a pas une où les naissances soient en nombre égal. En 1777 par exemple, il est né dans le royaume 998,191 enfans, et en 1778, il n'en est né que 932,800. La différence de 65,391 est considérable pour deux années qui se suivent immédiatement. Que seroit-ce si l'on comparoit des années plus éloignées, comme 1777 et 1773, dans laquelle les naissances ne s'éleverent qu'à 900,438? Mais ce n'est pas tout : on a évalué, d'après les extraits des registres de paroisse,

la somme des naissances pendant une année à une quantité quelconque, et en divisant cette somme en trois cents soixante-cinq parties, le produit a donné les naissances de chaque jour. Ce calcul n'est-il pas visiblement fautif? n'y a-t-il pas des saisons où il naît beaucoup plus d'enfans que dans d'autres. Des jours où il n'en naît presque point, d'autres où les sages-femmes et chirurgiens d'une ville peuvent à peine suffire? N'est-il pas vrai qu'il n'y a point de paroisse ou ville du royaume où l'on ne puisse dire que tel ou tel jour il est né plus ou moins d'enfans; que par conséquent il y a des jours où, dans toute l'étendue du royaume, il naît plus d'enfans que dans d'autres? N'est-il pas encore sûr qu'il y a des jours où il naît plus de garçons que de filles, d'autres où il naît plus de filles que de garçons, quoiqu'en réunissant toutes les naissances d'une ou plusieurs années, on puisse dire avec vérité qu'il est né autant de filles que de garçons, parce que dans un grand espace de temps, l'un se trouve compensé par l'autre. Pourquoi ne croirions-nous pas que le jour de la naissance de Sesostris a été un des jours de cette année-là, où il est né en Egypte plus d'enfans mâles,

puisque non-seulement ce fait ne choque pas la vraisemblance ; mais même qu'il est assuré par un historien, qui mérite quelque confiance ? M. Goguet convient, d'après son calcul, qu'il pouvoit naître en Egypte 4320 enfans par jour, ou 2160 mâles ; mais comme je viens de prouver que ces sortes d'evaluations moyennes sont contredites par toutes les observations, quand il s'agit d'un jour donné, et n'ont une certaine exactitude que dans les appréciations générales et pour des espaces de temps d'une assez longue étendue, on peut supposer qu'il est né le même jour que Sesostris trois mille mâles au moins, et que sur ces trois mille élevés avec le plus grand soin et de la maniere la plus propre à leur former un tempérament fort et vigoureux, il n'en est mort qu'un peu plus du tiers dans l'espace de quarante années, et qu'il n'est point étonnant ni contre la vraisemblance qu'il en restât encore 1700, lors de l'expédition en question.

3°. Enfin pour ne laisser aucun doute à ce sujet et démontrer évidemment que le récit de Diodore est admissible, et qu'on ne peut raisonnablement le rejetter, observons que, suivant les recherches les

plus exactes, et dont M. Goguet admet l'authenticité, la population de l'Egypte montoit au moins sous ses premiers Rois, à vingt sept millions, c'est-à-dire, à trois millions de plus que nous n'évaluons la population du royaume de France. Or, si d'après les tableaux des naissances envoyés au gouvernement, la population de France, où le nombre des Célibataires, des Ecclésiastiques, des Moines, des Religieuses, etc. est énorme, il naît annuellement un million à-peu-près d'individus ou deux mille sept cents quarante par jour, peut-on révoquer en doute qu'en Egypte où le mariage étoit singuliérement honoré, où l'on ne voyoit aucun Célibataire, où les femmes étoient prodigieusement fécondes, où l'on étoit obligé d'élever tous les enfans, même ceux qui étoient issus d'un commerce illicite, où la population étoit de trois millions plus forte que la nôtre, où le luxe dépopulateur qui fait tant de ravages parmi nous, étoit inconnu, où l'on punissoit griévement tous ceux qui osoient quitter la profession de leurs peres; peut-on, dis-je, révoquer en doute qu'il pût naître, dans un semblable pays, deux fois autant d'individus que dans le nôtre?

Mais n'admettons qu'un tiers en sus du nombre des enfans qui naissent annuellement en France, et voilà la possibilité du fait démontrée.

Je me suis arrêté un peu de temps sur ce fait, parce qu'il est essentiellement lié à mon sujet, et qu'il prouve ce que peut une bonne éducation : d'ailleurs l'ouvrage de M. Goguet étant entre les mains de tout le monde et justement estimé, j'ai cru devoir réfuter une opinion, qui auroit pu induire en erreur les lecteurs qui n'ont pas le temps d'approfondir ce qu'ils lisent, et qui s'en rapportent aveuglément à un auteur qui jouit d'une bonne réputation. J'en reviens à mes nouveaux établissemens.

La description que j'en ai faite et les détails dans lesquels je suis entré précédemment, doivent faire voir que mon but a été de rapprocher l'éducation moderne de l'éducation ancienne, et de combiner mon Plan de maniere à réunir tout ce qu'il y a de plus avantageux dans l'une, à ce que nous reconnoissons de meilleur dans l'autre ; à procurer à nos éleves des connoissances utiles et solides, sans jamais nous écarter de la marche indiquée par la nature, et sur-tout sans négliger les exercices propres à leur former un bon

tempérament.

tempérament. On va juger si j'ai atteint le but que je me suis proposé ; voici ma méthode.

Nouvelle méthode d'instruction.

PREMIERE CLASSE.

Le pensionnat a été divisé en trois parties, contenant chacune trois cents éleves du même âge. Dans la premiere, composée des éleves de six ans, qui y resteront jusqu'à neuf, les exercices dirigés par quatre maîtres, deux le matin et deux le soir, commenceront à six heures du matin, et ne dureront jamais plus d'une heure. Les trois cents éleves de cette classe seront partagés en douze divisions de vingt-cinq chacune, qui prendront leurs leçons alternativement, de maniere que chaque maître n'aura jamais plus de vingt-cinq éleves à surveiller à la fois. La premiore et la seconde division, par exemple, commenceront à six heures, sous chacune un maître, dans une salle séparée. A sept heures, la troisieme et la quatrieme succéderont à la premiere et à la seconde, ainsi de suite. Le soir on recommencera la même chose et dans le même

ordre ; ainsi chaque division prendra régulièrement deux leçons par jour, d'une heure chacune. Ces leçons auront pour but d'apprendre à lire, à écrire, les premieres notions de l'arithmétique, de l'histoire de France, de la géographie. On parviendra aisément à donner aux enfans toutes ces connoissances sans les ennuyer et sans courir les risques de trop fatiguer leurs organes, si l'on ne s'écarte jamais de ce principe d'Horace : *segnius irritant animos demissa per aurem quam quae sunt oculis subjecta fidelibus*. Si, par exemple, on veut leur apprendre à lire, car je suppose que les enfans, en entrant dans les nouveaux établissemens, ne le sauront pas, et ce seroit même peut-être un bien qu'ils ne le sussent pas, parce qu'à cet âge un grand nombre est déjà dégoûté d'apprendre par la mauvaise méthode qu'on emploie souvent, si l'on veut, dis-je, leur apprendre à lire, on pratiquera dans un des murs de la salle d'exercice un grand placard divisé par cases de six ou huit pouces quarrés formant plusieurs rangs de vingt-quatre chaque. Ces cases seront remplies par des cubes de mêmes dimensions, dont trois côtés seront garnis de lettres de différentes formes et grandeurs.

On commencera par exposer aux yeux des éleves, la lettre A ; on la fera bien examiner à tous en particulier et nommer, puis on passera à la lettre B, puis à la lettre C et D, après l'on reviendra sur la premiere qu'on leur fera nommer de nouveau. Quand ces quatre premieres lettres seront bien connues de tous les éleves, on y joindra les quatre suivantes, et l'on suivra la même marche. Enfin quand toutes ces lettres majuscules de l'alphabet seront connues, on passera aux petites du caractere connu sous le nom du *gros Canon*, puis aux lettres du caractere petit *Saint-Augustin*, qui se rapproche le plus de l'écriture. Ensuite on présentera successivement les trois autres côtés des cubes, où il y aura plusieurs lettres réunies formant un son. D'abord ce seront les voyelles nazales et labiales AN, IN, ON, UN, EU, OU ; puis les diphtongues OI, OIX, OIS, UI, OUI, IEN, IEU. Quand les éleves seront bien exercés à ces différentes prononciations, on fera passer sous leurs yeux les variétés d'ortographe qui se rapportent à chacune d'elles : par exemple, à la voyelle nazale AN, on ajoutera AM, EAN, EN, EM, AEN, qui se prononcent de la même

maniere que AN, quoique s'écrivant différemment. Ainsi pour les autres. Ensuite on réunira les monosyllabes qui se rapportent à chacune d'elles en commençant par la consonne B, on exposera à leurs yeux les mots BAN, BANC, BAIN, BON, etc. Après, on choisira des mots de deux syllabes qui auront du rapport à ce qui sera déjà connu, comme BONBON, BAMBOU, etc. Aux mots de deux syllabes on en fera succéder de trois, ainsi de suite. Cette maniere d'apprendre à lire est aussi sûre que divertissante, même pour les enfans du premier âge, et m'a parfaitement réussi pour mes enfans qui, à l'âge de trois ans, connoissoient très-bien toutes leurs lettres et lisoient passablement à quatre. L'essentiel est de ne pas se presser, de revenir souvent sur tout ce qu'on a fait apprendre, de ne jamais rien montrer de nouveau avant que les enfans sachent parfaitemeut tout ce qu'on leur a enseigné précédemment, et d'avoir l'attention de disposer les leçons, de maniere que celle de la veille serve toujours d'introduction à celle du lendemain. En suivant cette méthode exactement, les enfans saisissent sans effort et avec une facilité étonnante les choses les

plus difficiles qu'ils ne pourroient apprendre selon notre usage actuel, qu'après avoir essuyé nombre de mauvais traitemens et répandu beaucoup de larmes. On suivra la même marche pour leur faire connoître leurs chiffres et leur montrer les premiers élémens du calcul. On substituera aux cubes où sont les lettres, des cubes à chiffres, on leur fera voir, examiner et nommer séparément les dix premiers. Quand ceux-ci seront bien connus, et que les éleves ne les confondront plus, on leur dira que toutes les fois qu'on réunit deux chiffres ensemble, le premier marque toujours des dixaines et le second des unités. On réunira pour exemple deux 11, puis 1 et 2, etc. jusqu'à vingt, ainsi de suite. Dans les récréations qui seront toujours très-longues dans cette premiere classe, les directeurs tantôt s'amuseront avec des jettons, avec des palets qu'il faudra compter, tantôt on jouera aux barres en assez grand nombre, on se mettra tant d'un côté, tant de l'autre, et chacun à son tour sera chargé de compter les combattans, afin qu'il n'y en ait pas plus d'un côté que de l'autre. Mille autres jeux fourniront aux directeurs des occasions de leur apprendre à compter et de les

obliger, sans qu'ils s'en doutent, de mettre en pratique tout ce qu'on leur aura enseigné dans les leçons précédentes. Quant à l'histoire, rien ne sera plus aisé que de leur en apprendre les élémens et de les graver dans leur mémoire d'une maniere ineffaçable. On aura pour cela recours aux tableaux, mais on ne tapissera pas les murs des salles d'exercices de tableaux historiques, de cartes de géographie, etc. comme Mme. de Genlis l'a fait pour Adele, parce que l'expérience apprend que la multiplicité des objets présentés à la fois, distrait perpétuellement les enfans, retarde les succès de cette méthode qui est excellente, et met dans l'esprit une confusion difficile à dissiper. On ne présentera jamais qu'un objet à la fois, pour réunir sur lui seul toute l'attention dont un enfant de ce premier âge est susceptible. On commencera donc pour l'histoire de France, par exemple, qui sera la premiere dont on s'occupera, par exposer aux yeux des éleves, sur le mur d'un des côtés de la salle, le tableau de Clovis, avec son nom au bas, l'année de son avénement au trône, et celle de sa mort, écrits en gros caracteres dorés. Quand les éleves connoîtront bien le portrait de

Clovis, et sauront imperturbablement l'époque de son couronnement et de sa mort, on passera au tableau de son successeur, et ainsi de suite jusqu'au Roi régnant. Tous les différens tableaux des Rois de France, une fois bien connus, et la chronologie de leurs regnes bien gravée dans la mémoire des éleves, on fera reparoître le premier tableau, mais un peu compliqué, c'est-à-dire, qu'autour du portrait de Clovis, qui sera dans le milieu, on représentera les principales circonstances de son régne. Le maître expliquera les différentes parties du tableau le plus briévement, mais le plus clairement que faire se pourra, et le tableau ne disparoîtra point que tous les éleves ne soient en état de donner l'explication de ces différentes parties. On passera ensuite au tableau du successeur, également compliqué, et ainsi de suite jusqu'au Roi régnant. Cette maniere d'apprendre l'histoire, parfaitement à la portée des enfans de ce premier âge, aura encore un autre avantage bien précieux qui est de les accoutumer de bonne heure à parler publiquement et à rendre compte, d'une maniere nette et précise, de toutes leurs petites connoissances. Quelles leçons

de morale pourroit offrir à un jeune prince cette maniere d'apprendre l'histoire, si son instituteur savoit en tirer parti ! Je voudrois qu'un des côtés de la salle où le jeune prince, ainsi élevé, prendroit ses leçons, fût tapissé par les tableaux des Rois ses prédécesseurs. Les mauvais Rois, les fainéans, les foibles y seroient représentés plus ou moins rembrunis, les cadres qui renfermeroient leurs portraits plus ou moins enfumés ou mal-propres. Les Rois qui, pendant leur regne, auroient fait quelques actions louables, mais pas assez pour être mis au nombre des bons Rois, auroient autour de leurs portraits quelques endroits plus ou moins clairs ; quelques portions correspondantes de leurs cadres seroient dorées et propres, et le reste plus ou moins rembruni. Charlemagne, le bon Henri, etc. seroient représentés sur un fond très-clair et très-gai, et les cadres de leurs portraits seroient magnifiquement dorés. Quel livre de morale comparable à cette collection de tableaux pour un jeune prince qui auroit déjà une légere connoissance de l'histoire de son pays ! En est il de mieux proportionné au degré d'intelligence de ce premier âge ? en est-il de plus capable d'inspirer l'amour du bien

et l'horreur du vice? Je ne le crois pas.

Les premiers élémens de géographie ne seront pas plus difficiles à enseigner que ceux d'histoire. On commencera par exposer à leurs yeux un grand tableau, fond très-clair, représentant la mer et une portion du continent, avec des caps, des golphes, des anses, des îles, des presqu'îles, etc., et chacune de ces parties sera distinguée par la dénomination qui lui est propre, écrite au-dessus ou à côté, en gros caracteres. Le maître expliquera ce tableau et fera répéter cette explication par les éleves; quand il se sera assuré qu'ils connoissent bien les différentes parties du tableau, et qu'ils ne les confondent plus les unes avec les autres, on substituera à ce tableau un autre absolument semblable, mais dans lequel on aura supprimé les noms des caps, golphes, etc. et s'ils distinguent et nomment chaque partie sans hésiter, on est sûr qu'ils ont une véritable connoissance de la chose qu'ils nomment, et qu'ils en ont une idée juste; alors, au tableau qui peut servir comme d'introduction à la géographie, on fera succéder le plan topographique, bien propre et bien lavé, de la maison d'institution, avec toutes ses annexes, comme enclos, promenades, ri-

viere, etc. Les éleves, d'après la premiere explication du maître, reconnoîtront facilement des objets qu'ils voient tous les jours, sur-tout si on a donné à chaque partie du plan un développement suffisant. Quand ils seront bien familiarisés avec ce plan, et qu'ils ne se tromperont plus sur la dénomination et la situation respective de chaque partie, on mettra en sa place un autre plan un peu plus compliqué, qui comprendra la maison d'institution avec tout le terrein que l'on peut découvrir, soit de la maison, soit des promenades, mais avec moins de développements, de maniere que l'échelle du premier plan sera au moins réduite de moitié, et formera une carte d'autant plus intéressante pour nos éleves, qu'elle ne leur offrira que des objets connus. A cette carte succédera celle de la province, mais dans laquelle on ne marquera que les principales villes, les rivieres, les montagnes ou collines avec leurs noms en gros caracteres. Avant de passer à la carte des provinces voisines, et pour s'assurer s'ils savent bien le nom des villes et leur situation respective, on leur fera toujours passer sous les yeux une carte semblable à celle qu'ils auront étudiée, mais sur laquelle il n'y aura rien

d'écrit; et on les obligera de marquer la position de tous les objets qu'ils auront vus sur la carte précédente. On ne manquera jamais de suivre cette méthode pour toutes les cartes suivantes, qui contiendront les provinces voisines de celles où se trouve la maison d'institution, la France, les états voisins de la France, enfin l'Europe, allant toujours d'un objet connu à un que l'on cherche à connoître.

Lorsque les éleves connoîtront bien la position de leur pays relativement aux autres provinces du Royaume; celle du Royaume, relativement aux autres Etats de l'Europe; lorsqu'ils connoîtront bien la position et le nom des principales villes, celle des montagnes, celle des fleuves et des rivieres principales, etc. on leur dira que l'Europe, dont ils viennent de connoître les différentes parties, n'est que la quatrieme portion de la terre, qu'il y en a encore trois autres qui ne seront pas moins intéressantes pour eux, et pour les en convaincre, on fera paroître sur le mur une mappemonde plus grande que celle que l'on rencontre dans les Atlas ordinaires, où les quatre parties distinguées par des couleurs différentes, n'offriront autre chose à la vue que leurs noms écrits en gros caracteres. Les mers qui entourent

ces quatre parties seront lavées proprement en verd-d'eau plus ou moins foncé, pour distinguer les principales divisions qu'on en a faites, et le nom de chaque division y sera aussi écrit en gros caractere. Cette mappemonde ainsi débarrassée de tous les mots entassés avec confusion dans les mappemondes ordinaires, paroîtra sous une forme moins rebutante, et ne présentera précisément aux éleves que ce qu'on veut leur apprendre pour le moment, c'est-à-dire, la dénomination des quatre parties du monde, des principales divisions de la mer qui les entoure, et la position respective de toutes ces parties les unes à l'égard des autres. A cette mappemonde en succédera une autre entierement semblable, qui contiendra, outre les dénominations des parties déjà connues, celles des principaux lacs, des plus grands golphes, des fleuves, des principales rivieres, des plus hautes montagnes, et quand les éleves posséderont bien ces notions générales, on leur présentera une mappemonde semblable aux deux précédentes, mais où il n'y aura aucuns noms écrits, et on les obligera de répondre aux questions qu'on leur fera sur toutes les parties connues, d'en dire le nom, d'en marquer exactement la position, etc. on suivra la même marche

pour les cartes particulieres de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique ; et l'on ne perdra jamais de vue cette vérité confirmée par l'expérience, que la meilleure maniere de bien apprendre aux enfans ce que l'on veut leur enseigner, c'est de leur enseigner peu de choses à la fois. Ils saisissent beaucoup mieux ce qu'on leur dit, et leurs idées se classant avec beaucoup plus d'ordre et de précision, assurent pour la suite, les plus heureux succès. En un mot, on se donnera bien de garde d'imiter ces mauvais fleuristes qui, pour hâter le développement des plantes qu'ils cultivent, les arrosent perpétuellement, les suffoquent ou les noient. Peu, mais bien, doit être la devise de tous les bons maîtres.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que des connoissances propres à orner l'esprit de nos éleves ; passons maintenant à la méthode qu'il faut employer pour leur former le cœur. Portons-les de bonne heure à la piété, tâchons de développer le germe des vertus, qui doivent par la suite contribuer si essentiellement à leur bonheur, et à celui de tous ceux qui les environneront ou dépendront d'eux. C'est-là le devoir le plus important des maîtres, mais c'est aussi le plus difficile à remplir,

celui qui exige le plus de soin, de vigilance, d'adresse et de persévérance. L'étude de la religion et de la morale doit être l'étude de tous les jours, c'est-à-dire, que les maîtres et les directeurs ne doivent jamais laisser passer l'occasion qui se présentera de les instruire, sans en profiter. Les instructions indirectes, celles qui naissent naturellement de leur curiosité, de leurs jeux, de leurs contestations, font beaucoup plus d'impression sur eux, dans ce premier âge sur-tout, que les directes; aussi c'est la marche qu'on suivra constamment. On ne leur mettra point entre les mains de cathéchisme. Les réponses sèches, abstraites, entortillées, qu'on y trouve à chaque page, ne conviennent point à cet âge, et seroient plus propres à les dégoûter d'une étude qui doit les occuper presque continuellement qu'à les instruire. On commencera à les faire lire dans le grand livre de la nature, c'est-là le livre qui leur convient et le plus à leur portée. C'est en leur faisant contempler le magnifique spectacle de l'univers; c'est en leur faisant considérer les sublimes merveilles qu'il renferme, qu'on ex-

citera leur admiration, et qu'on les conduira par une route semée de fleurs, à la cause premiere de tout. Les traits frappans de grandeur, de puissance, de sagesse, de bienfaisance qu'ils découvriront sans cesse dans cette intéressante étude, disposeront leurs cœurs sensibles et purs à la plus juste reconnoissance, et ce sentiment s'augmentant en proportion des nouvelles lumieres que leur esprit acquerra de jour en jour, fera sur leur ame encore tendre, une impression forte et durable, d'où naîtra nécessairement la plus solide piété. On l'entretiendra par des prieres courtes, mais onctueuses, et l'on évitera soigneusement de rien dire ou faire devant eux qui soit dans le cas de l'altérer. Ils n'iront à l'Eglise que les Dimanches et jours de Fêtes, le matin pour y entendre la Messe, et le soir pour y assister à l'office; mais pour leur donner une juste idée de la sainteté du temple où réside la majesté divine, du respect et de la modestie qu'ils doivent y apporter; on n'y entrera jamais sans s'y être auparavant préparé. Les directeurs un quart-d'heure avant l'office, feront cesser tous

les jeux, rassembleront les éleves dans leurs salles, leur diront quelques mots sur les dispositions où ils doivent être pour remercier dignement le souverain créateur de toutes choses, des bienfaits qu'il leur accorde tous les jours si libéralement, et pour se réunir au prêtre dans l'oblation du sacrifice de J.-C., et les meneront en suite en silence dans la tribune qui leur sera destinée. Pour que rien ne puisse y détourner leur attention, le chef de la maison d'institution aura soin d'exiger de tous ceux de la maison, qui assisteront à l'office, comme domestiques, maîtres, artistes, ouvriers, etc. qu'ils s'y comportent avec la décence et le respect qui conviennent à un lieu aussi saint. C'est en prennant toutes ces sages précautions qu'on parviendra à accoutumer les jeunes éleves à regarder l'église comme la maison du Seigneur, et comme un lieu de prieres et de recueillement.

On sera peut-être étonné de ce que je n'exige pas qu'on envoye les éleves tous les jours à l'église pour y assister à la Messe, comme cela se pratique dans tous les colléges. Je crois avoir de fortes rai-

sons pour ne point adopter l'usage reçu. Les voici : on en pourra juger.

Je suis aussi persuadé que qui que ce soit, que de toutes les prieres la plus agréable à Dieu, la plus efficace, est le sacrifice de la Messe ; je regarde même comme une pratique excellente de dévotion, l'usage où sont certaines personnes d'entendre tous les jours la Messe, pourvu qu'elles y assistent avec le recueillement et les dispositions nécessaires, qu'elles ne portent point dans la maison du Seigneur leurs projets, leurs idées de fortune, d'ambition et de grandeur, et qu'elles s'y occupent uniquement du grand mystere que la Foi des Chrétiens admire et adore avec un profond respect et un saint tremblement. Mais exiger que des enfants naturellement légers et portés à la dissipation, qui n'ont que des idées très-imparfaites de la Religion, et dont le jugement ne peut être assez développé pour en sentir la nécessité, en saisir l'ensemble et les motifs, qui n'ont enfin que des notions peu claires de leurs obligations, passent tous les jours, dans le recueillement et avec une attention soutenue, le temps de la Messe ; c'est vouloir

l'impossible ; c'est exposer leur piété au plus dangereux de tous les écueils, à faire par crainte et par habitude, ce qu'ils devroient faire librement et par amour; c'est étouffer dans leur principe tous sentiments religieux, donner, je ne dis pas de l'indifférence pour les choses du salut, mais un dégoût qui se fortifie insensiblement, et qui m'a toujours paru comme une des causes principales de l'irréligion. Ne soyons point assez déraisonnables pour vouloir que des enfants atteignent à la perfection chrétienne; contentons-nous de leur faire remplir leurs obligations indispensables; parlons-leur souvent de la bonté, de la puissance du créateur; faisons-leur admirer ses ouvrages; échauffons leur imagination ; inspirons-leur des sentiments religieux, que nous entretiendrons avec soin, leur piété sincere et solide s'augmentera à mesure qu'ils feront des progrès dans l'étude de la Religion, et nous parviendrons aisément, et à l'aide du bon exemple, à en faire de véritables Chrétiens. J'ai été tant de fois témoin de la répugnance des écoliers à aller à la Messe, des irrévérences, des murmures, du dégoût qu'elle

entraînoit, et qui malheureusement s'est conservé long-temps après leur sortie du collége, que je ne saurois trop insister sur la suppression d'un usage qui peut occasionner des inconvéniens aussi graves.

A ces premieres notions de religion qu'on développera peu à peu, proportionnellement aux progrès des éleves, on tâchera de leur inculquer les principes de la morale, fondés sur la loi naturelle, et dont les rapports sont sensibles : on leur représentera qu'ils sont arrivés nuds dans ce monde, et si foibles que, sans le secours de leurs parens, ils auroient infailliblement péri : on leur dira qu'ils périroient encore actuellement, si leurs semblables, plus forts et plus vigoureux qu'eux, ne labouroient la terre pour la forcer à produire le bled qui sert à leur nourriture journaliere, et ne les garantissoient des fléaux destructeurs qu'ils ne pourroient éviter sans leur secours; on leur rendra sensible cette vérité remarquée par M. de Buffon, que l'homme ne peut que par le nombre, n'est fort que par la réunion, n'est heureux que par la paix ; on leur fera remarquer que la né-

cessité de la société, dont le but ne peut être que d'assurer à chaque individu propriété, sûreté et liberté, et suivant toujours cette chaîne de raisonnemens tous à leur portée, on en déduira l'origine des vertus et des vices. En effet, c'est par la justice que ces droits imprescriptibles de propriété, de liberté, de sûreté, se conservent; c'est donc de l'observation ou de l'inobservation de la justice que naissent les vertus ou nos devoirs, les vices, ou ce qui s'oppose à l'observation de nos devoirs. Les vertus ou nos devoirs qui sont la piété, l'humanité, la probité, le patriotisme, la valeur, la prudence, la tempérance, etc. renferment tout ce qui peut contribuer au maintien de la justice. Les vices qui sont l'impiété, l'inhumanité, la mauvaise foi, la lâcheté, l'imprudence, l'ingratitude, les excès en tout genre, etc. renferment tout ce qui s'oppose à l'observation de nos devoirs, à la conservation de nos droits et au maintien de la justice. De l'observation exacte de nos devoirs, naît la tranquillité de l'ame ou la félicité, vraie récompense de la vertu; comme de

l'inobservation de nos devoirs naissent les remords qui troublent la paix de l'ame, et empoisonnent la vie, vraie punition du vice. De là, on les conduira à la connoissance de ce sentiment intérieur qui nous avertit perpétuellement du bien et du mal que nous faisons, par les plaisirs ou les remords qu'ils nous causent, et qu'on appelle conscience, et on les forcera de conclure, que pour jouir de tous les avantages de la société et d'une félicité durable, il faut nécessairement être juste et vertueux pour les familiariser avec cette progression d'idées, et leur en faire bien saisir les rapports et la liaison, on pourra en faire un tableau, qui restera exposé dans leurs salles d'exercices, et auquel on les rappellera toutes les fois qu'ils se laisseront dominer par quelque vice. Cette morale universelle, convenable à tous les peuples du monde, fondée sur des rapports qu'on peut rendre sensibles, et developper plus ou moins, est parfaitement à leur portée. A mesure qu'ils feront des progrès dans la religion, on leur fera voir que la morale de l'évangile n'est que le développement de cette morale uni-

verselle que Jesus-Christ a épuré, et à laquelle il a donné toute la perfection dont elle étoit susceptible, etc. Pour assurer de plus en plus le progrès des éleves dans l'importante étude de la religion, on commencera dans cette premiere classe à leur en apprendre l'histoire; mais on se bornera aux grandes époques, et on suivra la même marche que nous avons indiquée pour l'histoire, que par comparaison, nous pouvons appeller profane, parce que cette marche est la plus naturelle et la plus propre à instruire en amusant. Le premier tableau représentera la création; le second, Adam et Eve dans le paradis terrestre, jouissant sans fatigues et sans soins de tous les dons du Créateur; le troisieme, Adam et Eve, après leur péché, privés de tous les avantages dont ils jouissoient, obligés de travailler la terre pour la forcer à fournir ce qu'elle leur produisoit si libéralement et d'elle-même avant leur faute. Delà, l'origine des arts et métiers de premiere nécessité; le quatrieme représentera Noé et sa famille construisant l'arche par l'ordre du Seigneur; le cinquieme, le déluge universel et l'arche flottant sur

les eaux au gré des vents, ainsi de suite jusqu'à la naissance de Jesus-Christ; en ne prenant que les grandes époques avec leurs dates, et compliquant peu à peu les tableaux, à mesure que les éleves feront des progrès, et lorsqu'ils posséderont parfaitement les premiers. Si l'on veut varier un peu cet amusement et leur donner les mêmes instructions d'une maniere plus intéressante encore, et peut-être plus agréable, on pourra avoir recours à l'optique et à la lanterne-magique, conseillés par madame de Genlis. Les tableaux de la création, du paradis terrestre, des premiers travaux d'Adam, du déluge, etc. formeroient entre les mains d'un artiste intelligent des perspectives charmantes, bien capables de fixer l'attention des jeunes éleves. On réservera, pour la lanterne magique, les tableaux dont les sujets ne seront pas propres à la perspective. En variant ainsi leurs amusemens, on parviendra à leur graver dans la mémoire, d'une maniere inéfaçable, les grandes époques et les traits les plus intéressans de l'histoire sacrée et profane, sans leur faire éprouver ni contrariété ni dé-

goût, et sans même qu'ils s'apperçoivent qu'on cherche à les instruire.

Ainsi, apprendre à lire, à écrire, et les premiers élémens du calcul, acquérir des notions courtes, mais claires et précises de religion, de morale, d'histoire sacrée et profane, et de géographie; voilà l'occupation des jeunes éleves pendant les trois premieres années qu'ils passeront dans la maison d'institution, c'est-à-dire, depuis six ans jusqu'à neuf. Voyons maintenant à quoi on les occupera pendant les trois années suivantes. Passons aux exercices de la seconde classe.

Seconde Classe.

La seconde classe sera dirigée par six maîtres et par six directeurs comme la premiere, et les exercices seront à peu près les mêmes, ainsi que l'objet des études. Perfectionner les éleves dans la lecture, l'écriture et le calcul; développer insensiblement les principes de religion et de morale qu'on leur a donné dans la premiere classe, joindre aux principales époques de l'histoire sacrée, les

détails les plus intéressans et les plus propres à lier l'histoire des premiers âges, à celle des Juifs, jusqu'à l'avénement de Jesus-Christ; montrer comment la religion s'est perpétuée et conservée pure et sans tache au travers des passions et des vices qui ont souillés tous les siecles, depuis la naissance du Fils de Dieu jusqu'à nous; lier à l'histoire de France l'histoire moderne; jetter un coup d'œil rapide sur l'histoire ancienne, en ne s'arrêtant que sur les traits frappans qui méritent d'être retenus; étendre les connoissances géographiques, bien connoître la ſphere, mettre enfin en usage la géométrie pratique, faire promener souvent les éleves dans les différens atteliers de la cour des arts; voilà ce qui doit occuper les maîtres et les éleves pendant les trois années qu'ils passeront dans la seconde classe.

La marche indiquée dans la premiere, pour apprendre l'histoire sera toujours la même. Le tableau des époques jusqu'au regne de Clovis se compliquera peu à peu, de maniere à faire connoître tout ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire an-

cienne ; car, pour tous les détails et les faits peu importans par eux-mêmes, on n'en parlera point, notre intention ne devant être dans ce moment que de leur faire connoître ce qui leur convient, et de les mettre en état de lire avec plus de fruit dans la suite les histoires particulieres, où les détails ne manquent pas. On a vu dans la premiere classe que, pour apprendre aux éleves la géographie, on est parti du plan de la maison d'institution, pour aller en parcourant des cercles qui s'étendoient peu à peu autour d'eux jusqu'aux extrémités du globe. Hé bien, on suivra la même marche pour l'histoire moderne; et la France, dont l'histoire a été bien sue dans la premiere classe, sera comme le centre où l'on rapportera toutes les histoires des autres royaumes. Par exemple, le tableau de Clovis reparoîtra, mais il aura autour de lui les portraits des rois d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, etc. qui ont régné en même tems que lui, avec leurs noms au bas, et la durée de leur regne, écrits en gros caracteres. On substituera aux portraits des rois, sous le regne desquels il se sera passé quelque

chose d'intéressant, un autre tableau plus ou moins compliqué, tandis que ceux des autres dont l'histoire n'offrira rien de frappant, resteront dans le même état. De cette maniere, chaque tableau représentera l'état général de l'Europe sous le regne de chacun de nos rois, et comme l'époque et l'histoire de ces différens regnes s'est profondément gravée dans la mémoire de nos éleves pendant le tems qu'ils ont passé dans la premiere classe, l'histoire de ce qui s'est passé dans les royaumes voisins, et dans le reste de l'Europe à la même époque, se classera dans leur mémoire avec la plus grande facilité et sans confusion. Le costume et la maniere de s'habiller à ces différentes époques, sera très-fidélement représenté dans chaque tableau, et offrira une variété aussi amusante qu'instructive.

On commencera dans cette seconde classe à mettre des livres entre les mains des éleves, autant pour aider leur mémoire que pour suppléer aux instructions ou explications qu'on leur aura donné, dans lesquelles on n'aura pu faire entrer bien de petits détails intéressans;

les premiers seront le catéchisme historique de l'abbé Fleuri, les élemens de l'histoire de France, par l'abbé Millot, auxquels succéderont les élémens d'histoire ancienne et moderne, du même auteur, à mesure que les éleves feront de nouveaux progrès dans leurs études. La géographie comparée de M. Mentelle, l'ami des enfans de Berquin, le théâtre d'éducation de madame de Genlis, l'abrégé de Robinson, un petit traité de géométrie-pratique ou d'arpentage, et le porte-feuille des enfans.

Vers la fin de la seconde année, ou au commencement de la troisieme, c'est-à-dire, vers la douzieme année des éleves, on leur mettra entre les mains l'analyse et les élémens du discours de l'abbé de Condillac, avec les préliminaires dégagés de toutes les réflexions destinées par l'auteur, à prouver la bonté de la marche qu'il indique, mais que les maîtres et les directeurs auront soin de lire avec la plus grande attention. Les éleves habitués à parler purement françois, familiarisés avec la lecture des ouvrages qu'on leur a mis entre les mains, seront plus en état de

sentir toutes les beautés du langage ; et trouveront peu de difficultés dans l'étude de la grammaire, dont les regles seront à leur portée.

Pendant les récréations, les directeurs saisiront toujours avec soin toutes les occasions favorables qui se présenteront, de faire l'application des principes de morale déjà établis, et de faire sentir la nécessité de les mettre en pratique, par des réflexions courtes, claires et à leur portée. Ils les exerceront à mesurer des surfaces de différentes formes et grandeurs, à juger des distances, etc. Leurs jeux, qu'on pourra diversifier à volonté, fourniront sans cesse les moyens de leur donner toutes ces petites connoissances réellement utiles, sans, pour ainsi dire, qu'on ait l'air d'y penser. Enfin, ils les meneront le plus fréquemment que faire se pourra dans la cour des arts, dont jusqu'ici nous n'avons point parlé.

Dans la division générale que nous avons fait de la maison d'institution en six parties principales, dont trois destinées aux pensionnaires, une aux maîtres, une pour les cuisines, nous en avons réservé une

autre pour les arts (*a*). C'est dans les bâtimens de cette derniere partie que seront logés tous les artistes et artisans néces-

(*a*) Il n'est point d'étude qui convienne mieux à la mobilité de l'enfance et à l'activité de la jeunesse que l'étude des arts. Considérez jusqu'à quel point tous les organes sont alors impatiens de jouir. Il n'est rien que l'enfant ne voie, qu'il ne touche, qu'il n'entende, qu'il ne répete, qu'il n'imite. Voulez-vous accélérer le développement de ses facultés? Appellez à votre secours les beaux arts, si mal-à-propos exclus des Colléges et qu'ils soient admis entre ses jeux : que son oreille soit frappée de l'harmonie des sons, et vous le verrez régler ses mouvemens sur leurs mesures. Dessinez en sa présence les objets qui l'auront le plus intéressé, et vous arrachant le crayon, il vous forcera de lui apprendre à s'en servir. Ouvrez-lui ces atteliers dans lesquels l'argile prend sous les mains de l'artiste des formes divines ou humaines ; l'enfant qui voudra le pétrir, acquérera des idées des grandeurs et des contours. Il se plaît à représenter, par des constructions bizarres, des temples, des autels. Qu'il joue avec des colonnes de tous les ordres, qu'il les combine de mille manieres, et sa curiosité vous interrogera bientôt sur leurs attributs et sur leurs rapports, ainsi vous n'avez parlé qu'à ses sens, et vous l'avez instruit. Sans l'attrister vous aurez obtenu son attention et fixé son inconstance.

Eloge de Watelet par M. Vicq d'Azir.

saires, soit pour completter l'éducation des éleves, soit pour leur fournir ce dont ils auront besoin, soit enfin pour veiller à l'entretien et aux réparations de la maison. Il y aura deux peintres, deux dessinateurs, deux graveurs, un sculpteur, deux maîtres de danse, deux maîtres de musique, un imprimeur-libraire, un méchanicien, chargé de l'entretien d'un cabinet de physique, un charpentier, un menuisier, un tourneur, etc. et tous auront un attelier spacieux, en état de contenir un certain nombre d'éleves, sans empêcher l'artiste ou artisan de vaquer aux travaux de son art : on fera parcourir successivement aux éleves tous ces différens atteliers, sans entrer d'abord dans de grandes explications; seulement pour leur donner une idée générale de ces différens arts. A mesure que les visites se multiplieront, les explications seront plus étendues. On cherchera d'abord à connoître les outils ou instrumens de l'artiste, la maniere dont il s'en sert, la premiere préparation qu'il est obligé de donner aux matieres premieres ou brutes qu'il employe, etc. On ira ainsi par gradation jusqu'à ce qu'on

ait bien connu les procédés de chaque art. On se servira des artisans pour donner aux éleves des leçons de mechanique-pratique. Le charpentier, par exemple, tantôt remuera une piece de bois avec des leviers plus ou moins longs; il les placera tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre, sans paroître le faire à dessein. D'un autre côté, le maçon occupé à tailler une grosse pierre, essayera, pour la retourner, de se servir de ces mêmes leviers; mais ne pouvant y réussir seul, il aura recours au cric, à l'aide duquel il la remuera aisément. D'un autre côté, le tourneur sera occupé à fendre le bois qui lui est nécessaire, tantôt avec des coins, tantôt avec le coudre; quelquefois le maçon ou le charpentier se serviront de la chevre ou de la grue, etc. Le directeur fera seulement quelques questions à l'artisan, dont les réponses serviront d'explication; elles seront d'abord simples et courtes; mais quand les éleves seront bien familiarisés avec les moyens que l'homme employe pour suppléer à sa foiblesse, quand ils seront accoutumés à voir mettre en jeu les machines et instru-

mens

mens imaginés pour éloigner, rapprocher ou élever des fardeaux bien au-dessus de la force de l'homme, quelque robuste qu'on le suppose; les directeurs multiplieront graduellement leurs observations, et développeront peu à peu la cause de tous les effets qui surprennent. Ces connoissances préliminaires donneront aux éleves des idées claires et précises, d'une multitude d'objets utiles, qui les prépareront singuliérement à des études plus sérieuses et plus approfondies.

Lorsque les éleves auront fréquenté pendant une année environ les différens atteliers de la cour des arts, les directeurs observeront avec le plus grand soin, celui des beaux arts qui plaît le plus à chaque éleve : l'attention qu'ils apporteront dans tel ou tel attelier, leur conversation, le choix de leurs jeux, tout décélera leurs goûts naturels. Cette observation une fois faite, on fera apprendre à chaque éleve l'art pour lequel il aura un goût décidé, et comme on fait ordinairement bien tout ce que l'on fait avec plaisir, il est à présumer que les progrès des éleves seront aussi rapides que certains; mais on les

obligera tous à apprendre à danser, parce que dans quelque position que l'on se trouve, quelque soit l'état que l'on embrasse, il est toujours bon de savoir se présenter avec grace, et d'avoir un maintien assuré.

Nous avons parlé d'un cabinet de physique : on y fera entrer successivement, et une fois au moins par semaine, tous les éleves. La vue de toutes les machines qui y seront renfermées ne manquera pas d'exciter leur curiosité : ils demanderont les noms de ces différentes machines, ils voudront savoir à quoi elles peuvent servir. Le directeur et le méchanicien, saisissant adroitement les momens favorables, mettront quelques-unes de ces machines en jeu, en commençant par les plus simples, leur en feront connoître le méchanisme, leur en expliqueront les effets le plus clairement qu'il sera possible, et proportionnant leurs explications aux progrès des éleves, ils leur feront faire insensiblement un cours de physique expérimentale, qui facilitera beaucoup l'intelligence de ce qu'on aura à leur apprendre par la suite, et leur donnera une multitude de connoissances-pra-

tiques, qui peuvent leur devenir très-utiles.

Il seroit à desirer que des personnes bienfaisantes, léguassent à ces maisons d'institution, un cabinet d'histoire naturelle, ou que ces maisons fussent assez bien dotées pour s'en procurer un. L'étude de la nature, aussi intéressante qu'instructive, amuseroit infiniment les jeunes éleves; tantôt on leur feroit admirer l'agréable et nombreuse famille des oiseaux, la richesse de leur plumage; tantôt les essains de papillons qui semblent insulter à toutes les fleurs, et *ne paroître que des dissipateurs volages d'un bien où l'abeille sait puiser le miel qui nous enrichit*; tantôt on leur feroit considérer la classe infiniment variée des êtres qui vivent sous les eaux, que nous nommons poissons, et dont la forme et l'organisation est si différente de ceux qui vivent dans l'air. Les quadrupedes passeroient en revue à leur tour, ainsi que les insectes et les minéraux. Un spectacle aussi touchant ne manqueroit pas de faire sur leur cœur, comme sur leur esprit, des impressions durables, et de leur inspirer un désir vif

de connoître tous ces objets en détail ; désir dont on profiteroit adroitement pour leur donner les connoissances le plus à leur portée.

Si l'on étoit absolument privé de l'avantage inappréciable de voir les productions de la nature, telles qu'elles sortent de son sein, on auroit recours aux gravures, et l'on se serviroit de celles du porte-feuille des enfans, qui sont généralement bien faites et accompagnées d'explications courtes, mais suffisantes. Dans cet excellent ouvrage, on trouve encore des gravures pour les plantes, les fruits et les fleurs, mais on ne se servira que de celles qui représentent les plantes, fleurs et fruits des autres pays ; car pour celles qui naissent dans notre climat, il est essentiel de les leur faire voir vivantes, et de leur apprendre à les connoître. On commencera par leur faire examiner la nature des végétaux en général, de ces êtres organisés et vivans, qui se développent peu à peu, paroissent avec éclat, se reproduisent d'eux-mêmes, tombent en décrépitude et périssent comme tous les autres êtres animés. On leur fera connoître

le méchanisme de leur germination, de leur développement, leur organisation, la maniere dont ils se reproduisent et se multiplient, le mouvement et la qualité de leur seve. On leur fera remarquer que plusieurs plantes ont entr'elles des rapports, des ressemblances ou traits de famille, qui constituent entr'elles une espece de parenté et servent à les classer. On leur indiquera les moyens les plus propres à les connoître facilement, à les bien distinguer les unes des autres; enfin on leur apprendra la maniere de les cultiver, de les multiplier, de les conserver, et cette étude intéressante qui les occupera pendant leurs promenades, exercera leur intelligence en même tems que leur mémoire, les habituera au doux plaisir d'observer la nature, leur dévoilera mille merveilles qui n'existent pas pour ceux qui la négligent, et leur procurera des jouissances sans nombre, en leur offrant de toutes parts une infinité d'objets qui exciteront leur admiration, fortifieront leur piété, agrandiront leurs idées et les rendront sensibles aux plaisirs purs de les appercevoir et de les bien connoître.

J. J. Rousseau étoit étonné de ce que cette charmante science fut oubliée dans toutes nos éducations : il avoit raison ; il n'en est point en effet de plus propre à intéresser les jeunes gens, à les amuser dans les promenades, à les réunir auprès de leur guide, à empêcher la formation de toutes ces petites coteries particulieres dans lesquelles les éleves vicieux profitent de l'éloignement du directeur, pour communiquer aux autres leurs vices et leurs imperfections, et jetter souvent ces semences de corruption, qui font de si terribles ravages dans les pensions. Mais par malheur les directeurs ou préfets de nos pensions actuelles sont presque tous des jeunes gens dont les connoissances sont très-peu étendues, et comme celles qui leur manquent sont d'une toute autre importance que celle-ci, ils la négligent pour tâcher d'acquérir celles qu'ils n'ont pas. Si on ne confioit ces emplois qu'à des gens de trente à quarante ans, qui réuniroient à l'expérience les connoissances nécessaires à un bon instituteur, les éleves apprendroient beaucoup plus de choses utiles avec eux qu'ils n'en

apprennent dans leurs classes, et nos pensions auroient un grand inconvénient de moins. Pour rendre l'étude des végétaux encore plus amusante, on pourra assigner à chaque éleve un petit espace de terrein, dans lequel on l'engagera à cultiver quelques plantes, pour pouvoir en bien suivre le développement, et pour leur en faire connoître sans peine une grande quantité à la fois, on fera cultiver à chacun une famille différente.

Chaque division étant composée de cinquante éleves, il s'ensuit que tous les ans on pourra leur faire obſerver, cultiver et bien connoître cinquante familles de plante : on préférera d'abord celles qui se trouvent le plus communément dans le pays qu'on habite, ensuite les inconnues qu'on aura trouvées dans la campagne, et qu'on apportera avec grand soin, pour en examiner à loisir le port, la fleur, le fruit, et tâcher d'en trouver la dénomination et la famille.

Un directeur assez adroit pour inspirer le goût de la botanique à ses éleves, aura entre les mains un excellent moyen de les occuper aussi utilement qu'agréablement

pendant les promenades et une partie des récréations. Il naîtra des discussions entre les éleves ; les uns voudront empiéter sur le terrein des autres ; de-là la nécessité d'un partage géométrique entre eux. Chacun aura un certain nombre de pieds quarrés, mais sous des formes différentes, et toutes les possessions seront marquées par des piquets. Au bout d'un certain tems le directeur fera déranger ces piquets pendant l'absence des éleves, nécessité de mesurer une seconde fois son terrein pour retrouver le nombre de pieds quarrés, et replanter de nouveaux piquets, de lever le plan de son jardin avec une partie des jardins voisins, etc. Un directeur instruit et qui a de l'expérience, peut ainsi faire naître mille occasions de donner à ses éleves des leçons utiles. Les jeux, les occupations sérieuses, les promenades, etc. tout leur fournit des moyens aussi variés que sûrs.

Il est encore un exercice important dont je n'ai pas parlé dans les détails que j'ai donné concernant la premiere classe, mais dont la pratique est indipensable dans la seconde, et sur-tout dans la troisieme,

c'est d'accoutumer les éleves à l'eau, et de leur apprendre à nager. Cet exercice salutaire faisoit une partie essentielle de l'éducation publique chez les peuples anciens, chez les Romains, les Gaulois et les Francs, nos aïeux. Ces derniers en faisoient si grand cas, qu'une des principales épreuves que l'on faisoit subir aux braves à qui l'on conféroit la qualité de chevalier, consistoit dans une espece d'immersion où le récipiendaire devoit donner des preuves de sa dextérité dans l'art de nager. Il est étonnant que d'après un usage aussi ancien, et dont, selon M. Thevenot, on trouve encore des traces du tems de Louis XI, on ait abandonné aux matelots et au bas peuple un exercice si nécessaire, dans un royaume entouré à l'occident et au midi par la mer, et dont l'intérieur est coupé par une multitude de rivieres, parmi lesquelles plusieurs sont très-considérables. Les accidens fréquens qui font périr, presque sous nos yeux, un grand nombre de nos compatriotes, devroient nous porter à ne point négliger la pratique d'un art dont l'utilité n'est que trop prouvée. Aussi pour réta-

blir cette pratique avantageuse, et rendre aux jeunes éleves un service vraiment essentiel ; les directeurs ne laisseront jamais passer d'été sans les conduire au bain deux fois au moins par semaine. Là, un nageur choisi par le chef de la maison d'institution, leur donnera les leçons nécessaires pour leur apprendre à bien nager, et pour peu qu'ils profitent de ces leçons, il est à présumer, que non-seulement ils seront à l'abri pour toute leur vie des craintes et des dangers auxquels on est communément ex posé sur l'eau, mais encore qu'ils pourront en différentes occasions, à l'exemple du généreux Bouffard, rendre des services importans à l'humanité.

Si les maîtres et les directeurs ont exactement suivi tout ce qui est prescrit pour cette seconde classe, les éleves, à la fin de leur douzieme année, auront une idée moins imparfaite de la religion, ils sentiront la nécessité d'agir conformément aux principes de morale qu'on leur aura développés; ils auront une connoissance suffisante de l'histoire ancienne et moderne; ils connoîtront le mouvement de la terre et des cieux, et sauront assez bien ce

qu'il y a de plus essentiel et de plus nécessaire dans la géographie. L'arithmétique n'aura plus rien d'embarrassant pour eux, ils seront en état de mesurer toute espece de surface ; ils auront découvert le principe et les élemens du langage , les regles communes à toutes les langues, et à la leur en particulier , ils auront acquis des notions générales, mais nettes et claires de la méchanique et des arts; les expériences multipliées qu'on aura faites sous leurs yeux , les auront familiarisés avec les principales propriétés des corps et les phénomenes les plus communs; enfin, entrés de bonne heure dans l'auguste sanctuaire de la nature , ils auront une idée nette des grandes divisions de son histoire; ils connoîtront déjà plusieurs especes d'animaux , quelques minéraux , et l'étude de la botanique leur aura développé l'organisation des plantes , dont ils connoîtront déjà un bon nombre de familles. C'est avec toutes ces notions préliminaires que les éleves entreront dans la troisieme classe pour y passer trois années. Voyons quelles seront leurs occupations pendant cet espace de tems.

Troisieme Classe.

La troisieme classe sera dirigée par six maîtres ; et six directeurs conduiront et surveilleront les éleves comme dans les deux premieres classes. On leur enseignera l'art de penser et d'écrire, les mathémamatiques et les langues ; on les conduira dans la cour des arts le plus fréquemment qu'il sera possible pendant leurs récréations, pour les familiariser avec les différens procédés des arts, leur faciliter l'étude de la méchanique, dont on leur développera la théorie, et leur donner des connoissances plus étendues de physique et d'histoire naturelle, dont la partie la plus intéressante, la plus utile, la plus propre à nous démontrer la sagesse et la puissance du souverain auteur de toutes choses, et la plus curieuse, est sans contredit la description du corps humain, le méchanisme de toutes ses parties, et l'explication de ce que nous appellons l'économie animale.

On leur mettra entre les mains le catéchisme de Montpellier, l'abrégé de l'an-

cien et du nouveau testament de Mesengui, et l'histoire universelle de M. Bossuet. Ces trois excellens ouvrages suffiront pour compléter les instructions qu'on leur a données jusqu'ici sur la religion. Son histoire, les dogmes de l'église, son esprit dans ses prieres, ses usages dans ses cérémonies, les regles sûres et indubitables de sa morale, les maximes de Jesus-Christ et de l'évangile; tout cela est développé dans le premier, avec un style simple, intelligible, avec beaucoup de méthode et dans l'ordre le plus naturel; le second renferme ce qu'il y a de plus intéressant et de plus instructif dans la bible et l'évangile et les familiarisera avec les livres sacrés. Le troisieme, regardé avec raison comme un chef-d'œuvre plein d'instruction et d'énergie, leur développera les secrets de la divine providence, leur fera sentir la liaison nécessaire de l'histoire des empires avec celle du peuple de Dieu, ils y verront la religion se soutenir par sa propre force, tandis que les royaumes tombent et meurent comme leurs maîtres. Les Dimanches et Fêtes seront particuliérement consacrés à cette étude et aux ex-

plications que les directeurs jugeront nécessaires pour inculquer profondément, dans le cœur de tous les éleves, les grands principes de la religion et la nécessité de pratiquer les vertus chrétiennes. On continuera toujours l'étude de la morale; on donnera à cette science utile de plus grands développemens; on insistera sur-tout sur la morale publique, base de toute administration éclairée, présentant une foule d'objets intéressans qui ont tous un rapport plus ou moins direct avec la société, et qui, saisis sous leur véritable point de vue, doivent beaucoup éclairer la science des loix et de la civilisation.

Dans la seconde classe, les éleves se sont occupés vers la derniere année de l'étude de la grammaire de l'abbé de Condillac; dans celle-ci, on leur apprendra l'art de raisonner, de penser et d'écrire du même auteur. Ces deux ouvrages bien faits, clairs et parfaitement à leur portée, leur donneront une connoissance suffisante des facultés de notre ame et des opérations de notre esprit, de l'origine de nos sensations, de nos idées, de la maniere d'arranger et d'employer les mots pour exprimer

ses pensées, ses sentimens. Ils y apprendront à contracter de bonne heure l'habitude de n'employer jamais de mots sans en avoir bien déterminé les idées, à se rendre un compte exact de celles-ci, parce que c'est de leur liaison que dépendent tous les progrès de l'esprit humain. Pour les familiariser de plus en plus avec les beautés du langage et leur former le goût, on leur fera lire tous les jours quelques morceaux de nos meilleurs écrivains, poëtes et orateurs. Les œuvres choisis de Rousseau et de Boileau, quelques pieces de Racine, de Moliere, de Corneille, de Voltaire, etc. serviront à remplir le premier objet; le petit carême de Massillon, quelques discours de Bourdaloue, les discours du chancelier d'Aguesseau, les éloges de Thomas, etc. serviront à remplir le second; mais dans ces différentes lectures, les maîtres auront soin d'expliquer aux éleves tout ce qu'ils n'entendront pas, de leur faire observer les beautés du langage, et sur-tout de les accoutumer à faire l'application des regles qu'on leur aura apprises, aux différens exemples qui se présenteront.

Quand on sera sûr que les éleves savent leur langue passablement, commencent à en sentir les beautés, et sont en état de faire avec facilité l'application des regles de la grammaire; quand ils réuniront assez de connoissances pour n'être arrêtés que par les mots, ce sera le moment de leur faire apprendre des langues étrangeres. Le latin, pouvant être utile à plus d'éleves, étant nécessaire à l'ecclésiastique, au magistrat, au médecin, au physicien, etc., on commencera par étudier cette langue. Quand on la saura assez bien pour l'entendre aisément et la parler correctement, on y joindra une des langues vivantes des peuples qui nous avoisinent et avec lesquels nous avons plus de rapports. On enseignera l'anglois et l'allemand dans la maison d'institution, et les parens auront la liberté du choix, mais les éleves n'en apprendront que deux, ou le latin et l'anglois, ou le latin et l'allemand, ou l'anglois et l'allemand, selon les différens états auxquels ils seront destinés. Pour apprendre ces langues on se donnera bien de garde de suivre la méthode absurde & barbare usitée dans nos Colléges; on commencera par

des versions interlinéaires des meilleurs auteurs, on analysera toutes les phrases, on leur en fera distinguer les parties, remarquer les différens rapports qu'elles ont entre elles, découvrir les regles particulieres à la langue qu'on étudiera, observer exactement les mots primitifs qu'ils suivront dans leurs composés (*a*); ainsi sans rudimens, sans thême et sans dictionnaires on parviendra facilement à apprendre les langues qu'on aura choisies. La différence qui se trouve entre la syntaxe de la langue françoise et les syntaxes de ces différentes langues, piquera la curiosité des éleves, et sera très-propre à écarter toute espece de dégoûts. Je vois presque tous les jours un jeune homme (*b*)

(*a*) Voyez mes Racines latines, imprimées chez Barbou en 1779, 1 vol. in 8°.

(*b*) Il est vrai que le jeune homme a des parens qui s'occupent singuliérement de son éducation. La mere sur-tout, dont l'éducation a été négligée, comme l'est malheureusement encore aujourd'hui celle de toutes les personnes de son sexe, par des études suivies avec une personne digne d'éloges, s'est mise en état d'être le premier maître de son fils. Elle a appris histoire, grammaire, gréographie, botanique, etc. pour lui en faciliter l'étude et diminuer, autant qu'il lui a été

qui, à l'âge de huit ans, a appris l'anglois en très-peu de temps, en suivant cette méthode, et je suis intimement convaincu que des éleves de quatorze et quinze ans ne mettroient pas une année à apprendre une des trois langues mentionnées ci-dessus; mais pour que la théorie ne soit jamais séparée de la pratique, et pour diminuer le travail des éleves, on parlera la langue qu'on étudiera pendant tout le temps consacré à cette étude, et l'on commencera cet exercice, sitôt qu'on aura appris une certaine quantité de mots; en expliquant les auteurs, et qu'on aura une connoissance suffisante de la syntaxe particuliere à cette langue. Les éleves sachant déjà leur langue, qui leur servira de point de comparaison, connoissant les principes généraux de grammaire, convenables à toutes les langues,

possible, les difficultés qui auroient pu le rebuter. Bel exemple que je cite avec d'autant plus de satisfaction qu'il fait honneur à ma patrie, et qu'il est rare de voir une mere qui, comme Madame Oudry, dans un âge encore propre aux plaisirs, faite pour briller dans les cercles par son esprit et les graces de sa figure, a le noble courage de tout sacrifier pour remplir un devoir dont tant d'autres se dispensent.

apprendront aisément, dans le cours de ces trois années, les deux langues qu'on se propose de leur faire étudier; et comme ils les apprendront et les parleront l'une après l'autre, ils éviteront la confusion qui a retardé et qui retarde encore les succès des éleves des prétendues écoles militaires, à qui l'on enseigne mal-adroitement le françois, le latin, l'allemand, l'anglois, la géographie, l'histoire, les mathématiques, etc., à la fois. *Aussi* qu'arrive-t-il? c'est, qu'au bout de huit à dix ans, les éleves sortent de ces établissemens sans rien savoir. Les notions légeres et superficielles qu'on leur adonnées sur tous ces objets, ne servent qu'à nourrir dans tous ces petits docteurs une sotte vanité qui les rend la risée de tous les gens sensés qui les entendent parler.

Si les parens des éleves avoient des vues particulieres et ne vouloient leur faire apprendre d'autres langues, que la langue nationale, on employeroit ces trois années à leur apprendre les mathématiques, à les perfectionner dans les arts qu'ils auroient adoptés, dans la littérature, dans la géographie, dans l'histoire, dans la physique expérimentale, dans

la méchanique ; en un mot, on tâcheroit de les mettre, à la fin de leur quinzieme année, à même de se livrer uniquement à l'état qui leur seroit destiné, sans avoir besoin d'employer un temps, souvent très-précieux, à acquérir les petites connoissances qu'on a droit d'exiger d'un jeune homme qui a reçu une bonne éducation.

Tous les éleves apprendront les élémens de mathématiques, parce que cette science est nécessaire, quel que soit l'état qu'on se propose d'embrasser. Tous les éleves suivront également pendant leurs récréations le cours de physique, qui sera complet pour cette troisieme classe. Pendant les six premieres années que les éleves ont assisté aux différentes expériences faites dans le cabinet de physique, on s'est contenté d'abord de leur expliquer le jeu des machines, ensuite on leur a donné les raisons de ce jeu, et fait appercevoir la cause des différens effets qui les surprenoient. Dans ce dernier cours on étendra davantage les explications et l'on aura soin de faire l'application des expériences aux différens procédés des arts. Cette application sera d'autant plus

facile à saisir, que les éleves auront déjà des notions générales sur un grand nombre d'arts, dont ils auront fréquentés les atteliers, pendant les six premieres années. L'histoire naturelle, la botanique, l'exercice de la nage, sont encore des objets intéressans dont on s'occupera pendant les récréations. Enfin, pour que les éleves ne perdent pas de vue trop longtemps ce qu'ils ont étudié pendant les six premieres années, et puissent conserver, et même étendre de plus en plus les petites connoissances qu'ils ont acquises, on leur mettra entre les mains la géographie comparée de M. Mentelle, l'histoire de France de l'abbé Velly, le tableau de l'histoire moderne du chevalier de Méhégan, quelques histoires particulieres, comme celle de Charlemagne, de Henri IV, avec les mémoires de Sully, de François I, de Louis XIV, l'histoire de la révolution présente avec la nouvelle constitution de l'Etat, les révolutions Romaines, celles d'Angleterre, l'abrégé de l'histoire ancienne de Rollin, le spectacle et la contemplation de la nature de Pluche et de Bonnet, la pluralité des mondes de Fontenelle, la Flore françoise du cheva-

lier de la Mark, l'anatomie de Person, etc. tous ces ouvrages bien faits, instructifs et pleins d'intérêt, leur formeront une petite bibliotheque à leur portée, à l'aide de laquelle ils pourront acquérir de nouvelles connoissances, ou au moins, conserver celles qu'ils ont acquises.

Les récréations des éleves, pendant qu'ils resteront dans cette troisieme classe, seront un peu moins longues que dans la classe précédente ; mais elles le seront assez pour que les éleves puissent se livrer à tous les exercices capables de leur fortifier le tempérament et donner à leurs membres le développement dont ils seront susceptibles. Les promenades seront longues et multipliées ; les barres, la longue paume, le billard, seront les jeux ordinaires. On consacrera tous les jours quelque temps à l'exercice de la danse, des armes et de l'équitation. Ces trois exercices, nécessaires pour completter une bonne éducation, rempliront en outre les vues qu'on se propose. Ils sont très-propres à donner au corps la force, la souplesse et les graces, choses essentielles qu'on ne peut négliger, sans s'exposer à de justes reproches.

A la fin de cette troisieme année, les éleves auront quinze ans révolus, et les connoissances qu'ils auront acquises, confiées à leur jugement autant qu'à leur mémoire, les mettront en état de passer, avec espérance de succès, dans les établissemens du premier ordre ; s'ils sont destinés au sacerdoce, à la magistrature ou à la médecine ; s'ils sont destinés au service de terre ou de mer, ou au commerce, ils trouveront dans les établissemens consacrés à ces différens états toutes les instructions qu'il est possible de desirer. Si les parens ont des vues particulieres, et veulent retirer leurs enfans après leur quinzieme année, ils auront au moins la satisfaction d'avoir auprès d'eux des enfans forts et vigoureux, qui réuniront à nombre de connoissances utiles et de pratiques solidement acquises, des principes de religion et de morale, si profondément gravés dans leurs cœurs, qu'il sera toujours aisé de les y rappeller, si par la suite de mauvais exemples ou de fâcheuses circonstances les en faisoient écarter.

Comparaison des colléges avec les nouveaux établissemens proposés.

Avant de nous occuper des établissemens du premier ordre, comparons un moment ceux dont nous venons de parler, avec les colléges actuels qu'ils remplacent, pour en faire sentir de plus en plus les avantages.

1°. Dans nos colléges, les jeunes gens n'acquierent aucune connoissance complette ; ils apprennent des lambeaux d'histoire, soit ancienne, soit moderne, mais n'en suivent jamais aucune assez longtemps pour en avoir une notion suffisante. Il en est de même de la géographie, de l'histoire naturelle, du françois et du latin, etc. et cela ne peut être autrement, parce que, dès la premiere classe, dont le but principal est d'apprendre le latin, on leur fait apprendre en même temps une grammaire latine, une grammaire françoise, quelquefois une grammaire grecque, un abrégé de géographie et d'histoire, avec un traité de mithologie, un catéchisme (1), etc. Il est évident qu'avec des

(a) Voy. la liste des livres que l'Université de Paris indique pour chaque classe. Voy. celle des écoles mi-

études ainsi ordonnées, on ne peut voir que très-peu de choses de chaque partie ; aussi l'expérience nous démontre que les jeunes gens sortant de rhétorique n'ont qu'une teinture très-superficielle de toutes ces connoissances, et qu'ils ne savent réellement ni françois, ni latin, ni grec, ni géographie, ni histoire, ni mithologie, etc.

Dans le plan que je présente ici, on suivra une marche toute différente; on n'exigera des enfans que peu de choses à-la-fois, afin qu'ils sachent bien ce qu'on leur apprendra, et l'on ne passera jamais d'une science à une autre avant que les éleves aient une connoissance nette et pré-

litaires & des autres colléges. Tout cet étalage n'en impose qu'à ceux qui n'ont jamais réfléchi sur notre éducation publique ; mais ceux qui l'ont examinée avec attention et les gens du métier, ne sont point dupes de cette espece de charlatanisme, et savent parfaitement que les jeunes gens n'expliquent, ni n'apprennent, pendant le cours d'une année, la moitié des ouvrages qu'on leur met entre les mains ; qu'ils passent de l'Histoire-Sainte à l'Histoire profane sans savoir la premiere, et ainsi de suite pour toutes les histoires particulieres, de maniere que le dernier résultat de leurs études est qu'ils ne savent qu'une très-petite partie de toutes ces histoires lorsqu'ils quittent les Colléges, et n'en ont par conséquent qu'une idée très-imparfaite.

cise de la premiere. On commencera toujours par les choses sensibles, et les plus faciles, pour les élever par gradation aux choses intellectuelles et les plus difficiles; aussi l'étude de la grammaire n'occupera-t-elle pas leurs premieres années. La méthode détaillée ci-dessus pour leur apprendre leur religion, la morale, la géographie, l'histoire, leur offrira plutôt dans les trois premieres années une espece de récréation qu'une véritable étude, et comme on fait ordinairement bien tout ce que l'on fait avec plaisir, il est presqu'évident que les peines et soins des maitres seront couronnés des plus heureux succès.

2°. Dans les colléges, comme le remarque M. D. L. F. dans son Essai d'éducation, on exige des disciples, distribués dans les classes en trop grand nombre, le même degré d'avancement, les mêmes progrès, sans avoir le moindre égard à la différence de leurs dispositions, à l'aptitude que l'un a pour une science, l'autre pour une autre, à la facilité plus ou moins grande, qu'ils ont reçu de la nature, pour concevoir la cohérence des principes abstraits qu'on néglige de leur réunir sous le même point de vue; comme si les hommes avoient tous une égale portion d'in-

telligence spécifique, qu'ils fussent en état d'appliquer le même degré d'attention aux mêmes objets indistinctement, et qu'il leur importât également à tous, malgré la diversité de leurs inclinations, et la différence de la situation, d'acquérir la même mesure de connoissances d'une même espece : aussi qu'arrive-t-il dans les classes nombreuses des universités et des grands colléges ? Cette grande variété de talens, de dispositions, d'inclinations, détermine les professeurs à ne s'attacher qu'à une vingtaine d'écoliers capables de leur faire honneur, parce qu'ils ont plus de conception et d'intelligence que les autres, et négligent entiérement ces derniers, de maniere que sur une classe de quatre-vingt ou cent écoliers, il y en a constamment une cinquantaine ou plus, qui, à peine connus de nom de leurs professeurs, sortiroient du collége aussi ignorans qu'ils y sont entrés, si les maîtres de pension ou de quartier n'y suppléoient et ne faisoient en particulier ce que les professeurs auroient dû faire. On dira peut-être qu'il n'est pas possible que dans deux heures un maître s'occupe d'un aussi grand nombre d'écoliers ; mais si la chose n'est pas possible, comme on est forcé d'en convenir,

pourquoi, par une sotte vanité, laisser subsister des abus aussi préjudiciables? pourquoi se charger d'un aussi grand nombre d'écoliers, quand on est convaincu de ne pouvoir leur donner à tous les soins suffisans, et qui exigent une bonne éducation? N'est-ce pas abuser d'une maniere odieuse et repréhensible de la confiance des parens qui ont droit de compter sur les soins de celui qui s'est chargé de leurs enfans?

Dans les établissemens que je propose, on n'aura point de pareils reproches à craindre, parce que les éleves de chaque classe étant partagés en douze divisions, jamais un maître n'aura plus de vingt-cinq écoliers à instruire à la fois, nombre suffisant pour entretenir l'émulation, mais pas assez considérable pour qu'il ne puisse s'occuper de tous, parce que les divisions seront faites de maniere que dans la premiere, on y mettra les vingt-cinq éleves qui auront les plus heureuses dispositions, et dont la conception et l'intelligence annonceront des succès assurés; dans la seconde, on réunira ceux qui approchent le plus près de ces vingt-cinq premiers, et ainsi de suite, de sorte que chacune de ces divisions étant composée d'éleves à-peu-près

égaux en talens, le maître aura la facilité de proportionner et varier ses instructions, suivant la capacité plus ou moins grande de ses éleves, avantage inappréciable dans un établissement destiné à l'éducation publique, et dont on est actuellement privé.

3°. Dans les colléges et pensions, les éleves n'ont point assez de récréations pour leur âge, et sans parler des dégoûts et de l'ennui qu'entraînent nécessairement une trop grande gêne, une contrainte trop soutenue; il suffira d'observer que leur tempérament en souffre beaucoup. Les jeunes gens se levent communément à six heures du matin, et se couchent à huit heures et demie du soir : sur ces quatorze heures et demie qu'ils passent hors de leur lit, il y en a dix et demie consacrées aux classes ou aux préparations qu'elles exigent, et quatre seulement aux récréations et aux repas. Or, je demande si cette application n'excéderoit pas les forces d'un homme fait et raisonnable, et si elle est proportionnée à la foiblesse d'un enfant, à la délicatesse de ses organes ? N'est-ce pas contrarier visiblement le vœu constant de la nature, qui les porte perpétuellement au mouvement et à l'agitation nécessaire

au développement de leurs membres et de ces mêmes organes? Ne seroit-il pas plus avantageux, s'il n'y avoit pas de moyens plus simples, plus naturels et plus sûrs d'instruire la jeunesse; ne seroit-il pas, dis-je, plus avantageux pour l'état et pour les jeunes gens eux-mêmes, de leur apprendre moins de choses, et de leur conserver avec plus de soin un des plus grands biens que l'être suprême leur ait accordé, une bonne santé.

La méthode que j'ai adopté, et que j'ai suffisamment détaillé dans cet ouvrage, donne la facilité d'éviter cet inconvénient inséparable de notre éducation actuelle. Persuadé que le mouvement et l'agitation sont nécessaires aux enfans, que plus leur corps acquiert de force, plus leur esprit a d'activité; que plus l'un se développe, plus l'autre devient avide de connoître; j'ai combiné les exercices de maniere que les heures de récréation, qui l'emportent sur les heures de travail dans la premiere classe, sont à-peu-près égales dans la seconde, et suffisantes, dans la troisieme. Pour ne pas perdre de vue ce que tout bon instituteur doit se proposer, c'est-à-dire, travailler à fortifier le tempéra-

ment des jeunes gens, en même temps que l'on s'occupe à leur former le cœur, à éclairer leur esprit. Tous les écoliers ne sont pas destinés à faire des gens de cabinet; les uns doivent entrer dans le commerce, d'autres dans l'état militaire, d'autres dans la marine, &c.; il est donc essentiel d'employer avec le plus grand soin tous les moyens qui sont propres à leur procurer à tous un tempérament robuste, une santé vigoureuse.

4°. Dans tous les colléges on donne la même éducation à tous les écoliers, sans la modifier, suivant les circonstances où sont placés ceux qui doivent la recevoir; les uns doivent être chargés des affaires les plus importantes de l'état, les autres doivent en devenir les remparts, d'autres tenir la balance de thémis, tandis que le reste passera sa vie sur mer, dans un comptoir, dans un attelier, dans un bureau, etc.

Dans mon plan, il sera facile d'approprier l'espece d'instruction qui conviendra personnellement à chaque éleve, eu égard au genre de vie qu'il doit embrasser, au rang qu'il doit occuper. Les douze divisions dont il a été parlé plus haut servi-

ront encore à cela. Outre les instructions préparatoires qu'on peut donner à ces différentes divisions relatives à l'état qui leur est destiné, les éleves trouveront encore dans les établissemens du premier ordre dont il sera parlé ci-après, toutes celles qui leur seront nécessaires.

5°. Dans les colléges et les pensions on reçoit tous les enfans qui se présentent jusqu'à l'âge de 12 ou 14 ans, sans examiner s'ils ont été élevés avec soin par leurs parens, ou non. De-là, il naît deux grands inconvénients; le premier, c'est que l'on se charge de sujets vicieux, dont l'éducation a été manquée dans le principe, qu'il est très-difficile de réformer, ou plutôt qu'on ne réforme jamais, si les vices ont passé en habitude. Le second, c'est, qu'outre que ces mauvais sujets occupent et distraient perpétuellement les maîtres, leurs exemples, et plus encore leurs pernicieux conseils, gâtent et perdent sans ressources la plupart de leurs camarades. L'expérience confirme si souvent ce que j'avance ici, qu'il n'est peut-être aucun de mes lecteurs qui, dans ce moment, n'en puisse citer plusieurs preuves. Ce que je dis des pensions doit s'appliquer à ce qu'on appelle classes qui n'offrent qu'une réu-

nion

nion de jeunes gens de tout âge, de toutes conditions, dont les uns, grossiers, mal élevés, les autres, indociles et débauchés sont placés pêle-mêle avec des pensionnaires ou des enfans de famille qu'on veille avec le plus grand soin. Que peut-on attendre d'un pareil mêlange? Lecteur, l'expérience ne vous l'a peut-être que trop appris.

Dans mon plan, j'ai tari cette source inépuisable de désordres ; je n'admets point d'enfans au-dessus de six ans. A cet âge, il y a toujours de la ressource. Si les enfans ont reçu déjà de mauvaises impressions, il est encore temps de les effacer; c'est une cire molle, mal pétrie, mais qu'il est encore possible de remanier et de façonner mieux. J'exige de plus, que les enfans de six ans une fois entrés dans mon établissement n'en sortent que pour n'y plus revenir, ou après leur éducation finie. Avec toutes ces précautions, je suis assuré de leur conserver des mœurs pures, de rectifier ce qu'il peut y avoir de vicieux dans leur caractere, de les façonner avec facilité, et de très-bonne heure, à toutes les habitudes sociales, de féconder dans leurs jeunes cœurs les principes des vertus morales propres à réaliser un jour leur

bonheur ; en un mot, de les rendre utiles à leur patrie, à l'humanité.

6°. Lorsque les jeunes gens sortent des Colleges, ils sont neufs sur une multitude d'objets utiles et intéressans. Ils dissertent gravement, à la vérité, sur les premiers ressorts de la nature, sur les loix de la gravitation, etc. mais ils ignorent les faits les plus communs. Ils mesurent l'espace qui sépare les globes lumineux qui roulent sur nos têtes, mais ils seroient fort embarrassés pour arpenter leur jardin. En général, ils ont quelques connoissances systématiques et de la théorie, mais peu de pratique.

J'ai suivi une marche contraire, j'admets peu de systêmes, parce qu'ils peuvent écarter les éleves de la route qui mene à la vérité ; mais je leur fais observer beaucoup de faits, parce qu'ils intéressent davantage, sont plus utiles et conduisent plus sûrement à la connoissance des causes. Peu de théorie, mais beaucoup de pratique. Une promenade dans la cour des arts, en apprendra plus à un éleve, que la lecture du meilleur cahier de physique.

Je pourrois parler encore de plusieurs autres avantages particuliers aux établis-

semens que je propose ; faire valoir la facilité d'avoir des maîtres mariés, avantage important pour la conservation des mœurs, la réunion d'un grand nombre d'atteliers intéressans dans la cour des arts, le cabinet de physique, celui d'histoire naturelle, la position hors des villes, en bon air, avec des enclos spacieux, etc. Ce que j'ai dit suffit pour prouver qu'il est impossible de rendre notre éducation publique plus raisonnable, plus avantageuse à l'état ; et si, comme je crois l'avoir démontré, nous n'avons pas la quinzieme partie des bons maîtres qui seroient nécessaires, s'il n'est pas moralement possible de les avoir, si la méthode que l'on suit est défectueuse, et si, dans l'état actuel des choses, il n'est pas possible de la réformer ; si les jeunes gens sortent de nos Colleges sans connoissances solides ; si leur raison ne s'y forme point ; si l'innocence de leurs mœurs s'y conserve très-rarement ; si leur corps, au lieu de s'y fortifier, s'y affoiblit, s'y dégrade, balancera-t-on encore, dans un siecle aussi éclairé que le nôtre, à renoncer à un systême d'éducation vicieux dans ses principes et dangereux dans ses conséquences ? Aura-t-on regret de supprimer ces *risibles* éta-

blissemens, qui font plus d'honneur au zele qu'aux connoissances de leurs fondateurs, et qu'un siecle de lumiere n'a pu perfectionner ? L'Assemblée Nationale, le gouvernement, les administrations provinciales, les officiers municipaux des principales villes ne sont-ils pas intéressés à cette suppression, que desirent et sollicitent depuis si long-temps tous les gens un peu éclairés, pour prendre les arrangemens convenables pour l'effectuer, et substituer peu-à-peu aux Colleges actuels des établissemens plus propres à remplir leurs vues ?

Les jeunes gens qui sortiront des maisons d'institution du second ordre, seront plus forts & plus vigoureux qu'ils l'auroient été en suivant l'ancien systême d'éducation ; ils auront des notions générales plus nettes, plus solidement acquises, aussi propres à leur faciliter toutes les études auxquelles ils voudront se livrer, qu'à leur ouvrir l'entrée des différens états qu'ils pourront choisir. Ce choix se fera à la fin de leur quinzieme année, après avoir demeuré neuf ans dans les établissemens du second ordre ; puis ils passeront dans ceux du premier ordre pour y acquérir les connoissances qu'exigeront les différens états qu'ils auront choisis.

Etablissement du premier ordre.

Les établissemens du premier ordre seront de trois sortes ; les uns seront destinés à l'étude de la théologie, du droit et de la médecine, d'autres à instruire et former les éleves qui voudront entrer dans l'état militaire, d'autres enfin à instruire et former tant pour la marine que pour le commerce des sujets distingués qui pourront, par la suite, devenir infiniment utiles à la patrie.

Les établissemens de la premiere espece, subsistent déjà sous la dénomination d'universités, mais ils sont bien éloignés de produire les bons effets qu'on en attendoit. 1°. parce qu'ils sont isolés & que les leçons de chaque professeur ne sont pas combinées, de maniere que les éleves puissent assister à plusieurs, selon leur goût ? 2°. Parce que les étudians ne demeurant point dans la maison où se donnent les leçons, se livrent à toute la dissipation naturelle à leur âge, et ne s'occupent des objets de leurs études que lorsqu'ils sont avec leurs professeurs. Ce qui se passe sous nos yeux dans toutes nos universités, confirme ce que j'avance,

et fait desirer depuis long-tems une réforme. 3°. Parce que les universités ont aujourd'hui des professeurs fort ordinaires, dont les connoissances et les talens sont peu propres à leur concilier l'estime des étudians. J'en excepte l'université de Paris, et la faculté de médecine de Montpellier, qui se sont soutenues avec un certain éclat, et qui peuvent se glorifier d'avoir encore quelques professeurs du premier mérite, mais toutes les autres sont tombées.

Les nouveaux établissemens remédieront à tous ces abus. 1°. Les trois facultés étant réunies dans la même maison, il sera aisé de combiner les leçons de maniere que le même étudiant puisse assister à celles de plusieurs maîtres, et nous feront voir par la suite les avantages qui en peuvent résulter. 2°. Les éleves demeurant dans la même maison que les maîtres, seront moins exposés à la dissipation et s'occuperont plus constamment de leurs études, et y feront certainement des progrès plus rapides et plus solides. 3°. Parce que le nombre des professeurs y étant moins multiplié, on aura la facilité du choix. D'ailleurs, le sort avantageux qu'on leur fera, les distinctions

honorables dont il est possible de récompenser leurs travaux, seront bien capables de déterminer des gens de mérite à se charger de ce respectable emploi. 4°. Enfin parce que c'est le moyen le plus sûr, et presque le seul de rendre l'enseignement véritablement uniforme et de faire cesser cette diversité d'opinions, qui ont si souvent troublé l'église et l'état.

PREMIERE CLASSE.

Théologie ou classe de religion.

Dans la premiere classe, que j'appellerai classe de religion, on se donnera bien de garde de suivre ce qui se pratique dans nos séminaires & nos théologies, où l'étude de la théologie scholastico-dogmatique est presque l'unique but qu'on se propose. La connoissance du cœur humain, l'étude de la morale, la lecture des Peres, l'étude approfondie de l'ancien et du nouveau Testament. Voilà ce qui doit principalement occuper les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, et si vers la fin de leurs études, on leur permet de jetter un coup-d'œil sur le verbiage, souvent dangereux de nos théologiens mo-

dernes, ce sera tout au plus pour leur faire sentir combien la méthode des Peres est préférable à la leur, et combien est froid, sec, et ridicule, ce jargon scholastique si propre à éterniser des disputes; mais pour lire avec fruit les saintes écritures et les Peres, il faut se mettre en état de les lire dans les originaux. L'étude de l'hébreu et du grec, occupera donc d'abord nos jeunes éleves, à mesure qu'ils feront des progrès dans ces deux langues, on fera passer successivement sous leurs yeux l'écriture sainte & les Peres; cette maniere d'étudier la religion, infiniment plus sûre que celle de nos jours, leur procurera des connoissances solides, puisées dans les sources les plus pures : méthode d'autant plus nécessaire que nous ne sommes plus dans ces tems de la primitive église, où les évêques assembloient chez eux leurs dignes coopérateurs et leurs clercs, leur expliquoient l'écriture sainte et les dogmes de la religion, et leur développoient ces principes de conduite si propres à former d'excellens pasteurs, aussi recommandables par la pureté de leur doctrine, que par la simplicité de leurs mœurs, amis compatissans et tendres

de l'humanité souffrante, et toujours prêts à se sacrifier pour le bonheur du troupeau qui leur étoit confié.

On est étonné avec raison, de voir des jeunes prêtres, sortant du séminaire, la tête pleine de beaux raisonnemens théologiques, qui ne leur serviront jamais une seule fois, mais le cœur vuide de ces connoissances précieuses, qui rendent les hommes bons : on est étonné, dis-je, de les voir dans l'âge où se développent les passions les plus fougeuses, chargés de toutes les fonctions respectables du ministere. Quel bien peuvent faire dans le tribunal de la pénitence, des ecclésiastiques aussi jeunes et sans expérience ? ne vaudroit-il pas mieux les laisser pendant quelques années sous la conduite d'un sage pasteur, qu'ils accompagneroient dans ses visites, qu'ils aideroient à l'église, etc. Et quand par la sagesse de leur conduite, leur exactitude, leur zele et sur-tout leurs bonnes mœurs, ils auroient mérité quelque confiance ; on leur permettroit peu à peu de remplir les fonctions auxquelles ils sont appellés. On commenceroit d'abord par les charger de diriger la conscience d'une partie des hommes de la paroisse,

ensuite celle des femmes un peu âgées ; mais on se donneroit bien de garde de leur permettre de confesser de jeunes personnes du sexe, avant trente-six ans au moins; par ce moyen on éviteroit un inconvénient très-grave, et dont l'influence sur les mœurs est plus considérable qu'on ne pense. Les anciens canons avoient fixé l'âge de 25 ans pour le diaconat, et celui de trente ans pour la prêtrise; pourquoi cet usage si raisonnable qui subsistoit encore longtems après la mort de l'Empereur Justinien, a-t-il été changé (*a*) ? je l'ignore :

(*a*) Par un Canon du Concile de Tours, tenu en 813, par Charlemagne, nul ne doit être ordonné Prêtre avant trente ans. Ce Canon est conforme à un autre de Néocésarée, tenu en 314, qui en rapporte même une raison théologique, c'est que Jésus n'a commencé d'enseigner qu'à cet âge. L'Eglise a sans doute eu de puissans motifs pour changer sa discipline à cet égard, dit M. Gaillard, his. de Charlem. Mais à ne consulter que les lumieres naturelles, il paroîtra toujours un peu étrange qu'un homme soit élevé au-dessus de l'homme par le caractere sacré de Ministre de la Divinité, à un âge où la loi ne lui accorde pas même tous les droits de l'homme, et qu'il ait pu disposer de lui-même pour s'imposer des devoirs austeres et des privations pénibles, lorsqu'il n'auroit pas pu disposer de son héritage, ni sacrifier valablement les moindres intérêts pécuniaires.

la disette des prêtres et la difficulté d'en trouver, que l'on donne pour cause de ce changement, me paroît un motif insuffisant, puisque jamais le nombre des chanoines, des chapelains, des moines, ne fut aussi considérable; ce qu'il y a de certain, c'est que ce changement a produit un grand mal; il n'est pas en mon pouvoir d'y remédier, mais il m'est permis de faire remarquer combien il a accéléré la corruption des mœurs, et combien la vie scandaleuse des prêtres a fait tort à la religion (*b*).

Un autre abus aussi préjudiciable aux mœurs qu'à la religion, et qu'il seroit aisé de détruire, est de donner des canonicats, des chapelles, etc. à des jeunes ecclésiastiques sortant du séminaire; ces jeunes gens sans occupation, dans un âge où les sens parlent avec énergie, se dédommagent

(*b*) Telle est l'injustice incroyable des hommes que du mépris des Ministres à celui du culte qu'ils prêchent, il n'y a qu'un pas. Commence-t-on à se détacher d'eux, ce qui étoit respectable devient indifférent. Abusent-ils de leur pouvoir, ce qui n'étoit qu'indifférent cesse de l'être. Cette logique n'est sans doute ni solide, ni équitable; mais c'est la logique des passions. *Dalembert, mém. de Christine.*

amplement de la contrainte du séminaire ; et sans cesse exposés aux périls toujours croissants qui les entourent, ils ne tardent guères à se livrer à toute l'éffervescence de leurs passions. Souvent même ils ne se donnent pas la peine d'éviter le scandale. Pourquoi, par un réglement sage, n'oblige-t-on pas les jeunes ecclésiastiques à s'occuper des devoirs de leur état ? pourquoi les canonicats, les chapelles etc., dont le nombre pourroit être réduit de moitié, ne sont-ils pas exclusivement conservés pour les anciens curés, ou pour les ecclésiastiques, qui ont été pendant vingt ans au moins leurs coopérateurs ? le clergé des villes n'en deviendroit-il pas infiniment plus respectable, et la religion n'y gagneroit-elle pas à tous égards.

Ce seroit ici le lieu de dire un mot du célibat des prêtres, mais cette matiere a été traitée contradictoirement et d'une maniere si étendue dans différens ouvrages, que je ne saurois mieux faire que d'y renvoyer le lecteur; je me contenterai seulement d'observer que s'il est avantageux pour l'état et le maintien des bonnes mœurs que l'on établisse la liberté du mariage des prêtres, il est indispensable d'employer les

moyens les plus efficaces et les plus prompts pour faire cesser le célibat des laïcs. Une foule innombrable de célibataires de tout rang, de tout état, remplit nos villes, qui sont devenues comme des foyers de dépravation, dont la funeste influence commence à se faire sentir dans les campagnes. La malheureuse facilité d'y goûter les plaisirs du mariage sans en supporter les charges, y entretient et augmente de plus en plus la corruption publique : et si l'assemblée nationale ne prend pas les mesures les plus sages et les plus promptes pour faire cesser un fléau qui dévore la génération présente et les générations futures; on peut prédire avant peu sinon une dépopulation, au moins une dégénération sensible. C'est en faisant retomber une partie des impositions sur les célibataires et sur les maîtres qui, suivant aveuglement l'impulsion d'un luxe destructeur, traînent après eux une multitude de domestiques des deux sexes, à qui l'on interdit le mariage. C'est en privant d'une partie des avantages de la société, tous ceux qui sans raisons légitimes, soit de mauvaise santé, soit d'organisation défectueuse, gardent le célibat, passé trente ans; c'est en les notant d'infamie, comme

le firent les Grecs et les Romains, plus sages que nous en ce point, comme en bien d'autres, c'est en refusant des places honorables à tous ces maîtres fastueux, qui entretiennent tous ces fainéans inutiles, que vous pouvez espérer le rétablissement des mœurs. Dirigez contre eux le mépris public, et vous rendrez promptement à la culture des terres, aux manufactures, à la navigation, une foule d'individus utiles.

Quelque parti que prenne l'Assemblée Nationale sur tous ces objets importans; la maniere dont nos jeunes Ecclésiastiques seront élevés, fera disparoître quelques uns de ces inconvéniens, facilitera la réforme des autres, en attendant que l'on remédie efficacement aux abus.

Méthode d'instruction pour les Ecclésiastiques.

Nos jeunes éleves, pendant la premiere année s'occuperont le matin de l'étude de l'Hébreu, et de la lecture de l'Ecriture Sainte, dans la Bible Hébraïque de Kennicot, en 2 vol. *in-fol.* Les Professeurs les aideront dans ces différens travaux, en leur expliquant les difficultés du texte,

et par des conférences suivies, leur démontreront l'authenticité des Livres Saints, la divinité de leur origine, leur autorité dans tout ce qui concerne la Doctrine, etc.

Le soir sera consacré à l'étude de la Religion et de la Morale. Les Professeurs feront tout ce qu'ils pourront pour donner à cette science utile, dont nous nous sommes occupés constamment dans les établissemens du second ordre, tous les grands développemens dont elle est susceptible. Quant à l'étude de la Religion qui lui sert de base; on aura soin de ne jamais détacher les mysteres des faits, de les lier au contraire perpétuellement par la chronologie et l'histoire, sans lesquelles on ne peut donner que des idées confuses sur J. C., sur l'Evangile, sur l'Eglise, sur la nécessité de se soumettre à ses décisions, et sur le fond des vertus chrétiennes. On mettra entre les mains des éleves, l'histoire universelle de Bossuet, l'histoire ecclésiastique de Fleury, les essais de morale de Nicole, les conseils de la sagesse, les mœurs des Israëlites et des Chrétiens, les œuvres philosophiques de Cicéron; mais, sur-tout le Nouveau Testament, que les Professeurs fe-

ront apprendre aux éleves pendant le cours de cette premiere année. C'est-là le livre par excellence, auprès duquel les autres ne sont rien. C'est dans ce Livre Divin, qui contient l'histoire du Sauveur, qu'ils pourront puiser cette morale épurée et sublime, dont J. C. a donné la leçon et l'exemple. Ils y admireront la simplicité des moyens qu'il a employés pour l'établissement de sa Religion ; ils y remarqueront l'institution des Sacremens, etc. Cette étude préliminaire leur sera d'un si grand secours, dans le reste de leurs travaux, qu'on ne sauroit assez s'étonner de ce qu'elle soit tellement négligée dans la plus grande partie de nos Séminaires, que plus de la moitié de nos Ecclésiastiques ne connoissent le Nouveau Testament que de nom, et n'en ont jamais lu que les citations qui se trouvent dans leurs cahiers, et les différens morceaux détachés, insérés dans leur Missel.

La seconde année, on étudiera le Grec, le matin, et on mettra entre les mains des éleves, l'Evangile de Saint Luc, les actes des Apôtres, & Saint Chrysostôme, celui de tous les Peres

Grecs

Grecs qui a possédé le talent de la parole au degré le plus éminent.

Le soir, mêmes études que l'année précédente, et on ajoutera aux livres dont nous avons parlé, les meilleurs traités des œuvres morales de Plutarque, quelques morceaux choisis de Séneque; &, si les éleves ont bien gravé dans leur mémoire tout le Nouveau Testament, pendant leur premiere année, on leur fera apprendre les Pseaumes de David, suivant la vulgate (*a*). Pendant cette seconde, il est essentiel d'exercer leur mémoire, que Cicéron appelle, avec raison, *thesaurus mentis*; faculté précieuse, utile à tous les hommes, propre à hâter le progrès des études; mais particuliérement nécessaire à tous les Ecclésiastiques, qui, par leur état, sont obligés de monter souvent en chaire, et d'y réciter, de mémoire, les discours et ins-

(*a*) On pourra se servir du Pseautier du P. Houbigant, imprimé à Paris en 1755, chez Desaint et Saillant, sous le titre de *Psalmorum et Canticorum versio vulgata et versio nova ad Hebraicam veritatem facta.* La traduction de l'Hébreu à côté de la vulgate, facilite singuliérement l'intelligence des endroits difficiles qui sont en grand nombre dans celle-ci.

tructions qu'ils jugent convenables de faire à leurs ouailles. Or, il n'est point de livre, après le Nouveau Testament, qui convienne mieux à nos éleves que celui que nous indiquons. Les pensées sublimes, les peintures éloquentes, les sentimens tendres, les élans pathétiques qu'il renferme, nourriront leur piété, éleveront leur idées, échaufferont et féconderont leurs imagination, produiront dans ces ames encore neuves ces douces émotions qui laissent des impressions profondes.

La troisieme année sera consacrée, le matin, à l'étude du dogme; le soir, à celle des usages, maximes, franchises et libertés de l'Eglise Gallicanne, et à notre droit public ecclésiastique. Jésus-Christ n'a rien laissé par écrit à ses Disciples; il s'est contenté de leur donner, de vive voix ses préceptes et ses instructions; il les a gravés dans leur cœur; ainsi ses dogmes ne nous sont parvenus que par la tradition. Les Apôtres, pour faire connoître plus particuliérement aux Fideles qu'ils instruisoient, les actions et la doctrine de Jésus-Christ, écrivirent les quatre Evangiles, qui, avec les actes des Apôtres, & quelques lettres de ceux,

ci, forment un code précieux, qui, pendant les trois premiers siecles de l'Eglise, a été la regle de la Foi, de la conduite des Fideles, de la police de l'Eglise, et que nous connoissons sous le nom de Nouveau Testament. Si les dogmes que les Apôtres avoient enseignés, essuyerent peu de contradictions de leur vivant, il n'en fut pas de même par la suite. A mesure qu'on s'éloigna d'eux, et que les siecles se succéderent, l'orgueil, l'esprit de dispute et de discussion, l'envie de dominer, etc., multiplierent les ennemis de l'Eglise à un tel point, qu'on peut dire, qu'il n'y a aucun de ses dogmes qui n'ait été plus ou moins vivement attaqué. Mais Jésus-Christ, toujours fidelle à la promesse qu'il avoit fait à son Eglise, lui suscita, dans tous les temps, des défenseurs éclairés, qui combattirent les hérésies avec courage et des succès constans. Les conciles, devenus nécessaires pour conserver l'unité du dogme et de de la discipline, s'assemblerent, plus ou moins fréquemment, selon le besoin, pour décider par des réglemens sages ou canons ce qu'il falloit croire ou rejetter. C'est donc en étudiant constamment les

écrits des Peres Grecs et Latins et les canons des Conciles, qu'on peut apprendre le dogme, dans toute sa pureté.

Quant à ce qui concerne le droit ecclésiastique, je ne m'étendrai pas beaucoup sur cette partie, qui doit recevoir dans l'assemblée nationale, des changemens essentiels et desirés depuis long-tems par la nation. Il est, par exemple, indispensable de retablir l'église de France, toujours fidélement attachée aux loix de la primitive église, dans tous ses anciens droits, en promulguant une nouvelle pragmatique rédigée sur les sages principes de celles de saint Louis, et de Charles VII, avec les additions et retranchemens qu'une longue expérience demontre nécessaires. Cette pragmatique, ouvrage de l'assemblée nationale, sanctionnée par le roi, monarque bienfaiteur de son peuple, deviendra bientôt aussi chere à la France que le furent les anciennes. L'édit de 1695, appellé l'édit de la jurisdiction, une des loix les plus importantes de notre droit public ecclésiastique, doit éprouver aussi des changemens nécessaires, s'il n'est pas tout-à-fait aboli. Trop favorable au clergé du premier ordre, cette loi pese fortement

sur celui du second, et a introduit dans l'église, selon le langage des jurisconsultes, un droit nouveau. Les réclamations fondées des curés dont elle a trop limité les droits, seront enfin écoutées, et les articles concernant l'instruction des procès criminels des clercs, etc. contraires à cette uniformité nécessaire dans les loix pénales doivent être changés.

La quatrieme année, mêmes études que la troisieme; c'est-à-dire, le matin le dogme, et le soir le nouveau code ecclésiastique, rédigé par l'assemblée nationale. Vers la fin de cette année on substituera au droit ecclésiastique la lecture des plus beaux endroits des Peres grecs et latins, des sermons de Bourdaloue, de Massillon, etc. les oraisons funebres de Bossuet et de Flechier; les meilleurs poëtes françois: Démosthêne, Homere, Virgile, Milton, le Tasse et Fénelon.

Je joins ici les poëtes aux grand maîtres de l'éloquence; parce que, selon Quintilien, c'est dans les poëtes qu'on doit chercher le feu des pensées, le sublime des expressions, la force et la vérité des sentimens, la justesse et la bienséance des caracteres. Si les tours, les

figures ; les images du style poétique ; excedent les hardiesses permises au langage oratoire, on peut cependant dire avec Ciceron : *est finitimus oratori poeta, numeris adstrictior paulò, verborum autem licentiâ liberior, multis verò ornandis generibus socius ac penè par.* De or. lib. I.

La cinquieme et derniere année sera employée totalement à la composition et à l'exercice de l'art oratoire. Nous avons jusqu'à ce moment amassé des matériaux ; il est temps d'apprendre à les employer. Nous avons eu soin, pendant les deux dernieres années que nos éleves ont passé dans la premiere maison d'institution, de leur former l'entendement, et de leur apprendre à raisonner. On leur a rempli l'esprit de toutes ces idées élémentaires, que l'on peut regarder, suivant l'expression d'un de nos bons écrivains(*a*), comme autant de sources abondantes, qui grossiront, un jour, le grand fleuve de l'éloquence. Depuis, ils se sont nourris de la substance des livres saints ; ils ont étudié la tradition dans les Peres de l'Eglise ; ils ont puisé dans leurs écrits, ces

(*a*) M. Marmontel.

pensées lumineuses, ces maximes profondes et sublimes, ces sentimens pathétiques qui les caractérisent, ces riches comparaisons, si propres à soutenir l'éloquence; ils ont médité les vrais principes de la morale, en gravant dans leur mémoire, les écrits des Evangélistes et des Apôtres, et appris à connoître le cœur humain, par la lecture assidue des ouvrages des meilleurs philosophes, tant anciens que modernes (*a*). Ainsi nous n'avons point à craindre d'en faire de brillans verbiageurs, en les accoutumant trop tôt à l'exercice de l'art oratoire.

Les Professeurs commenceront par faire travailler les éleves, d'après les grands modeles. D'abord, ils leur feront la lecture d'un morceau choisi de Saint Chrysostôme, ou d'un autre Pere Grec ou Latin, ou d'un orateur, d'un historien, d'un poëte. Après la lecture, les professeurs feront quelques réflexions courtes,

(*a*) *Nec vero sine philosophorum disciplinâ, genus et speciem cujusque rei cernere, neque eam definiendo explicare, nec tribuere in partes possumus, nec judicare quae vera, quae falsa sint, neque cernere consequentia, repugnantia videre, ambigua distinguere.* Cic.

et laisseront chacun exercer sa mémoire, son esprit, son talent à reproduire, dans une autre langue, ce qu'ils auront retenus. Dans ce travail, les jeunes éleves ne seront ni absolument livrés à eux-mêmes, ni absolument privés du plaisir de la production : ils auroient, comme en traduisant, le mérite et l'attrait de l'invention du style; et de plus le mérite encore plus attrayant de l'invention des idées, pour suppléer à leurs oublis. Ils seront comme forcés de donner toute leur attention aux figures, aux mouvemens, aux tours du style de l'écrivain qu'on leur aura donné pour modele; et combien plus vive et plus profonde sera l'impression de l'exemple, lorsqu'au moment de la correction, on leur fera appercevoir qu'ils auront mal saisis le caractere de son auteur, mal répondu à l'énergie, ou à la précision, ou à l'élocution pleine et harmonieuse du modele.

Cette espece de leçon, recommandée par Ciceron, d'après l'exemple de Crassus, réunit de grands avantages. Elle donne aux professeurs la facilité de varier leurs modeles à volonté, de choisir des morceaux dont les difficultés augmenteront graduellement et proportionnellement aux pro-

grès des éleves, de captiver leur attention, et de pouvoir aisément distinguer ceux d'entr'eux à qui la nature a accordé des talens supérieurs.

Je ne sais si ce grand exemple de Crassus me fait illusion, dit l'auteur déjà cité, mais je crois voir un jeune éleve sortir d'une école ainsi dirigée avec une vigueur de jugement, une habitude à saisir l'ensemble d'un sujet, ou l'état d'une cause, son point de vue favorable, ses vrais moyens et en même tems son côté foible et périlleux; une promptitude à s'affecter des passions dont elle est susceptible, une facilité à changer de ton, de mouvemens et de langage; enfin une richesse, une abondance d'élocution, que nul autre genre d'étude et d'exercice ne peut donner.

Lorsque les éleves auront acquis des forces en s'exerçant ainsi, on leur permettra de s'essayer en liberté et de composer. Mais on aura soin de choisir les premiers sujets de ces compositions dans des auteurs excellens, afin d'avoir plus sûrement à leur donner pour correctif le meilleur modele possible, ensuite on les abandonnera peu à peu à leurs propres forces, et vers la fin de l'année on leur

donnera des sujets de morale à traiter en grand. Ceux des éleves qui auront le mieux réussi, auront la satisfaction, lorsque leur discours aura été revu par les professeurs, de le débiter publiquement dans l'église de la maison, en présence des éleves des trois divisions. Ce sera une recompense honorable accordée au mérite, propre à exciter l'émulation parmi les éleves et à les former à la déclamation, derniere partie de l'art oratoire, mais partie essentielle (*a*) qu'il ne faut point négliger, puisque le succès de la composition en dépend presque toujours. Demosthenes étoit si persuadé de cette vérité, qu'il fit des efforts presqu'incroyables pour reformer des défauts naturels, qui revoltoient contre sa prononciation, les oreilles délicates des Athéniens. Mais sans parler des autres orateurs anciens, qui, pensant comme Demosthene ont porté cet art à un degré de perfection dont nous sommes encore bien loin, rappellons-nous que les abbés Poule et Renaud, qui réunissoient à leurs autres

(*a*) *Omnis enim motus animi suum quemque à naturâ habet vultum et sonum et gestum.* Cic. de Orat. lib. 3.

talens celui de l'action oratoire, ont entraîné tout Paris en foule, à leurs sermons, et ont été mis au rang des plus grands prédicateurs.

Cette cinquieme année révolue, les éleves âgés de vingt ans, doivent sortir de la deuxieme maison d'institution ; mais leurs études ne sont pas finies ; on les a mis à même de travailler seuls et sans le secours d'un maître, et c'est à eux à mettre à profit le tems qui leur restera jusqu'à leur réception au soudiaconat, que je voudrois voir reculée comme je l'ai dit ci dessus jusqu'à vingt-cinq ans ; pendant cet interstice, on placera les jeunes ecclésiastiques auprès des curés les plus respectables et les plus instruits de chaque diocese. Là dirigés par ces excellens guides, ils mettront en pratique les principes de conduite qu'on leur a developpé dans la maison d'institution ; ils s'occuperont à l'instruction de la jeunesse de la paroisse, assisteront le curé dans ses visites pastorales, dans l'administration des sacremens aux malades. La lecture de l'écriture sainte, des ecrits des S S. P P., des canons, des conciles, des discours des bons prédicateurs, de l'histoire de l'eglise, etc., feront leur

occupation ordinaire, et pour continuer de les exercer à la composition, on leur donnera en sortant de la maison d'institution, quelques sujets de morale à traiter, quelques dogmes à défendre, à éclaircir, quelque point de discipline à discuter, etc. Lorsque les jeunes eleves se présenteront pour recevoir le sous-diaconat, l'evêque et son conseil les interrogeront sur tout ce qui peut avoir rapport à l'ordre qu'on doit leur conférer, examineront de quelle maniere ils auront traité les différens sujets qu'on leur avoit donnés, et exigeront de chaque éleve une attestation un peu détaillée du curé, aux soins duquel il aura été confié, signée du vicaire et de quelques notables instruits de la paroisse.

En suivant cette même marche pour tous les ordres, et variant de plus en plus les sujets de composition, on fournira aux evêques un moyen sûr de connoître parfaitement la capacité de tous les sujets de leurs dioceses, de les placer convenablement à leur degré de mérite et de la maniere la plus avantageuse au bien de la religion et de l'état.

Nous avons vu avec quelle facilité les maîtres de la premiere maison d'institu-

sion ont pu observer le développement de toutes les facultés de leurs éleves, de bien reconnoître leurs dispositions, leur goût, et la mesure de leurs talens. Dans la derniere maison, les maîtres ont également eu la même facilité de suivre toutes ces observations importantes jusqu'à leur vingtieme année ; ainsi la capacité de chacun d'eux en particulier doit leur être parfaitement connue, avantage précieux que n'offrent point nos colleges et nos séminaires actuels. Dans des cours aussi nombreux que ceux dont nous parlons, il doit se trouver en plus ou moins grand nombre des sujets supérieurs aux autres, et sur lesquels la nature plus libérale a répandu ses dons avec largesse. Les professeurs les feront remarquer au chef de la maison; celui-ci en rendra compte au ministre, qui prendra les mesures nécessaires pour leur faire continuer leurs études, donner à leurs talens tous les développemens, dont ils sont susceptibles, et tâcher d'en tirer le parti le plus avantageux.

J'indiquerai par la suite le moyen de réussir parfaitement dans l'exécution de ce projet, et de remplir les vues sages et étendues que tout bon administrateur doit

avoir pour augmenter la prospérité de l'état confié à ses soins, à sa vigilance, et pour en étendre au loin la gloire.

SECONDE CLASSE.

Droit, ou Classe de Législation.

La seconde classe ou division, que j'appellerai classe de droit ou de législation, sera composée de tous les éleves destinés à la magistrature, au barreau, à la négociation. Pour remplir ces importantes fonctions d'une maniere honorable, et qui puisse profiter à l'état, il faut qu'ils se livrent à des études longues, suivies et méthodiques.

Dans les développemens de la morale, on a établi les principes fondamentaux du droit naturel et du droit des gens, mais ce qu'on en a dit ne suffit pas pour des hommes dont l'étude des loix doit faire l'occupation de toute la vie.

Le droit naturel et le droit des gens doivent être considérés comme la source du droit civil, public et privé; c'est donc par cette utile étude, trop négligée chez nous, qu'il faut commencer. Le meilleur ouvrage, le plus précis, le plus métho-

dique qu'on puisse mettre entre les mains de nos jeunes éleves, est le livre de J. J. Burlamaqui, intitulé *Principe du Droit Naturel*, auquel on joindra celui qu'il a publié sous le titre de, *Principes du Droit Politique*, qui fait comme le complément du précédent. La premiere année sera consacrée à l'étude approfondie de ces excellens ouvrages. On peut encore, si l'on veut, consulter le grand ouvrage de Wolf, sur le droit de la nature et des gens, et dont M. Formey nous a donné un Abrégé en François, en 3 *vol.*

La deuxiéme année, on étudiera le droit Romain, regardé comme le droit commun de presque toute l'europe, parce que les principes en sont fondés sur la raison et l'équité ; mais comme cette étude seroit immense, si on vouloit étudier tous les textes, on se bornera aux matieres qui sont d'un plus grand usage, et l'on prendra pour guide M. Domat, qui a traité ces matieres avec plus de méthode, et dans la vue de les ramener à ce droit primitif qui doit être aussi commun à toutes les nations que la justice même. M. D'Aguesseau faisoit si grand cas de cet ouvrage, qu'il regardoit M. Domat comme le jurisconsulte des magistrats,

et assuroit que quiconque posséderoit bien son traité, ne seroit peut-être pas le plus profond des jurisconsultes, mais qu'il seroit le plus solide et le plus sûr de tous les juges.

En recommandant ainsi l'étude du droit romain, je veux seulement prouver l'utilité qu'on en peut retirer, en y procédant avec méthode, sans prétendre le justifier de tous les reproches qu'il mérite. Je sais qu'il a de grands défauts, je sais que le digeste n'est qu'un assemblage de fragmens tirés des écrits des jurisconsultes, et que le code n'est de même composé que de fragmens de différentes constitutions des empereurs. Je sais que malgré tout le soin qu'on a pris d'ajuster tous ces morceaux détachés, ils ne peuvent avoir une suite, une liaison bien juste, ni former un systême bien méthodique de jurisprudence; mais malgré tous ces inconvéniens, et quelques autres, dont je ne parle pas, le droit romain doit être considéré comme la meilleure source de la science des loix.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés que des régles générales fondées sur l'équité et la droite raison; mais, voulez-vous voir quelles conséquences on en a

tiré

tiré pour le bonheur et les besoins de la France? Feuilletez quelques milliers d'édits, déclarations, lettres-patentes, arrêts de réglement qui s'entredétruisent ou en totalité ou en partie. Démêlez à travers les contradictions de deux cent quatre-vingt-cinq coutumes écrites, de nombre de coutumes non-écrites ou usages qui ont insensiblement acquis force de loi; démêlez, dis-je, à travers toutes ces contrariétés rebutantes ce qu'on a décoré du beau nom de droit françois; pour moi j'admirerai votre courage, mais je ne vous suivrai pas. Je vous conseillerai encore bien moins l'étude de ce qu'on nomme jurisprudence des arrêts. Cette dangereuse jurisprudence, si je puis lui donner ce nom, a plus fait de mal à la nation que les guerres les plus sanglantes; elle a ruiné une multitude de familles; elle a fait préférer aux vrais principes, des décisions vagues, incertaines, et qui se contredisent; elle a égaré constamment les magistrats, érigé l'arbitraire en loi et par-là livré nos fortunes et nos possessions à tous les manéges de l'intrigue, au torrent de la protection puissante, à l'insatiabilité du juge avare.

Je laisse aux professeurs la liberté de

suivre la route qu'ils jugeront la plus convenable et la plus sûre pour faire parcourir pendant deux ans ce labyrinthe obscur à nos jeunes éleves, et leur expliquer tous les logogryphes de notre bizarre législation, mais je me hâte de marcher sur les traces de tous les administrateurs anciens et modernes, et de me réunir à tous les citoyens éclairés de l'âge présent, pour demander à l'Assemblée Nationale et à l'auguste Souverain qui nous gouverne, un nouveau code de jurisprudence, et non pas une simple réforme qui ne feroit qu'augmenter le mal en multipliant encore des loix qui ne sont déja que trop nombreuses (*a*).

Ce vœu est bien ancien, c'étoit celui des gens instruits qui formoient la cour de Charlemagne (*b*) : c'étoit celui de ce grand

(*a*) Montagne, il y a cent ans, nous reprochoit d'avoir à nous seuls plus de loix que tout le reste du monde ensemble. Que diroit-il à présent s'il revenoit parmi nous.

(*b*) *Atque utinam placeret omnipotenti Deo, ut sub uno piissimo Rege, unâ omnes regerentur lege, eâ ipsâ ad quam ipse vivit et proximi ejus respondent! Valeret profecto multum ad concordiam civium Dei et equitatem populorum.* Abogard.

roi, qui, sans les guerres perpétuelles qu'il eut à soutenir ou qu'il fit à ses voisins, nous eût laissé au lieu de ses capitulaires un corps complet de législation(1). C'étoit le vœu de Saint Louis ; mais emporté par le torrent de son siecle, il fut passer hors de son royaume la partie de son regne qui eût dû être la plus intéressante et la plus utile à son peuple, et ne put exécuter ses grands projets. C'étoit le vœu de Louis XI, qui, malgré tous ses défauts et ses vices,

(a) Si Charlemagne, au lieu de se laisser emporter par ses préjugés, par la coutume, par la force de l'exemple, dans la route vulgaire des guerriers et des conquérans, s'étoit livré tout entier à son goût dominant pour les loix, pour les sciences, pour tout ce qui contribue au bonheur public et à la perfection de la raison humaine ; si la guerre, indépendamment du mal qu'elle lui a fait faire, ne l'avoit pas continuellement détourné du bien qu'il projettoit ; si les courses, les voyages, les fatigues, les dangers, les longs séjours dans le pays ennemi n'avoient pas sans cesse interrompu et retardé le cours de ses travaux utiles ; il n'est rien qu'on n'eût dû attendre d'un génie tel que le sien. Ce n'est point une conjecture faite au hasard ; par ce qu'il a fait, quoiqu'en courant et sans pouvoir s'arrêter, on peut juger de ce qu'il eût fait avec du loisir et une application suivie ; il nous eût laissé une législation complette. *Gaillard, hist. de Charlem. t.* 3.

K 2

fut assez sensé pour témoigner souvent le desir qu'il n'y eût en France qu'une couronne, qu'un poids, qu'une mesure, et que toutes les loix fussent mises en françois, dans un beau livre : c'étoit le vœu de Louis XIV, avide de tous les genres de gloire, à qui Guillaume Lamoignon, son premier président, avoit suggeré cette noble et grande idée, bien supérieure à celle de cette réformation vicieuse et mesquine exécutée par Colbert et Pussort ; c'étoit le vœu de Louis XV, à en juger par ces belles ordonnances, rédigées par le sage d'Aguesseau, où il dit : *Il n'est point de loi qui ne renferme le vœu de la perpétuité et de l'uniformité ; cette uniformité est également honorable au législateur, et avantageuse aux sujets.... La diversité de jurisprudence produit les plus grands inconvéniens .... Et quand, entre les opinions diverses, le législateur ne feroit qu'en autoriser une seule, sans que le choix fût d'ailleurs déterminé, ce seroit encore un grand avantage pour les peuples.* En un mot, c'étoit le vœu de tous les magistrats et jurisconsultes éclairés qui ont travaillé sur nos loix et nos coutumes, et c'est le vœu actuel et très-ardent de tous

les magistrats, jurisconsultes et citoyens instruits, amis du bien et de leur patrie.

Pourquoi Louis XVI, bienfaiteur du peuple, qui a eu le noble et rare courage de renoncer librement à des prérogatives, pour la conservation desquelles tant d'autres rois ont fait couler des ruiseaux de sang, n'ajouteroit-il pas à tous ses bienfaits celui de concourir de tout son pouvoir, avec l'assemblée nationale, à procurer à son royaume les avantages précieux d'une législation nouvelle et uniforme? Pourquoi, après avoir fait le bonheur de la France par ses vertus, comme un nouveau Titus, ne consolideroit-il pas ce bonheur comme un nouveau Justinien, en sollicitant et sanctionnant un code complet de jurisprudence? Nos loix simples, claires, précises, uniformes, devenues plus amies de l'humanité, plus favorables à la liberté, à l'égalité, rendroient la nation françoise la plus heureuse comme la premiere nation de l'univers. C'est alors que, rassurés par la solidité de notre constitution nouvelle et la sagesse de nos loix, attirés par cet espoir si naturel à l'homme de trouver la félicité, nous verrions les sages de tous les pays, venir partager avec

nous et notre bonheur et les douceurs de notre agréable température.

La formation et l'établissement d'un nouveau code ne sont point aussi difficiles qu'on le suppose communément, et si quelques auteurs ont assuré la chose impossible, c'est qu'ils n'ont envisagé que les obstacles et les difficultés, sans réfléchir sur les moyens de les lever. Quelques jurisconsultes choisis dans le petit nombre de ceux qui joignent la grandeur des vues à la connoissance des loix anciennes, et à l'habitude des affaires, poseront la premiere pierre de ce grand édifice, en observant de ne jamais perdre de vue, que c'est une base sur laquelle la durée des siécles ne cessera d'entasser des matériaux, ils se borneront à un certain nombre de vérités premieres, déterminées par les rapports de notre gouvernement et de nos mœurs; ils en feront comme autant de principes d'où toutes les vérités de jurisprudence doivent désormais couler par le seul secours de la morale; ils les rassembleront en une vingtaine de chapitres, composés chacun d'un petit nombre d'articles bien médités, et l'on aura terminé

cette besogne dont l'immensité effraie depuis tant de siécles (*a*).

L'autorité de l'Assemblée Nationale et le consentement du Roi, après un mûr examen, mettront le sceau à leur ouvrage, et pour lors on n'aura plus besoin pour consommer la réforme, que d'une seule loi de discipline qui défende expressément de citer et de donner aucune autorité aux choses jugées entre d'autres parties, et proscrive à jamais la jurisprudence des arrêts; qui établisse une forme de jugement pour les questions isolées de circonstances, et qui ordonne la révision de ces jugemens pour en étendre le fruit, pour en maintenir l'uniformité.

Dans tous les tribunaux suprêmes ou souverains qui vont être bien plus multipliés qu'autrefois, il y aura un certain nombre de magistrats choisis parmi ceux qui se seront le plus distingués, pour juger toutes les questions nues qui se présenteront.

(*a*) Ce plan appartient à M. de Morveau, avocat-général-honoraire du parlement de Bourgogne; il m'a paru plus simple et d'une exécution plus facile que le mien, et je l'ai adopté en y faisant les changemens que les circonstances actuelles rendoient indispensables.

Quatre avocats ou plus, s'il est nécessaire, également appellés à cette belle fonction, par les suffrages de leur ordre, seront chargés de faire le thême de la question, isolée de toute contestation particuliere; l'un des gens du Roi donnera, à la vue de leurs mémoires, un avis tiers où il s'attachera à saisir tous les rapports de la question avec l'ordre public. Le problême, ainsi éclairci, sera résolu définitivement par l'espece de comité de magistrats jurisconsultes.

Tous les ans, les tribunaux souverains enverront au chef de la magistrature, le relevé des questions qui se seront présentées avec les résolutions du comité. Chaque feuille sera renvoyée à tous les tribunaux, pour qu'ils y joignent leurs observations. Ce travail, mis sous les yeux de l'Assemblée Nationale et du Souverain, décidera leur volonté à grande connoissance de cause. Ils la feront publier dans les formes prescrites. Par-là chaque décision deviendra ou occasionnera une regle uniforme; la perspective de cette révision produira le plus grand effet en excitant l'émulation, la noble ambition des magistrats qui se seront

trouvés les premiers dans le cas de la former ; nos pandectes se grossiront insensiblement de loix sages, de loix appropriées à notre gouvernement, à nos mœurs, à notre langage, de loix qui seront amenées par les contestations les plus fréquentes, par les événemens qui les feront desirer, et la France aura enfin une jurisprudence connue, une jurisprudence uniforme, universelle et constante.

La cinquieme année sera consacrée à la composition et à l'exercice de l'art oratoire. On suivra la marche indiquée ci-dessus, pour les jeunes Ecclésiastiques, avec cette différence, qu'on insistera un peu plus sur les genres de compositions qui se rapprochent le plus des plaidoyers. On pourra même, si le nombre des éleves n'est pas trop nombreux, réunir les deux divisions dans une seule classe, sous les mêmes professeurs. Cette réunion excitera plus d'émulation, et donnera la facilité de soulager les Professeurs qui se trouveront les plus chargés.

Cette cinquieme année révolue, les éleves sortiront de la maison d'institution ; et après avoir passé trois ans à travailler chez un avocat, en suivant le barreau, ils pour-

font voler de leurs propres aîles, et commencer une carriere brillante, où la gloire et l'honneur les attendent.

Troisieme Classe.

Médecine.

La troisieme classe est composée des jeunes gens qui désirent se livrer à l'étude et à la pratique de la médecine.

Nous nous sommes contentés dans la premiere maison d'institution de donner une idée abrégée de l'économie animale, et d'anatomie; mais ces connoissances générales, suffisantes pour se rendre compte dans la suite des opérations des sens, de ses facultés, de ses déterminations, et pour se conserver la santé, présent inestimable de la nature, et la base la plus solide du bonheur, ne sont ni assez étendues, ni assez profondes pour celui qui doit chercher à remédier à tous les dérangemens qu'occasionnent dans le corps humain, l'inconduite, l'intempérance, les préjugés dangereux, etc., qui agissent mille fois plus énergiquement sur nos visceres et nos organes, que la mauvaise qualité des alimens, les variations

de la température, etc. Il a étudié, à la vérité, l'histoire naturelle ; il connoît un grand nombre d'animaux, de minéraux, de végétaux ; mais ce n'est pas tout, il faut encore qu'il connoisse la composition de tous les corps, qu'il soit en état d'en distinguer les principes ou parties constituantes, leurs différentes propriétés, d'en suivre autant qu'il est possible, la combinaison, et de déduire de cette combinaison, les nouvelles propriétés qui en résultent, et le parti qu'on en peut tirer pour secourir l'humanité souffrante. Il a étudié l'anatomie pour connoître les principales merveilles de l'économie animale, et pouvoir se rendre compte de ses fonctions les plus communes. Il connoît la forme, la structure des organes du corps humain, leurs usages, leur méchanisme ; mais il a besoin d'une connoissance bien plus parfaite, bien plus étendue, il faut qu'il étudie toutes les parties de cette organisation compliquée, jusques dans les plus petits détails, et il ne peut bien les saisir que par la dissection, et qu'en travaillant lui-même sur le cadavre.

La chymie, dont les découvertes importantes se multiplient avec une rapidité qui surprend, l'anatomie et la phi-

syologie occuperont les trois premieres années de nos jeunes éleves. La botanique que l'on ne perdra jamais de vue, continuera toujours à faire une partie essentielle de leurs amusemens. Une autre étude aussi amusante et non moins utile est celle de la Géographie ou topographie médicale du globe. La connoissance physique des climats et des lieux, c'est-à-dire, de toutes les choses qui sont propres aux divers pays, et qui les caractérisent; la connoissance de l'homme dans les différens climats; celle de l'influence des climats sur les hommes; les regles de salubrité, déduites de l'étude de cette influence, et capables de contribuer dans chaque climat à la conservation de l'espece, sont les objets intéressans dont s'occupe la topographie médicale. C'est un assemblage d'observations et de faits relatifs à toutes les parties de la médecine; et si l'on considere que toute la médecine n'est que le résultat des observations particulieres, comparées et généralisées, on en concluera que les observations qui constituent les topographies médicales, sont, pour ainsi dire, la base de toute la médecine, c'est-à-dire la partie positive et pratique

sur laquelle est établie la partie théorique et générale de l'art du médecin.

Nous n'avons point encore d'ouvrage particulier et complet sur cette intéressante partie ; mais aujourdhui que l'esprit d'observation commence à s'étendre ; aujourd'hui que l'on s'occupe de l'étude de la nature avec un courage et une persévérance digne d'éloges ; aujourd'hui que la géographie physique fait des progrès rapides, il est à présumer qu'on ne negligera pas la géographie médicale, et que dans peu, nous aurons des ouvrages satisfaisans sur cette partie. Déjà M. Hallé a inséré dans le dictionnaire encyclopédique de médecine, plusieurs articles excellens de topographie médicale, qu'il s'est chargé de traiter ; et, lorsque ce grand ouvrage sera achevé, nous n'aurons rien à désirer à ce sujet.

Pendant les trois premieres années que nos jeunes éleves auront passé dans l'établisementdu premier ordre, on leur aura démontré de quelle maniere on peut analyser les corps, en suivre l'organisation jusques dans les plus petites parties, en expliquer et développer le méchanisme; ils se seront perfectionnés dans la connois-

sance des plantes ; ils auront observé l'influence des climats sur les corps organisés, et particuliérement sur le corps humain, les effets géneraux et constants de la chaleur et du froid, de la sécheresse et de l'humidité, etc. Il est temps actuellement de les initier dans l'étude de la medecine, proprement dite, ou dans l'art utile de conserver et retablir la santé, c'est-à-dire de diriger de la maniere la plus convenable le régime de l'ame et du corps ; de corriger et prévenir dans les enfans, les vices de conformation et fortifier leurs membres par différens exercices, d'exposer les maladies, rechercher leurs causes, leur nature, leurs diverses terminaisons, d'examiner les symptômes qui les caractérisent, et dont on peut tirer des inductions pour leur traitement, enfin d'étudier les différens moyens curatifs qui peuvent être mis en usage.

Tous ces objets importans seront l'occupation de nos jeunes éleves, pendant les deux dernieres années, et je crois qu'après cinq années d'études, dirigées comme on vient de le détailler, on pourra se flatter d'avoir des médecins théoriciens, plus solidement instruits, qu'ils ne le sont com-

munément dans nos écoles actuelles de médecine, où trois années d'études faites à la hâte et sans suite, suffisent.

On se tromperoit cependant, si l'on s'imaginoit, qu'après ces cinq années d'études, je regarde nos jeunes éleves comme assez instruits pour aller exercer la médecine, en sortant de la maison d'institution. Je respecte trop les droits sacrés de l'humanité pour conseiller de se jouer, comme on le fait, de la vie des hommes. Je sais que la véritable science du médecin est fondée sur l'expérience, et que la meilleure théorie qui n'est point éclaireé par la pratique, peut être infiniment dangereuse; aussi, j'exige que nos jeunes éleves aillent en sortant de la maison d'institution, passer cinq années dans les hôpitaux des grandes villes qu'on leur indiquera. Là, l'exemple sera toujours à côté du précepte, et le professeur nommé pour cet utile et respectable emploi, sera forcé pour conserver sa réputation, mériter la reconnoissance de ses contemporains et l'estime de la postérité, de justifier ses principes par l'expérience, et de donner plus de soin à ses procédés. Là, les éleves s'éclaireront d'une maniere

sûre, prompte, et se mettront en état de travailler, dans la suite, avec plus de succès, au progrès de leur art, et au soulagement de l'humanité. Pour rendre encore leurs instructions plus solides, et s'assurer davantage de leur exactitude et de leur application à observer les différens périodes des maladies lenrs traitemens ; on leur fera écrire l'histoire, recueillir et noter les faits nombreux, intéressans qui pourront s'offrir, soit dans le cours des différentes maladies, soit à l'ouverture des corps de ceux qui auront succombé. Le professeur examinera, de temps en temps, les cahiers, en leur faisant remarquer avec soin, tout ce qu'il pourra y avoir de défectueux, et leur apprendre ainsi, peu à peu, à observer eux-mêmes les maladies, à en suivre le traitement, et à puiser dans ces asyles de tristesse et de mort, ces principes lumineux de pratique, qui les mettront, par la suite, en état de rendre à leurs concitoyens, les services les plus essentiels.

C'est après avoir passé cinq années dans cet utile exercice, et mérité du professeur des attestations satisfaisantes, que l'on permettra aux jeunes éléves d'exercer

la médecine, où ils jugeront à propos.

Une chose très-importante, et que les professeurs, soit de la maison d'institution, soit des hôpitaux, auront grand soin de recommander aux éleves, c'est de chercher toujours à gagner la confiance de leurs malades, parce que le succès du traitement en dépend, en grande partie. On leur fera observer que le meilleur moyen d'y parvenir, est de s'accoutumer de bonne heure à plaire à tout le monde. Un air gai, un ton honnête, une conversation agréable, intéressante, une certaine noblesse dans le geste et la maniere de s'exprimer, sont des moyens sûrs de réussir. Tous ces accessoires, recommandés fréquemment par les plus anciens médecins, et trop négligés de nos jours, donnent une force et une activité aux remedes, qui contribuent singuliérement à la guérison des maladies; ils suspendent la triste impression de la douleur, éloignent les réflexions affligeantes, raniment l'espoir, le courage des malades, et font passer dans leur ame, le baume actif et très-puissant de la consolation. Ce n'est pas tout de sacrifier son temps, ses plaisirs à la conservation et au soulagement

de ses concitoyens ; il faut encore le faire de bonne grace, avec joie, et prouver par son assiduité et toute sa maniere d'être, qu'on y prend un véritable intérêt. Par ces moyens, on inspire une plus grande confiance, on augmente sa réputation, et l'on se concilie la bienveillance générale.

Dans les détails où je suis entré, sur tout ce qui concerne les maisons d'institution du 2[d] et du 1[er] ordre, j'ai fait remarquer la facilité que les professeurs et chefs de ces maisons, auroient d'observer le dévelopement des talens de leurs éleves dans tous les genres, pendant les quatorze années qu'ils ne les auront pas perdus de vue ; j'ai dit que les chefs en rendroient compte au ministre chargé de ce département, qui les placeroit dans un nouvel établissement, où l'on pourroit donner à leurs talens divers, tous les dévelopemens dont ils seront susceptibles, afin d'en tirer le parti le plus avantageux à l'état ; je place ce nouvel établissement au jardin royal à Paris, où l'on fera construire les bâtimens nécessaires, et j'y réunis, ce que nous appellons Université et College royal. Je lui conserve même le nom d'université, parce qu'il exprime bien l'idée que

l'on doit avoir de cet établissement, et que d'ailleurs le corps célebre est un des plus anciens de l'Europe, et qu'il a rendu dans les premiers tems et au renouvellement des sciences, des services essentiels. Cet établissement sera composé d'un chef, de deux surveillans, d'un nombre de directeurs, proportionné à celui des éleves; d'un trésorier, de deux professeurs d'éloquence, de quatre professeurs de mathématiques, de deux professeurs de médecine, de deux professeurs de botanique, de quatre professeurs de langues, dont deux pour les langues orientales; de deux professeurs pour le droit naturel politique et public, de deux professeurs d'histoire naturelle, de trois professeurs d'administration, dont un pour l'économie et géographie politique, un pour la diplomatique, un pour la morale publique; de deux professeurs de théologie, un pour le dogme, l'autre pour la morale. Tous ces professeurs choisis et présentés au Roi, par l'assemblée nationale, seront pris parmi les savans et gens de lettres de France, qui jouissent de la plus grande réputation. Des distinctions honorables, un sort avantageux bien assuré, la gloire de con-

tribuer efficacement aux progrès des sciences, détermineront aisément des hommes d'un grand mérite à remplir ces emplois respectables, et cette nouvelle université deviendra promptement le corps le plus célebre et le plus utile du monde entier. Les savans étrangers, jaloux de concourir au bien général, brigueront bientôt l'honneur de remplir quelques-unes de ces places, et la facilité de trouver de bons professeurs, augmentera de plus en plus.

Guidés par de pareils maîtres, de jeunes éleves de vingt ans, en qui on a constamment reconnu des talens supérieurs, méthodiquement et solidement instruits, appliqués sans distraction à l'étude des sciences qui leur plaisent, et pour lesquelles ils ont un goût naturel et décidé, s'y livrant avec une activité, une persévérance peu communes, feront des progrès aussi sûrs que rapides, et s'il est un moyen de reculer les bornes des connoissances humaines, c'est sans contredit celui que nous indiquons; c'est de ce nouvel établissement qu'on peut raisonnablement l'espérer. Bientôt on en verra sortir des prélats et des pasteurs, aussi recommandables par la pureté de leurs mœurs, que par l'étendue

et la solidité de leurs connoissances et de leur doctrine ; des orateurs sacrés et profanes du premier mérite, des magistrats aussi integres qu'éclairés, des avocats et procureurs-généraux en état de remplir ces emplois vraiment importans ; des ambassadeurs et secrétaires d'ambassades dignes de représenter la nation au dehors, et de faire valoir ses droits ; d'excellens administrateurs, des savans célebres dans tous les genres, qui, en étendant la sphere de nos connoissances, illustreront le nom françois, et rendront chère à la postérité la mémoire des membres de l'assemblée nationale de 1789, et du monarque bienfaiteur de l'humanité, à qui l'on devra l'existence solide et durable, d'un établissement aussi utile.

II.e ETABLISSEMENT

DU PREMIER ORDRE.

Marine et Commerce.

Le deuxieme établissement du premier ordre, sera occupé par les éleves destinés à la marine et au commerce. J'ai réuni ces deux parties, parce que sous différens rap-

ports, elles sont comme indentifiées et dépendantes l'une de l'autre. Sans le commerce qu'est la marine, et sans la marine que devient le commerce ? mais toutes deux réunies, elles font la principale force des corps politiques modernes, et sont devenues nécessaires à leur organisation, et à leur existence. Toutes deux réunies, elles offrent le plus intéressant et le plus beau de tous les spectacles ; elles vous font voir l'Europe, peuplée de nations laborieuses, qui roulent sans cesse autour du globe, pour le défricher et l'approprier à l'homme (*a*) ; agiter par le soufle vivifiant de l'industrie, tous les germes reproductifs de la nature; demander aux abymes de l'océan, aux entrailles des rochers, ou de nouveaux soutiens ou de nouvelles jouissances ; remuer et soulever la terre avec tous les leviers du génie ; établir entre les deux hémispheres, par les progrès heureux de l'art de naviguer, comme des ponts volants de communication, qui rejoignent un continent à l'autre ; suivre les routes du soleil ; franchir les barrierres annuelles, et passer des tropiques aux poles, sous les aîles des

(*a*) Voyez Raynal, tom. X.

vents; ouvrir en un mot toutes les sources de la population et de la volupté, pour les verser par mille canaux, sur la face du monde.

Plus on considere tout ce que nous devons au commerce et à la marine, plus on est étonné de ne trouver aucun établissement destiné à initier les jeunes gens dans les élémens et la théorie de ces deux sciences, et à faciliter au génie tous ces dévelopemens difficiles, mais très-propres à étendre la prospérité générale des hommes et de la nation en particulier. Il semble que nos administrateurs, effrayés de tout ce qu'il y avoit à faire, n'ayent pas eu le courage de commencer, espérant toujours qu'un nouvel ordre de choses ou des circonstances plus heureuses, ameneroient naturellement les changemens qu'ils n'osoient entreprendre. Quoi qu'il en soit, l'établissement que je propose est indispensable, d'une utilité bien reconnue et manque à la nation.

Les éleves y seront reçus à six ans, comme dans les établissemens du 2d. ordre. On y suivra à peu-près la même marche pour l'instruction et l'amusement, avec cette différence cependant, 1°. qu'on subs-

tituera aux langues Allemande et Latine, les langues orientales, qui seules, avec l'Anglois, y seront enseignées. 2°. Que l'on ajoutera aux atteliers de la cour des arts, ceux qui sont de nécessité pour les marins, comme un chantier de construction, un attelier de voilerie, une corderie, etc. 3°. Que la cour ordinaire des récréations sera placée de maniere que le port et le chantier de construction en fassent un des côtés, afin que les éleves puissent de bonne heure s'accoutumer à l'air de la mer, se familiariser avec les opérations les plus communes de la manœuvre, sur un vaisseau qui y sera toujours pour cet effet, et que l'on fera gréer et dégréer alternativement, en remarquant les différentes pieces qui entrent dans la construction d'un vaisseau, depuis la quille jusqu'à sa perfection. 4°. Que dans l'étude des mathématiques on s'appliquera particuliérement à l'hydrographie, l'hydrodinamique et la méchanique. 5°. Que les expériences sur lesquelles on insistera le plus, dans le cabinet de physique, seront celles qu'offriront la méchanique et l'hydrostatique.

De cette maniere, les jeunes éleves en atteignant leur quinzieme année, outre

les petites connoissances qui leur sont communes avec les éleves des autres établissemens, auront encore une partie de celles qui sont nécessaires à l'état qu'ils veulent embrasser, et qu'il est essentiel de se procurer de bonne heure, et dans la premiere jeunesse, pour les bien posséder un jour. Des promenades faites de temps en temps en pleine mer, réuniront la pratique à la théorie, et rendront l'instruction plus agréable et plus solide. Ces promenades, vers les deux dernieres années, pourront être plus multipliées et prolongées plus ou moins, selon que les professeurs le jugeront utile au progrès des éleves.

A la fin de leur quinzieme année, ils passeront dans la seconde partie de l'établissement, où ils apprendront la géographie physico-politico-économique, science qui leur donnera la connoissance générale et détaillée du globe, des forces, richesses, mœurs et usages des peuples qui l'habitent, des différentes productions naturelles ou travaillées qu'offrent les différens climats, celles qu'on en peut tirer avec avantage, celles qu'on y peut porter pour faciliter les échanges, afin de tirer le meilleur parti possible pour soi et pour la nation des dé-

pouilles et des trésors de toutes les parties du monde.

Toutes ces connoissances que l'on peut regarder comme la base des vastes combinaisons du négociant et de l'armateur, quelques étendues qu'elles soient, ne sont pas les seules qui leur conviennent. Il faut qu'ils étudient les rapports de toutes les monnoies, poids et mesures des différentes nations avec celles de leur pays, qu'ils soient familiarisés avec toutes les opérations variables du change, espece de commerce qui donne la facilité de faire des remises d'un bout du monde à l'autre sans frais, sans risques, et souvent avec avantage. Sans ces connoissances, ils n'ont point de marche certaine, ils sont arrêtés à chaque pas, courrent risque d'échouer dans leurs entreprises, et de faire de fausses spéculations; il faut encore qu'ils connoissent particuliérement toutes les productions et matieres premieres que leur pays peut fournir : toutes les manufactures qu'il renferme, celles qui lui manquent, la qualité des ouvrages manufacturés, afin de combiner leurs envois et leurs retours, de maniere à faire valoir le plus possible les productions nationa-

les, et procurer à leurs compatriotes, au meilleur marché, tous les objets de consommation qu'ils ne trouvent pas chez eux.

Deux professeurs suffiront pour donner aux éleves qui se destineront absolument au commerce toutes ces connoissances. L'un enseignera la géographie physico-politico-économique, l'autre tout ce qui concerne les monnoies, poids, mesures, change, calcul, tenue de livres, etc. et quand ils auront été instruits et exercés ainsi pendant cinq années, ils pourront entrer dans quelque maison de commerce que ce soit, et y rendre des services vraiment utiles. Un troisieme professeur sera chargé de faire des instructions réglées de religion et de morale à tous les éleves, soit du commerce, soit de la marine, afin de leur former le cœur en même temps qu'on éclaire leur esprit, et les six directeurs auront soin de profiter de toutes les circonstances qui se présenteront pour appuyer les instructions du professeur et leur démontrer par des exemples la nécessité de pratiquer toutes les vertus d'où dépendent les progrès de la sociabilité et de la civilisation.

Les éleves qui, par goût, se destineront absolument à la marine, pourront se procurer quelques-unes des connoissances détaillées ci-dessus, qui leur seront utiles en plus d'une circonstance, mais leurs études principales seront particuliérement dirigées vers les objets essentiels pour un marin. L'étude des mathématiques (*a*), du pilotage, la pratique de la manœuvre, les travaux du chantier de construction, de la voilerie, de la corderie, etc., les occuperont journellement sous deux professeurs, l'un de mathématique et d'hydrographie, l'autre pour tous les détails qui concernent la construction. On aura soin de leur choisir des directeurs qui possedent parfaitement la manœuvre, et à qui

(*a*) Quand je recommande avec tant de soin l'étude des mathématiques, ce n'est pas que je la regarde comme absolument nécessaire à tous les marins. Je sais qu'on peut être bon officier de vaisseau, excellent général même, sans être grand mathématicien; mais comme cette science ne nuit jamais et peut souvent beaucoup servir, comme d'ailleurs elle est absolument nécessaire pour perfectionner la construction, la voilure, etc. Il est bon d'y exercer les jeunes éleves, ne fut-ce que pour reconnoître plus aisément ces génies rares qui seuls peuvent étendre la sphere de nos connoissances.

les travaux des différens atteliers ne sont point inconnus, afin de rendre plus instructives et plus profitables les visites qu'ils y feront fréquemment.

Les promenades sur mer seront plus multipliées. On ira successivement reconnoître tous les ports de France, sur l'Océan. C'est dans ces promenades, où les éleves seront matelots et pilotes, alternativement, qu'ils commenceront à se former le coup-d'œil et le jugement, qualités précieuses dans un marin, et qu'ils ne posséderont jamais bien, que lorsque l'habitude de la mer sera devenue pour eux une seconde nature. L'avant-derniere année, on fera un voyage dans la Baltique, pour se procurer les bois, cuivre, goudron, etc., dont on aura besoin pour les travaux du port de la maison d'institution; et la derniere année on ira aux îles d'Amérique. Dans tous ces voyages, les éleves seront constamment exercés à la manœuvre et au pilotage, et ce ne sera qu'au retour du second, qu'ils seront censés avoir fini leurs études et ce que nous pouvons appeller leur apprentissage. C'est alors seulement, qu'on leur donnera les attestations qu'ils auront méritées, et sur lesquel-

les ils seront reçus sous-lieutenants sur des vaisseaux marchands.

Au bout de dix années de service non-interrompu, sur des vaisseaux marchands, les éleves âgés pour lors de trente ans, seront brevetés et mis au nombre des officiers de la marine royale, dont ils feront le service, selon le besoin. Ceux qui, en temps de paix, ne seront point occupés, reprendront le service du commerce, parce qu'il est essentiel pour le bien de l'état, qu'un marin soit toujours en exercice ; c'est l'habitude qui le forme, et quelques campagnes, de loin en loin, ne pourront jamais donner cette habitude, à un degré suffisant (*a*). La mer est l'élé-

(*a*) Le corps de la marine royale est trop nombreux pour pouvoir être continuellement en exercice en temps de paix, et si, au bout de douze ou quinze ans, il survient une guerre, que peut-on attendre de gens qui ont végété dans leurs terres sans voir la mer pendant un si long espace de temps? Ajoutez à cela que ce corps coûte immensément à l'état. Un simple capitaine d'un vaisseau de cinquante pieces de canon, retiré dans sa famille en temps, a par jour un traitement qui va, y compris apointemens, supplémens d'apointemens, ustensilles, à cinquante liv. par jour. L'officier général de terre, employé à la guerre, obligé d'avoir vingt chevaux ou mulets, et de tenir table, a-t-il plus?

ment du marin, tous les gens du métier en conviennent. Un officier continuellement exercé doit donc avoir une supériorité décidée sur celui qui ne l'est que de loin en loin ; donc l'officier, au service du commerce, et toujours en mer, est plus en état de rendre service en temps de guerre que celui qui a vécu long-temps dans l'inaction : donc la marine marchande est la véritable école du marin. C'est une vérité qui a été vivement sentie par le brave comte d'Estaing, et que la derniere guerre a mis dans la plus grande évidence.

Je sais qu'il existe un préjugé fortement enraciné, qui a détruit une partie du bien qu'on pouvoit espérer de la réunion des deux marines ; mais heureusement ce n'est qu'un préjugé, et comme il n'est soutenu que par l'orgueil et l'ignorance, la raison doit le faire disparoître. C'est un service essentiel que l'assemblée nationale doit rendre à la France, et l'on peut être sûr qu'elle le lui rendra.

L'établissement que je propose, lui en offre les moyens. Tous les jeunes gens, nobles ou roturiers, y étant reçus indistinctement, il n'y aura que ceux en qui

en reconnoîtra des dispositions naturelles ou du talent (*a*), qui seront reçus dans la marine, ainsi, en peu de temps, on aura la satisfaction, 1°. de voir la marine marchande composée de gens instruits, qui fourniront à la marine royale, qu'ils composeront entiérement par la suite, d'excellens officiers, capables de faire respecter le pavillon François. 2°. De conduire, par la voie la plus courte et la plus sûre, ces génies privilégiés, nés pour les hautes sciences, vers le but que l'état doit se proposer, but qui doit être constamment de tendre à perfectionner la construction des vaisseaux, encore peu avancée. Que ne pourra-t-on pas attendre raisonnablement de jeunes éleves, doués de grands talens, cultivés avec soin pendant quatorze ans, dirigés ensuite et instruits par les plus habiles ingénieurs-constructeurs ? S'il est possible de mettre

(*a*) Il seroit à desirer que tous les Rois pensassent comme Charlemagne, et disent comme lui à tous les enfans des nobles : *Pour vous, vous comptez, je le vois, sur le mérite de vos ancêtres, mais il faut que vous sachiez qu'ils ont reçu leur récompense, et que l'état ne doit rien qu'à ceux qui se rendent capables de le servir et de lui faire honneur par leurs talens.*

enfin

enfin quelques nouvelles pierres au grand édifice de la construction, à peine sorti de terre, n'est-ce pas en suivant la marche indiquée ici; n'est-ce pas en les conduisant directement, constamment et sans perdre de temps, vers la chose qui doit les occuper uniquement, qu'on peut s'assurer de véritables succès ?

Jettez un coup d'œil sur notre école de marine royale, qui coûte dix fois plus que ne coûteroit l'établissement que je propose; voyez ce qu'elle a produit. Trouverez-vous, en Europe, une école dont les éleves soient plus indisciplinés, plus orgueilleux avec si peu de connoissances solides ? En vain on a essayé plusieurs fois d'y introduire la réforme nécessaire. On a toujours échoué, et l'on échouera toujours, tant qu'on n'y recevra pas tous les citoyens indistinctement. Rétablissez l'égalité nationale, donnez les emplois au mérite, et non à la naissance, bientôt vous verrez la réforme s'opérer d'elle-même, et l'émulation renaître avec tous ses avantages.

IIe. et dernier ETABLISSEMENT DU PREMIER ORDRE.

Ecole Militaire.

C'est un grand malheur pour l'humanité que parmi les chefs des nations, il y en ait qui ne soient pas assez raisonnables pour se contenter de ce qu'ils ont, sans ambitionner et vouloir envahir le bien de leurs voisins ; c'est un plus grand malheur encore que les nations soient assez peu éclairées, pour suivre aveuglément les impulsions de leurs chefs et ne pas distinguer une légitime défense, d'avec les suggestions d'une basse cupidité ou d'une méprisable jalousie. Un jour viendra, sans doute, où les lumieres de la philosophie qui favorisent et hâtent le progrès de la civilisation, feront disparoître le redoutable fléau de la guerre, et réaliseront les projets pacifiques du bon Abbé de Saint-Pierre et de Jean-Jacques Rousseau: mais comme cet heureux temps n'est pas encore arrivé, je suis forcé de proposer un établissement où l'on puisse, en at-

tendant, enseigner, d'après les militaires les plus instruits, les meilleurs moyens de résister aux entreprises injustes des ambitieux, et former une jeunesse capable de les employer.

Notre troisieme et dernier établissement du premier ordre sera donc rempli par les éleves destinés à l'art militaire. Ils y entreront à la fin de leur quinzieme année, en sortant des établissemens du second ordre, et y passeront cinq ans. Pendant cet espace de temps on tâchera de leur former un corps sain et vigoureux, et de leur donner toutes les connoissances convenables à un militaire.

Si la santé est la base du bonheur que les hommes peuvent espérer sur la terre, si les exercices bien combinés peuvent seuls la procurer, pourquoi donc dans toutes nos institutions qu'il nous a plu d'appeller militaires, a-t-on négligé cet important article? Eclairés, par l'exemple de Sésostris, des Grecs, des Romains, de nos ancêtres même, dont les corps mieux exercés étoient aussi plus propres à la guerre, pourquoi ne s'est-on pas proposé de l'imiter? Comment des administrateurs tels que des Choiseul et des Saint-Germain,

se sont-ils laissés égarer par le principe faux et dangereux que la force du corps n'est pas aussi nécessaire qu'autrefois? Elle ne décide pas à la vérité, directement de la victoire, comme elle le faisoit jadis, mais n'y conduit-elle pas par des moyens assurés? Le militaire n'est-il pas exposé, comme autrefois, à des fatigues de toute espece, à des marches forcées, à des mouvemens subits de jour et de nuit, à souffrir de la faim et de la soif, du froid et de la chaleur, à passer souvent deux, trois jours de suite sous les armes, sans avoir un instant de repos; à porter les vivres nécessaires pour plusieurs jours avec les bagages ordinaires; à traverser des rivieres, tantôt à gué, tantôt à la nage, tantôt dans une belle saison, tantôt dans une saison rigoureuse, etc.? Un militaire élevé délicatement, dont les membres ont été peu exercés dans la jeunesse, et qui depuis a passé, dans le régiment où il est entré, les trois quarts de son temps à fréquenter les sociétés, à se livrer aux plaisirs, quelquefois même à un libertinage honteux; un pareil militaire énervé, sans vigueur, est-il propre à résister aux fatigues qu'on vient de détailler plus haut? Il ne man-

quera jamais de courage, il se battra toujours bien, crient les partisans de la mollesse; sans doute, puisqu'ils sont François : mais le courage suffit-il, quand le corps, affoibli par des fatigues antérieures, ne laisse plus la force d'en faire usage? Dans les premieres campagnes de toutes les guerres de ce siecle, avant même d'avoir vu l'ennemi, n'avions-nous pas déjà perdu une grande partie de nos jeunes gens? Les hôpitaux, sur toutes les routes qui conduisoient à l'armée, n'étoient-ils pas remplis de militaires qui, ne pouvant supporter les fatigues très-ordinaires de la marche, étoient obligés de s'arrêter de distance en distance? Arrivés au camp, quels services attendre de gens qui, pouvant à peine se soutenir, n'avoient pas la force de se servir de leurs armes? Accoutumons de bonne heure les jeunes éleves qui sont destinés à la pénible profession des armes, à tous les exercices qui peuvent leur procurer une santé ferme et vigoureuse, nous leur rendrons un service essentiel, et nous les mettrons en état d'être plus utiles à leur patrie.

On a vu que nous nous sommes constamment occupés de cet important objet

dans les établissemens du second ordre ; qu'outre les longues promenades, les jeux des barres, de paume, de billard, etc. nous avons encore recommandé l'exercice de la nage, de l'équitation, de la danse et des armes ; ainsi les éleves, en entrant dans les établissemens du premier ordre, qui leur sont destinés, peuvent continuer les mêmes exercices et se livrer à d'autres encore plus propres à les rendre agiles, souples, robustes, sans craindre de se fatiguer trop.

Les premiers soins du chef de l'établissement seront, 1°. de n'y recevoir que les gens qui auront été élevés dans les établissemens du second ordre, et qui réuniront aux qualités morales, dont on sera sûr, les qualités physiques, essentielles à tout militaire. Tout éleve d'une constitution foible et délicate, que les exercices de la premiere maison n'auront point fortifié; tout éleve myope, ou dont la vue n'est pas bien étendue, doit être refusé. 2°. De veiller à ce que la nourriture des éleves soit saine, abondante sans être recherchée ; à ce que les habillemens soient aisés, commodes, simples et faits de maniere à ne point gêner la circulation du

sang, ni mettre obstacle au développement et à l'accroissement des muscles, ni diminuer, en rien, le mouvement et la souplesse des articulations (*a*) ; à ce que la chaussure soit vraiment militaire, qu'elle puisse empêcher l'intromission du sable, fermer l'entrée à la boue, à l'eau, sans gêner dans la marche, ou nuire dans les travaux. Enfin, le chef ne perdra jamais de vue, qu'il ne s'agit point ici de former des damoiseaux, mais des militaires forts, robustes, souples et actifs, propres à former, par la suite, d'excellens soldats. On a, jusqu'à présent, trop sacrifié à ce qui n'est que parade ; il est temps de revenir vers ce qui est essentiellement militaire, et de se rapprocher enfin des sages conseils des maréchaux de Saxe, Puiségur, et autres guerriers célèbres, bons juges en cette matiere.

La maison d'institution pour les militaires, sera composée de deux parties, séparées l'une de l'autre au moins d'une demi-lieue, d'une lieue même, si le local le permet. L'un de ces bâtimens sera unique-

(*a*) Par conséquent point de ligature au-dessus et au-dessous du genou.

ment destiné à coucher les éleves, l'autre contiendra les cuisines, salles à manger, salle d'exercice, cabinet de physique, cours des arts, etc.

Tous les jours, à cinq heures du matin, été comme hyver, les éleves seront éveillés au son du tambour. A cinq heures demi quart, on donnera le signal de la priere, et sitôt qu'elle sera finie, l'on partira pour se rendre aux salles d'exercice. Le soir, à huit heures un quart, on donnera le signal du départ pour le coucher : ainsi les éleves parcoureront réguliérement, deux fois par jour, l'espace au moins de demi-lieue, qui séparera les deux bâtimens.

A ce premier exercice, on en réunira un autre, non moins essentiel, qui est de les accoutumer à porter quelque chose avec eux. On leur donnera un petit havresac, proportionné à leur taille, dans lequel on mettra la premiere année six livres pesant. Ce poids s'augmentera de trois mois en trois mois d'une autre livre, de maniere qu'à la fin de la cinquieme année, l'havresac pesera vingt-six livres. Dès la seconde année, on armera chaque éleve d'une de ces épées courtes et lar-

ges, que porte actuellement l'infanterie; et on y ajoutera à la troisieme, un fusil-pique, nouvelle arme, qui doit être admise, parce qu'elle réunit d'une maniere commode, sûre, tous les avantages de la pique, à ceux du fusil; et parce que, maniée par un bras vigoureux, elle est excellente pour l'attaque, comme pour la défense, et bien supérieure à notre fusil actuel, armé de sa bayonnette. Ainsi, toutes les fois que les éleves iront ensemble, de leurs salles à coucher, dans leurs salles d'exercices, ou qu'ils retourneront de celles-ci, dans celles-là, ils auront toujours avec eux, la premiere année, le havresac; la seconde le havresac et l'épée; et la troisieme et suivantes, le havresac, l'épée et le fusil-pique.

Tous les jours on emploira une heure à former les éleves aux évolutions et manœuvres militaires, et pour y réussir, d'une maniere satisfaisante, on ne s'occupera dans chaque exercice, que d'une seule manœuvre, qui ne sera abandonnée, pour passer à une autre, que quand les éleves l'exécuteront avec la plus grande précision. Apres s'être ainsi occupé des différentes manœuvres et évoutions, en détail, pendant la premiere

année, on s'exercera la seconde et suivantes, aux manœuvres et évolutions en grand; mais dans les unes et les autres, on fera toujours prendre aux éleves leurs havresacs, et l'on aura soin de leur faire sentir les raisons des changemens faits aux différens exercices, et de leur expliquer ce que l'on se propose de faire, en exécutant telle ou telle manœuvre. Pour cet effet, toutes les fois qu'on s'occupera d'une manœuvre, en grand, on placera un certain nombre de personnes ou d'éleves qui en seront encore à leur premiere année, pour représenter l'ennemi.

De temps en temps l'on changera leurs drapeaux de place, dans les exercices en grand, et les éleves au premier signal seront en obligation d'aller à la course, reprendre leur rang et leur file, quelquefois surtout dans les dernieres années, on fera battre la générale à l'improviste pendant la nuit, pour accoutumer les éleves à se lever sur le champ; à prendre en silence et sans confusion leurs armes, leurs rangs, et à se tenir prêts à exécuter l'ordre qu'on voudra leur donner.

Une fois par semaine dans la premiere année, on apprendra aux éleves à bien

charger leurs fusils, les différentes manieres dont on doit viser, suivant l'éloignement de l'objet, vers lequel il faut diriger son feu; & on les exercera au tir, en exposant succesivement à leurs coups, des manequins placés à différentes distances, et dans des positions variées. Il y aura aussi toutes les semaines une soirée ou une matinée au choix du chef, consacrée à une longue promenade avec armes et bagages. Dans toutes ces promenades militaires, celui qui commandera aura soin de faire donner au moins une fois le signal de ralliement sans en prévenir personne, pour que les éleves s'accoutument à prendre au premier ordre, vîte et en silence, chacun son rang, sa file, et à se former en bataille sans confusion. D'abord on choisira les terreins les plus commodes, et les plus propres à l'exécution de cette manœuvre, mais les dernieres années on donnera la préférence aux terreins inégaux, coupés de fossés, de haies, etc.

Le chef de la maison d'institution fera ensorte que les jeux de barres et de paume soient les exercices ordinaires des récréations. Tous les dimanches, la soirée sera

consacrée à l'exercice de la course ; mais pour en tirer tout le parti possible, il faut lui donner un certain appareil imposant et tâcher de le faire aimer. Sur les trois heures du soir en hyver, et les six heures en été, le chef, les professeurs, les directeurs, avec tout ce qu'ils pourront réunir de spectateurs, se rendront, précédés des tambours et trompettes, au lieu indiqué pour cet exercice. Ils se placeront à l'extrémité de la carriere où sera le but, et les éleves divisés par pelotons se tiendront à l'autre extremité ; au signal convenu, le premier peloton partira et l'éleve qui arrivera le premier au but, sera proclamé vainqueur au bruit des fanfares, et placé à côté du chef. Cette cérémonie finie avec les applaudissemens des spectateurs, le signal sera donné au second peloton, et ainsi de suite jusqu'au dernier. L'exercice terminé, tous les vainqueurs, accompagnés du chef et des spectateurs, seront conduits en triomphe à la maison d'institution au son des tambours et des trompettes, et partageront ce jour là et le reste de la semaine, jusqu'à la prochaine course, toutes les places d'honneur avec les éleves qui auront primé

dans les autres exercices. Ces petites distinctions seront autant d'aiguillons salutaires, qui soutiendront l'émulation et porteront les éleves à faire tous leurs efforts pour réussir dans cet utile exercice, recommandé par tous les militaires qui ont essayé de perfectionner leur art et dont la nécessité se fait sentir de plus en plus dans les développemens de nos manœuvres en grand. Dans les premieres années, on choisira un terrein uni; dès la troisieme on commencera à courir dans des terreins inégaux et on ira par gradation jusqu'à placer la carriere dans des terreins inégaux, nouvellement remués et les moins propres à la course.

Si tous les militaires devoient se défendre ou combattre l'ennemi de la même maniere et avec les mêmes armes, les détails dans lesquels nous venons d'entrer suffiroient; mais comme les uns sont destinés à combattre à pied, les autres à cheval, nous ne pouvons nous dispenser de nous occuper aussi des exercices qui conviennent particuliérement à ces derniers. Ils ont eu, à la vérité, de bons principes d'équitation, ils se sont livrés à tous les exercices du manege avec

tous les autres éleves, mais il leur reste encore bien des connoissances à acquérir, pour devenir bons officiers de cavalerie.

Pour procéder avec ordre, et faire sentir l'utilité de nos exercices, jettons d'abord un coup d'œil sur les avantages que procure la cavalerie, le parti qu'on en peut tirer, soit pour l'attaque, soit pour la défense, et les armes qui lui sont propres.

Tous les gens du métier conviennent que la cavalerie est nécessaire, 1°. pour les partis et détachemens, pour donner des nouvelles de l'ennemi, attaquer ses convois, le harceler dans ses marches, dans ses retraites, arrêter une arriere-garde, inquiéter, empêcher des fourrages, escorter le général dans les reconnoissances, rompre et jetter le désordre dans des lignes d'infanterie, poursuivre les fuyards, protéger toutes les opérations, les retraites, les marches, les arrieres-gardes, les fourrages, les convois, les camps, l'infanterie en ordre de bataille, etc. etc.; 2°. que les armes du cavalier indispensables sont la cuirasse et le sabre : le fusil ne devant lui servir que dans les circonstances critiques où il est obligé de combattre à

pied ; il doit, à la vérité, en avoir un ; mais il n'en fera point usage à cheval.

D'après ce tableau abrégé des avantages évidens et bien constatés par l'expérience, que procure la cavalerie, il faut conclure que sa principale force réside dans sa vitesse, et que le succès de ses expéditions dépend de la vigueur, de l'agilité, de l'adresse du cavalier. Tâchons donc de combiner nos exercices de maniere à ne perdre aucun de ces avantages.

Il faut d'abord n'admettre dans la cavalerie que les jeunes gens forts, vigoureux et d'une taille avantageuse : un officier foible ou délicat est écrasé par la cuirasse sous laquelle il ne peut se mouvoir, et celui qui est petit de taille, ne peut blesser son ennemi, tandis qu'il reste exposé à tous ses coups. N'oublions jamais que tous les peuples belliqueux ont toujours apporté la plus grande attention dans la formation de leur cavalerie, qu'ils en choisissoient les membres un à un, et très-scrupuleusement : que la cavalerie romaine étoit composée de l'élite de la nation ; que c'étoit un honneur pour les jeunes gens des meilleures familles de Rome d'y être admis, et de pouvoir servir comme sim-

ples cavaliers dans ce corps respectable qui fut pendant plus de six siecles le boulevard de la République. Les nations modernes n'ont pas profité de cet utile exemple : que peuvent-elles attendre d'une troupe de vagabonds, de libertins, de bannis, etc., qui seroient pour la plupart exclus des professions honnêtes, et dont la conduite et le commandement sont confiés à des officiers, la plupart efféminés, qui ne peuvent supporter le poids d'une cuirasse, que le casque gêne, que la moindre fatigue abat ? Que le passé nous serve de leçon : ne cherchons point à avoir des troupes nombreuses, mais bonnes ; choisissons nos soldats, exerçons-les, non pour de vaines et risibles parades, mais pour les rendre redoutables à l'ennemi de la patrie ; élevons avec le plus grand soin ceux qui sont destinés à l'honorable emploi de les conduire et de les commander ; accoutumons-les de bonne heure et par gradation, aux fatigues qui les attendent, nous les rendrons souples, agiles, robustes, et nous les mettrons en état de donner, dans toutes les circonstances possibles, le bon exemple à ceux qui leur obéissent.

Quand on aura fait choix de tous les

jeunes éleves qui réunissent les qualités physiques nécessaires à un officier de cavalerie, on leur confiera à chacun un cheval, dont ils auront soin eux-mêmes. Des gens experts les dirigeront dans les commencemens, et les mettront au fait de tous les petits détails, dont la connoissance leur sera par la suite très-utile. Tous les jours ils monteront à cheval, mais leurs exercices, dans les premieres années, ne seront que d'une heure. On suivra dans ces exercices, la même marche que pour l'infanterie, c'est-à-dire, que l'on ne fera jamais qu'une évolution dans une exercice, mais on la répétera souvent et plusieurs jours de suite, jusqu'à ce qu'on parvienne à l'exécuter avec la derniere précision. Peu à peu les éleves se mettront au fait de toutes celles prescrites par l'ordonnance. Quand ils seront en état de les exécuter toutes en détail, avec exactitude et précision, on les réunira dans le même exercice, dont la durée augmentera pour-lors en proportion du nombre des évolutions qu'on voudra faire faire; ces longs exercices n'auront lieu que deux fois la semaine; d'abord dans des terreins unis, ensuite dans des terreins inégaux et dif-

ficiles ; les jours d'intervalle seront employés à apprendre aux éleves à se servir de leurs sabres, soit de la main droite, soit de la main gauche, sans blesser leurs chevaux, à s'exercer à toucher les objets qu'on leur indiquera, en allant d'abord au trot, ensuite au petit et au grand galop, soit à droite, soit à gauche, soit en s'élevant sur ses étriers. Tantôt on galopera en ordre sur des collines ou endroits un peu escarpés, tantôt dans des bois ou dans des terreins coupés à dessein par de petits fossés etc. Toutes les fois que les éleves destinés au service de l'infanterie, feront l'exercice à feu, on choisira ce moment pour exercer la cavalerie, afin d'accoutumer les chevaux à ne pas s'épouvanter du bruit des armes à feu, des tambours et des trompettes, de la fumée et de l'odeur de la poudre ; en un mot, on prendra toutes les précautions possibles, pour que les éleves, ainsi que leurs chevaux, soient formés à manœuvrer dans toutes sortes de terreins et dans toutes les circonstances imaginables.

Pendant les deux premieres années, les éleves ne monteront point à cheval sans cuirasse, mais dès la troisieme on les

exercera à marcher sans la quitter, et peu à peu ils s'accoutumeront à ce fardeau, de telle maniere qu'ils feront la cinquieme année toutes les évolutions et manœuvres de l'infanterie avec leur cuirasse, aussi facilement et avec autant d'agilité que le fantassin avec son havresac.

Je desirerois que, suivant l'avis d'un militaire instruit, on donnât au cavalier, pour lui couvrir le dessus des bras, une armure légere, composée de deux lames d'acier jointes ensemble, de maniere à ne point gêner le mouvement du coude, et qui seroient assujetties entre la doublure et l'étoffe des manches de la veste ou de l'habit; cette légere armure, qui par le haut, toucheroit à l'épaulette de la cuirasse, suffiroit pour mettre les bras à l'abri du coup de sabre, avantage qui n'est point à négliger. Cette armure conviendroit également au fantassin, ainsi que le casque et la cuirasse; mais comment faire cette proposition à des gens, qui trouvent déjà le fusil trop lourd? il faudroit pour exécuter une pareille réforme, que les troupes fussent vraiment nationales, et que chaque province fût chargée de lever, entretenir et soudoyer une quantité de dé-

fenseurs, proportionnée à sa population. Alors il seroit facile de choisir et former des soldats dignes de ce nom, dont les mœurs, la vigueur et le patriotisme inspireroient autant de confiance à leurs concitoyens, que de terreur aux ennemis. Nous ne sommes peut-être pas loin de voir réaliser ce projet avantageux sous tous les points de vue. Dieu veuille en accélérer l'époque pour la gloire et la tranquillité de ma patrie.

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les exercices propres à rendre nos jeunes éleves souples, agiles, robustes; passons aux moyens de les instruire convenablement à l'état qu'ils ont embrassé.

Dans la premiere maison d'institution, les éleves ont appris les langues qui leur sont nécessaires, le latin et l'allemand. Ils ont étudié la géographie, l'histoire, les mathématiques, la physique expérimentale, etc. Ils ont acquis une connoissance générale des arts les plus utiles, dont quelques-uns mêmes leur sont familiers; il ne s'agit donc plus que de perfectionner toutes ces connoissances, de leur donner les développemens convenables, et de les diriger vers le but qu'on doit se proposer.

La trigonométrie, la méchanique, l'hydraulique, la construction, l'attaque et la défense des places, l'artillerie seront les parties des mathématiques auxquelles on donnera la préférence, comme ayant un rapport direct à l'art de la guerre, mais on aura soin de joindre toujours la pratique à la théorie, et de faire exécuter en grand, sur le terrein, toutes les opérations, comme cela se pratique ou doit se pratiquer dans les écoles de génie et d'artillerie.

La géographie, qu'ils ont étudié, leur a donné une connoissance générale du globe, mais cette connoissance, bonne pour un homme du monde, n'est pas suffisante pour un militaire. Il faut qu'il s'efforce d'acquérir une connoissance exacte et plus étendue de son pays et des pays qui l'avoisinent, théâtres ordinaires de la guerre; ainsi, la topographie de ces pays, la plus minutieusement détaillée, doit les occuper particuliérement. Pour se la graver dans la mémoire d'une maniere ineffaçable, il faut qu'ils copient, à plusieurs reprises, les cartes qu'ils étudieront, et qu'ils rapportent, aux différens lieux qu'ils parcoureront sur ces cartes, tous les faits militaires ou traits historiques qui peu-

vent les rendre remarquables. Les campagnes imprimées de plusieurs de nos généraux, et les mémoires intéressans que peut fournir le bureau de la guerre leur seront d'un grand secours.

L'histoire, dont les éleves ont déjà des notions assez étendues, ne doit point être négligée; outre les détails militaires nécessaires à leur instruction, elle leur offrira des exemples de vertu, de courage, de prudence, de grandeur d'ame, de cette discipline militaire admirable, de cette subordination sans bornes, qui ont donné à de petites armées une supériorité décidée sur des armées très-considérables, et rendu une petite poignée d'hommes les maîtres de la terre. Les vies particulieres des héros et des hommes illustres, qui se sont distingués dans la carriere militaire, les mémoires qu'ils ont laissés, la plupart remplis de détails intéressans, l'histoire militaire des grecs et des romains, les ouvrages de Xenophon, etc. doivent faire le principal objet de leurs études, ainsi que les ordonnances militaires qui contiennent une théorie savante, à laquelle on aura soin de joindre la pratique, autant qu'on le pourra. Celle qui concerne le service des places sera prati-

quée, sur-tout, comme dans une place de guerre.

Deux professeurs seront chargés d'enseigner aux éleves, l'un le droit naturel, le droit des gens et le droit de la guerre, dont la connoissance est indispensable à tout militaire; l'autre, la morale et la religion. Il est inutile de m'étendre sur l'importance de ces objets, tout le monde la sent, d'ailleurs, j'en ai parlé assez souvent dans cet ouvrage. J'inviterai seulement les professeurs à s'arrêter quelque-temps sur l'article des devoirs du citoyen, encore trop méconnus, à leur donner tous les développemens qui peuvent contribuer à les faire bien connoître et respecter.

Les chefs, les directeurs et tous les professeurs de l'établissement militaire, doivent être pris dans les corps des officiers des troupes françoises. On en trouvera facilement parmi eux, dont l'âge, l'expérience, les mœurs irréprochables, les talens et les lumieres pourront forcer au respect, obtenir la confiance et l'affection des éleves, et faire espérer les plus heureux succès.

On consacrera quelque temps à l'étude de la physique et des arts, surtout des arts ana-

logues à l'état auquel les éleves se destinent. Tous s'appliqueront au dessin ; mais après s'être perfectionnés dans l'usage de la regle et du compas, pour représenter un objet dans tous ses sens, sous tous ses rapports, pour lever des plans, tracer des profils, etc. il faudra les exercer à copier la nature, sans regle, sans compas, avec le seul secours du crayon. Cet exercice leur formera le coup-d'œil, et leur donnera la facilité de lever promptement un plan, dans des momens où l'usage des instrumens seroit ou trop long, ou impossible. Les éleves destinés au service de l'infanterie, suivront avec soin les travaux de l'armurier, pour prendre une connoissance exacte, et toujours très-utile, de la principale arme dont ils doivent se servir, et ceux destinés au service de la cavalerie, assisteront exactement aux leçons d'un professeur de médecine vétérinaire, pour apprendre à bien connoître toutes les parties du cheval; à distinguer les vices ou défauts essentiels, d'avec ceux qu'il est possible de corriger, à se mettre au fait des maladies les plus communes, et de leurs remédes, du traitement des blessures les plus ordinaires, etc. Toutes ces connoissances, réunies à celles qui concernent la ferrure, l'équi-

page du cheval, etc., sont nécessaires à un bon officier de cavalerie. Plus il est instruit, plus les détails lui sont familiers, plus les subalternes sont vigilans, soigneux et exacts.

Les éleves, après cinq années d'études et d'exercices, âgés de vingt ans, sortiront de l'établissement militaire pour entrer dans les régimens qui leur seront indiqués, et nous osons croire, si l'on a observé tout ce que nous avons recommandé, qu'ils seront plus instruits, plus vigoureux, plus souples, plus aguéris qu'on ne l'est communément à cet âge, et que ne le sont, sur-tout, les éleves des écoles militaires, dirigés par des ecclésiastiques ou des moines. On ne les entendra sûrement point se plaindre du poids d'un casque, d'un fusil, d'une cuirasse, de la fréquence des exercices; etc. Lorsque leur régiment sera en marche, on ne verra pas ceux qui seront dans l'infanterie, obligés d'aller à cheval ou en voiture, tandis que leurs soldats iront à pied (*a*). Ils ne se-

(*a*) On dit que M. le maréchal de Bellile avoit défendu au comte de Gisors, son fils, de voyager en voiture avant le moment où il seroit chevalier de Saint-Louis. Il seroit bien à desirer qu'une nouvelle

ront pas maniérés comme nos damoiseaux; mais s'ils ne brillent pas comme eux, dans un cercle de femmes, ils auront une supériorité bien décidée dans tous les exercices militaires, et cet avantage vaut bien l'autre dans un officier.

Le bien que produira notre nouvelle éducation militaire, ne s'appercevra que lorsque le nombre des éleves sera assez multiplié pour occuper, au moins, le tiers des places des régimens ; et lorsque les premiers sortis de l'établissement commenceront à parvenir aux premiers grades. Il sera sensible plus promptement, si l'on choisit avec plus de soin les recrues, et si on les forme suivant notre nouveau plan; mais sans cette sage précaution, ce ne sera qu'à la longue qu'on pourra substituer de bons soldats, à cette troupe de gens, ramassés sans choix, sans mœurs, épuisés par la débauche, abrutis par le vin, hors d'haleine au moindre mouvement un peu vif et fatigant, et détestant leur métier.

Il seroit facile, en augmentant un peu

loi fit la même défense à tous nos guerriers que l'on verra bientôt ne voyager qu'en berlines. *Heu quàm degeneres !*

nos établissemens militaires, de former d'excellentes troupes, et les meilleures de l'Europe. Il ne faudroit pour cela, que tirer un sage parti des enfans des soldats, des orphelins, des enfans trouvés, des enfans des pauvres artisans ou journaliers des villes, etc. On prendroit à l'âge de six ans tous ceux qui paroîtroient bien constitués ; on les éleveroit avec soin, on chercheroit sur-tout à leur faire un bon tempérament, à les rendre robustes, agiles, en même temps qu'on leur formeroit le cœur et qu'on éclaireroit leur esprit. Quand on n'en admettroit que cent par an dans nos établissemens militaires ; dix de ces établissemens donneroient au bout de quatorze ans un régiment d'infanterie et un fort escadron de cavalerie, dont les officiers, à l'exception des capitaines et de l'état-major, qui seroient choisis avec la plus sérieuse attention dans le corps des officiers des troupes françoises, auroient été élevés avec les soldats. L'attachement, suite nécessaire de l'habitude de se voir dès l'enfance, d'assister aux mêmes exercices, de partager les mêmes peines, les mêmes plaisirs, rendroit les soldats et les officiers chers les uns aux autres, allégeroit le

joug de la subordination. La quinzieme année et suivantes, on auroit tous les ans un nouveau régiment, un nouvel escadron ; ainsi, peu à peu, et sans beaucoup de frais, on verroit se former insensiblement un corps de nouvelles troupes en état de rendre, en paix comme en guerre, les services les plus importans. S'il est vrai, comme l'ont cru jusqu'ici les militaires qui ont écrit sur cette matiere, que le soldat qui a de l'intelligence et des connoissances est plus utile, plus aisé à conduire que le soldat ignorant; s'il est vrai, comme l'assuroit Montécuculli et beaucoup d'autres, que des hommes vigoureux, qui ont de bonnes armes en main, dont ils savent se servir avec adresse, qui se sentent la tête, la poitrine, et la principale partie des bras à couvert des blessures, doivent se battre avec plus de courage et d'assurance ; que n'auroit-on pas droit d'attendre d'une troupe choisie, qui réuniroit à tous ces avantages l'heureuse vivacité françoise ? Quelles troupes modernes pourroit-on lui opposer ? Ne pourroit-on pas raisonnablement espérer de voir renouveller le succès de la fameuse bataille de Tours, où trente mille Francs, couverts

de fer, taillerent en pieces quatre cent mille Arabes, sans armure et sans cuirasse ?

Comme il seroit essentiel en temps de paix d'exercer nos nouvelles troupes, pour les tenir toujours en haleine, on les diviseroit en deux parties, qui changeroient tous les ans alternativement de place ; l'une resteroit auprès des établissemens militaires, où elle auroit été élevée, pour assister aux exercices et manœuvres des jeuness éleves, et l'autre seroit employée à l'ouverture des canaux nécessaires pour étendre le commerce et faciliter la circulation des denrées d'une province à l'autre, à dessécher les marais, vrais foyers de toutes les maladies épidémiques qui désolent le royaume pendant les étés secs, à rendre navigables quantité de petites rivieres qui sont susceptibles de l'être, et qui offriroient des débouchés capables de redonner la vie à des pays où la difficulté d'exporter les choses superflues, et d'importer les nécessaires, tue l'agriculture ; enfin, à ouvrir de nouvelles routes et perfectionner les anciennes. On n'auroit point à craindre de réclamations de la part des officiers ni des soldats, parce qu'intimement convaincus que la véritable gloire consiste à se rendre utiles,

ils travailleroient avec activité et courage, à rendre à leurs concitoyens tous les services dont ils seroient capables.

Tel est le plan d'éducation nationale qui m'a paru le plus propre à former le cœur, éclairer l'esprit, donner de la force et de l'énergie à la génération naissante, à développer et tirer le meilleur parti possible des différens talens dont la nature a doué chaque individu. Quoique la nécessité de profiter du moment ne m'ait pas permis d'entrer dans bien des détails qui auroient pu jetter du jour sur quelques parties traitées un peu succinctement, et rendre plus sensible les avantages de l'ensemble; je crois cependant en avoir dit assez pour me faire comprendre des gens éclairés à qui ce mémoire est dédié : je n'ajouterai donc rien à cette esquisse; puisse-t-elle accélérer l'établissement d'une éducation raisonnable, et dont la nation n'ait point à rougir! Puissai-je parvenir à délivrer pour jamais ces êtres si aimables, si intéressans, et l'espoir de la nation de ce triste esclavage dans lequel on les tient pendant les plus belles années de leur vie! c'est alors que je me féliciterai bien sincérement d'avoir contribué à leur faire

passer dans la joie et la gaieté des années que tant d'autres avant eux ont passé dans la gêne, le chagrin et les larmes ; ce sera la plus douce récompense de mon travail, et cette idée consolante répandra sur mes vieux jours un charme inexprimable.

FIN

ERRATA.

Page vi *de l'Epître*, *ligne* 5, quels sont, *lisez* quelles sont.
Page 25, *ligne* 18, soient les seuls, *lisez* sont les seuls.
Page 27, *ligne* 15, en 1296 lieues, *lisez* de 1296 lieues.
Page 30, *ligne* 23, dix millions, *lisez* quinze millions.
Page 32, *ligne* 13 *de la note*, quatre millions trois cent, *lisez* cinq millions sept cent.
Page 71, *ligne* 17, perspectives charmantes, *supprimez* charmantes.
Page 90, *ligne* 15, Bouffard, *lisez* Boussard.
Page 95, *ligne* 1, ses pensées, ses sentimens, *lisez* nos pensées, nos sentimens.
Page 97, *ligne* 6, qu'on étudiera, *lisez* qu'ils étudieront.
Ibid, *ligne* 10, à apprendre, *lisez* à leur apprendre.
Ibid, *ligne* 1 *de la premiere note*, voyez mes, *lisez* voyez la préface de mes.
Ibid, *ligne* 6 *de la seconde note*, une personne digne, *lisez* une persévérance digne.
Ibid, *ligne* 8 *de la seconde note*, réographie, *lisez* géographie.
Page 98, *ligne* 14, mots; en, *lisez* mots en.
Ibid, *ligne* 17, Déjà leur langue, *lisez* déjà le François.
Ibid, *ligne* 7 *de la note*, a le noble courage, *lisez* ait le noble courage.
Page 115, *ligne* 10, est impossible, *lisez* est possible.
Page 117, *titre*, établissement, *lisez* établissemens.
Page 126, *ligne antépénultieme*, Kennicet, *lisez* Kennicot.
Page 136, *ligne* 7, ils auroient, *lisez* ils auront.
Page 163, *ligne* 2, le corps, *lisez* ce corps.
Page 174, *ligne* 9 *de la note*, en tems, *lisez* en tems de paix.
Page 176, *ligne* 2 *de la note*, disent, *lisez* dissent.